



HAL
open science

Etude de la fréquentation sur les sites Natura 2000 du littoral de la Basse Vallée de l'Aude en 2009 - PROGRAMME LIFE LAG'Nature

Christelle Audouit

► **To cite this version:**

Christelle Audouit. Etude de la fréquentation sur les sites Natura 2000 du littoral de la Basse Vallée de l'Aude en 2009 - PROGRAMME LIFE LAG'Nature. [Travaux universitaires] Université Montpellier III - Paul Valéry. 2010. hal-01100648

HAL Id: hal-01100648

<https://hal.science/hal-01100648v1>

Submitted on 6 Jan 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



PROGRAMME LIFE LAG'Nature

Etude de la fréquentation sur les sites Natura 2000 du littoral de la Basse Vallée de l'Aude

Etat « zéro » de la fréquentation en 2009

A.4.1 – Gestion de la fréquentation

Christelle AUDOUIT ART-Dev 3027 FRE CNRS

Février 2010

« Projet financé à 50% par l'outil LIFE+ pour l'environnement de l'Union Européenne »



Remerciements

Cette étude n'aurait pu se faire sans la participation active du SMBVA (Franck Cazin, Séverine Humbert, Boris CRESPO, Yannick GUENNOU, Pierre-Antoine REGELE, Fanny REY, Pauline BELY). Il a mis à disposition son personnel pour aider le laboratoire ART-Dev 3027 FRE CNRS à compter sur les plages de Vendres et de Fleury long de plus de 7 Km.

Nos remerciements s'adressent aussi à Flavie Tur et Marine Chaix, stagiaires d'ART-Dev qui ont contribué activement au bon déroulement de l'étude.

Nos remerciements s'adressent à certains membres de l'équipe d'ART-Dev et au Comité Scientifique du programme LIFE LAG'Nature :

- à la présidente du Comité scientifique, Anne Honegger, pour ces conseils et ces relectures assidues des rapports,
- à Alix Audurier-Cros pour sa participation au programme et à ces bons conseils scientifiques et administratifs,
- à Lala Razafimahafa pour l'aide apportée sur quelques traitements statistiques,
- à Dominique Lassarre pour ces conseils sur l'amélioration possible de certaines questions du questionnaire.

SOMMAIRE

1. Préambule.....	4
1.1 Contexte de l'étude.....	4
1.2 Objectifs.....	7
2. Méthodologie : caractérisation de la fréquentation.....	8
2.1 Présentation de la méthodologie générale.....	9
2.2 Secteurs étudiés.....	10
2.2.1 Arrière dune et milieu lagunaire.....	11
2.2.2 Aires de stationnement.....	13
2.3. Moyens humains – équipe – partenariat.....	14
2.3.1 Moyens humains.....	14
2.3.2 Campagnes de comptage.....	15
3. Résultats de l'étude de fréquentation.....	16
3.1 Caractérisation quantitative de la fréquentation.....	16
3.1.1 La fréquentation sur les plages de Vendres et de Fleury.....	16
3.1.2 Un public familial sur Vendres et de couples à Fleury.....	19
3.1.3 Les activités sur les plages de Vendres et de Fleury.....	24
3.1.4 Déplacements et stationnements sur les plages de Vendres de Fleury.....	26
3.1.5 Bilan et discussion.....	44
3.2 Caractérisation qualitative de la fréquentation.....	46
3.2.1 Ressentis par rapport à l'accessibilité aux sites.....	46
3.2.2 Perception du paysage et ressentis par rapport à la fréquentation.....	54
3.2.3 Connaissances de la réglementation.....	65
3.2.4 Données économiques et sociales.....	66
3.2.5 Bilan et discussion.....	74
4. Conclusion.....	75
4.1 Des plages touristiques.....	75
4.2 Pratiques et pressions potentielles sur les habitats naturels et les espèces.....	75
5. Perspectives.....	77
Tables des Figures.....	79
Tables des Tableaux.....	81
Annexes.....	82

1. Préambule

1.1 Contexte de l'étude

Au début des années 2000, une réflexion globale sur la gestion des zones humides de l'embouchure de l'Aude est menée par le SMBVA¹, le Conservatoire du Littoral, les communes et l'ensemble des acteurs locaux. Un plan de gestion est finalisé en 2003, qui met en avant notamment la nécessité de mieux gérer la fréquentation touristique, en particulier à proximité des secteurs dunaires. La première réalisation concrète issue de cette réflexion sur la fréquentation sera la mise en place d'aménagements sur l'étang de Pissevaches en 2005, (commune de Fleury à l'Ouest du grau de Pissevaches), sous maîtrise d'ouvrage SMBVA. La commune s'est engagée à fermer un accès plage, reculant le stationnement de quelques centaines de mètres. L'objectif était de gérer la fréquentation sur un site emblématique et de réduire son impact sur le milieu. Les véhicules circulaient et stationnaient sur les milieux dunaires et lagunaires,. Depuis ces aménagements et une gestion rigoureuse des pratiques sur le site par le SMBVA, les véhicules n'accèdent plus dans la lagune (Figure 1). Un sentier de découverte a été aménagé en limite des propriétés du Conservatoire du Littoral, sur lequel les usagers peuvent accéder au grau tout en limitant les impacts (dérangement de l'avifaune, piétinement de la végétation lorsque la lagune a un niveau d'eau bas).

Sur le littoral de Vendres, la gestion de la fréquentation est une des préoccupations majeures des élus. En effet, au-delà de la réflexion engagée dans le plan de gestion, en 2005 une étude sur l'élaboration d'un programme de développement dans le cadre d'une expérimentation « Tourisme Durable » a été réalisée, révélant une fréquentation de 25 000 touristes par an sur la commune. Cette étude suggère de réduire les cheminements importants qui sont multiples sur l'arrière dune, et de déplacer les parkings sur la plage en arrière de celle-ci dans le secteur déjà urbanisé (Figure 2). Un parking appelé « parking des Montilles » a été implanté depuis plusieurs dizaines d'années en zone dunaire. Le revêtement de ce dernier est goudronné. L'objectif consistait, à l'époque, à offrir aux usagers de la plage une zone de stationnement à proximité immédiate de la mer. Par la suite dans les années 1990, le Conservatoire du Littoral est fortement intervenu sur ce secteur de Vendres-plage, et s'est porté acquéreur d'un ensemble cohérent de milieux naturels dunaires et arrière-dunaires dans lequel se situait le parking des Montilles. D'importantes actions de maîtrise de la fréquentation des véhicules motorisés ont depuis été réalisées par la structure locale de gestion (le SMBVA) et la municipalité, notamment des actions de police de la nature, mais la zone de stationnement des Montilles est restée une zone privilégiée pour les véhicules.

En 2009, suite à la validation du Document d'Objectifs Natura 2000 du site « Basse Plaine de l'Aude », dans lequel est inscrit comme action prioritaire la réalisation d'une étude sur la fréquentation et la mise en place d'aménagements en découlant, le SMBVA souhaite mieux connaître les enjeux en termes de fréquentation à l'échelle, de ce site et de celui des « Collines d'Ensérune ». Les objectifs sont par la suite de mettre en place des actions plus locales de gestion de la fréquentation sur la zone du lido de Vendres (Hérault) et de Fleury d'Aude (Aude) ; de mieux connaître la fréquentation de part et d'autre du fleuve Aude, afin de travailler sur une continuité plus affirmée, en termes de gestion de la fréquentation entre les deux communes littorales. C'est aussi pour la commune de Vendres l'occasion de relancer des idées déjà issues d'une réflexion menée lors du programme « Tourisme Durable », et de les concrétiser. Le programme LIFE LAG'Nature permet de poursuivre cette large réflexion menée depuis une dizaine d'années sur ce territoire par ces différents acteurs, en apportant une démarche très opérationnelle.

¹ Le SMBVA : Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude a pour fonction de gérer les espaces naturels de la Basse Vallée de l'Aude.



Figure 1 : Réflexion menée en 2005 sur le site de Vendres

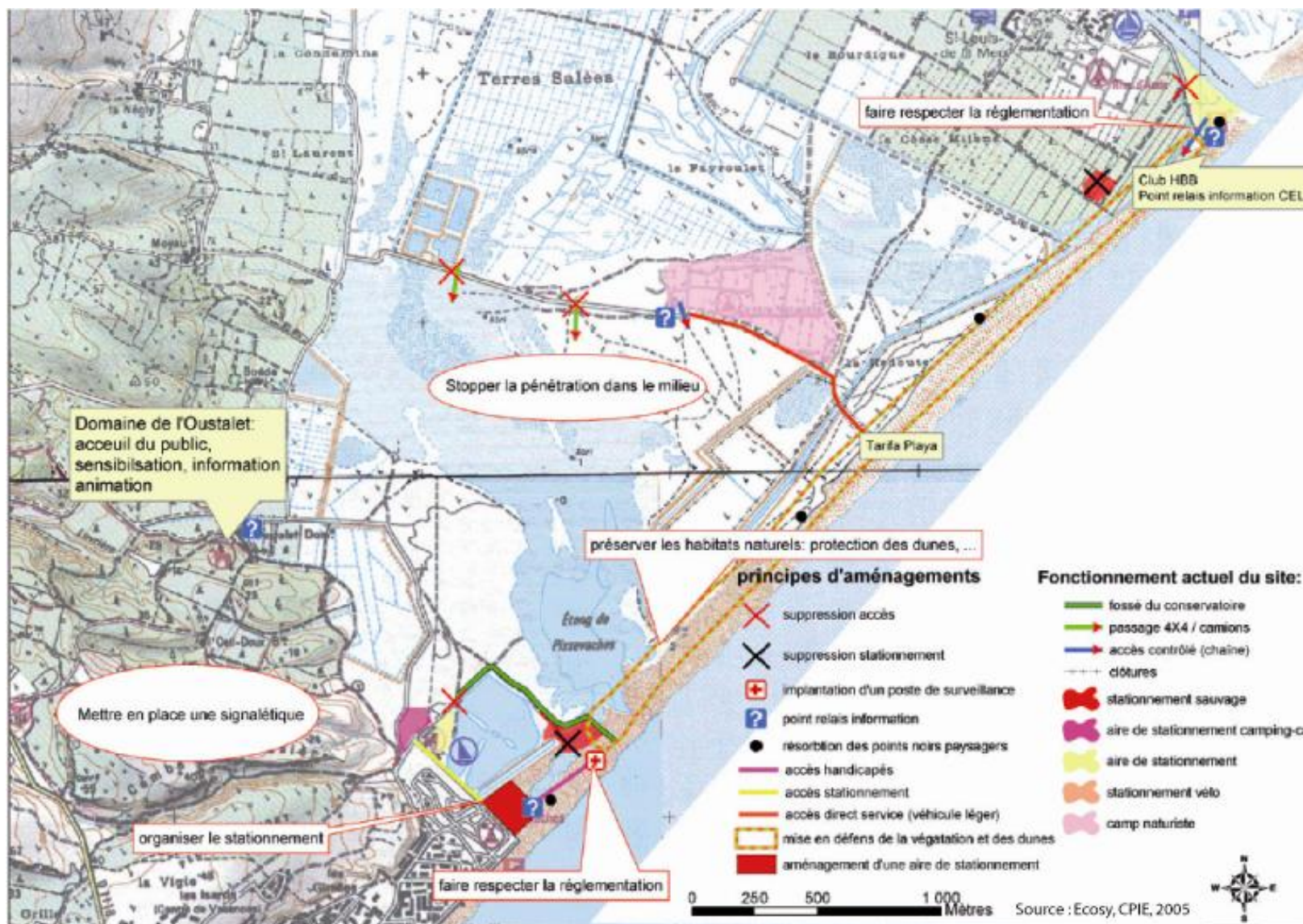


Figure 2 : Aménagements réalisée en 2005 sur le site de Pissevaches à Fleury

1.2 Objectifs de l'action

L'objectif du volet fréquentation du programme LIFE LAG'Nature (2009-2013) est de limiter la dégradation des habitats dunaires et péri-lagunaires de la Basse Vallée de l'Aude et d'éviter également le dérangement de la faune d'intérêt communautaire liée à ces habitats.

Pour atteindre cet objectif, deux études sont menées :

- L'une sur la caractérisation quantitative et qualitative de la fréquentation des secteurs où le nombre de cheminements est important, par le laboratoire ART-Dev² CNRS FRE 3027 de l'Université Paul Valéry, (Figure 3). L'objectif est de savoir si les propositions d'aménagement des cheminements sur la plage de Vendres, menées en 2005, sont judicieuses. Aucune étude de fréquentation n'a été faite avant, l'étude réalisée dans le cadre du LIFE permettra de vérifier et de réajuster si besoin les propositions de cheminements. Pour le site de Fleury, l'objectif consiste à vérifier si le sentier de découverte est utilisé car aucune étude n'a été faite pour connaître les habitudes des usagers depuis les aménagements.

- l'autre sur l'évaluation des impacts potentiels de la fréquentation observée. Cette analyse combine les données de l'état écologique réalisé par le CEN- Lr et celles de la fréquentation recueillies et analysées par ART-Dev CNRS FRE 3027. Ce travail sera réalisé au cours de l'année 2010, dès que le Cen-Lr³ aura réalisé son travail de terrain et analysé les données.

.

² ART-Dev CNRS FRE 3027 : Acteurs, Ressources, et Territoires dans le Développement est un laboratoire de Sciences Humaines (géographes, économistes,...) de Montpellier.

³ Cen-Lr : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon.

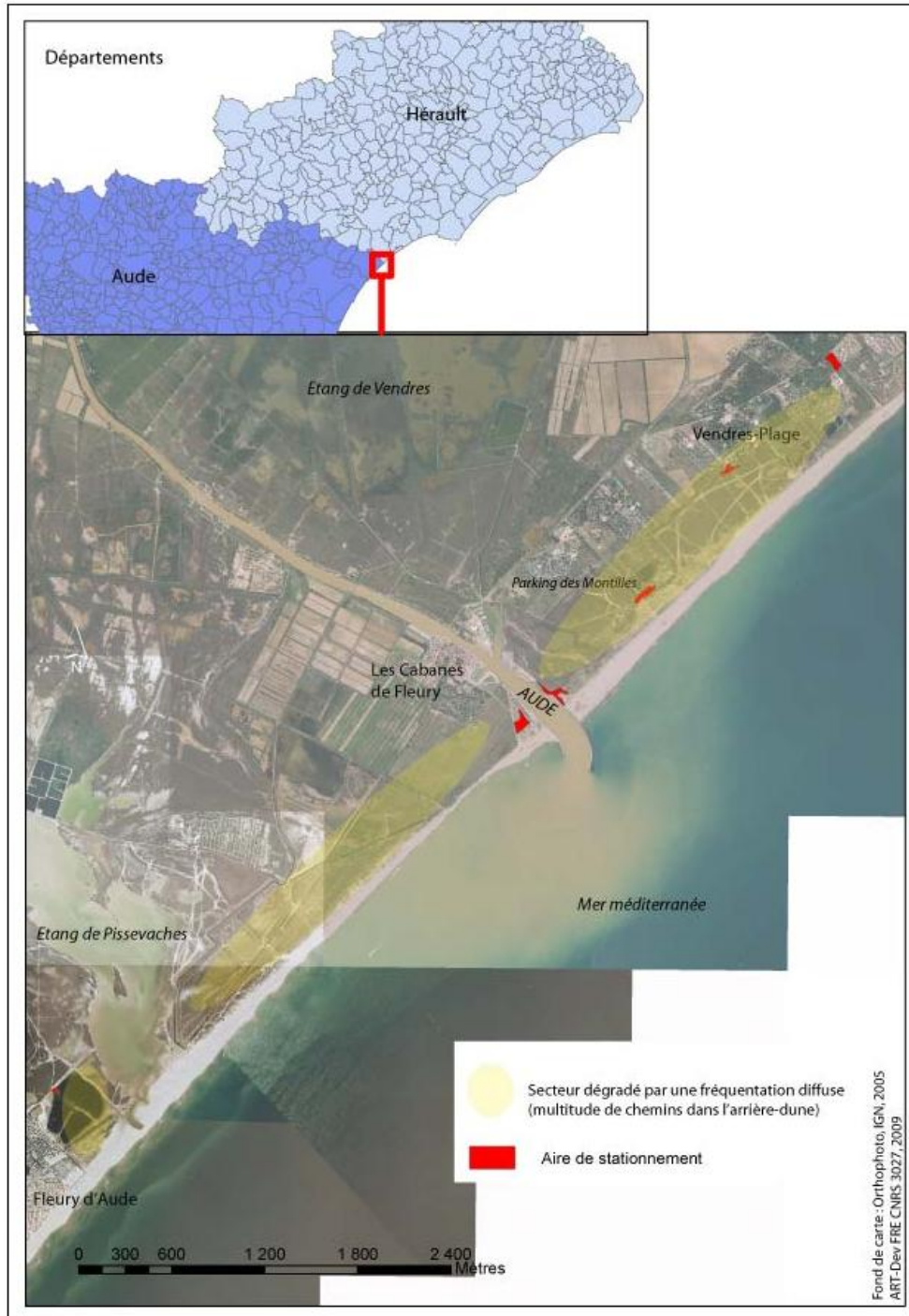


Figure 3: Territoire d'étude de la Basse Vallée de l'Aude

2 Méthodologie : caractérisation de la fréquentation

D'un commun accord avec le Cen-LR, le SMBVA et ART-Dev, une étude de fréquentation a été réalisée sur la plage de Vendres et de Fleury d'Aude, afin de connaître réellement l'ampleur de la fréquentation sur la partie du massif dunaire et les espaces naturels d'arrière plage, et d'évaluer ces impacts sur le milieu.

2.1 Présentation de la méthodologie générale

Un état zéro de la fréquentation est effectué en 2009 à partir de comptages et d'enquêtes de perception auprès des usagers. Une fois les résultats analysés, ART-Dev et le CEN-Lr établissent des préconisations pour le futur plan de gestion prévu en 2010. MOGOMA⁴ reçoit les résultats afin de les intégrer dans leurs propositions de gestion de la fréquentation et de la mise en valeur d'un réseau de cheminements. Suite à ce plan de gestion, des aménagements financés à 50% par l'Europe devront être réalisés fin 2009 à 2010. Dès le printemps 2011, les suivis de la fréquentation et de ses impacts seront effectués pour connaître les évolutions et les ressentis des lieux par les usagers après les travaux. L'objectif est de garder le même protocole afin de pouvoir comparer les deux pas de temps.

Une standardisation du protocole permet de comparer les différents sites entre eux, tout en révélant les spécificités de chacun des sites. La méthode consiste à utiliser le comptage et les enquêtes de perception pour récolter de la donnée quantitative et qualitative sur la fréquentation (compétence ART-Dev). L'état écologique effectué, en 2010, par le CEN-Lr détermine où les impacts de la fréquentation sur les espèces protégées (faune et flore) se situent. Ainsi, le croisement des données de fréquentation et celles de l'état du milieu aide à définir les interactions Homme-milieu (Figure 4).

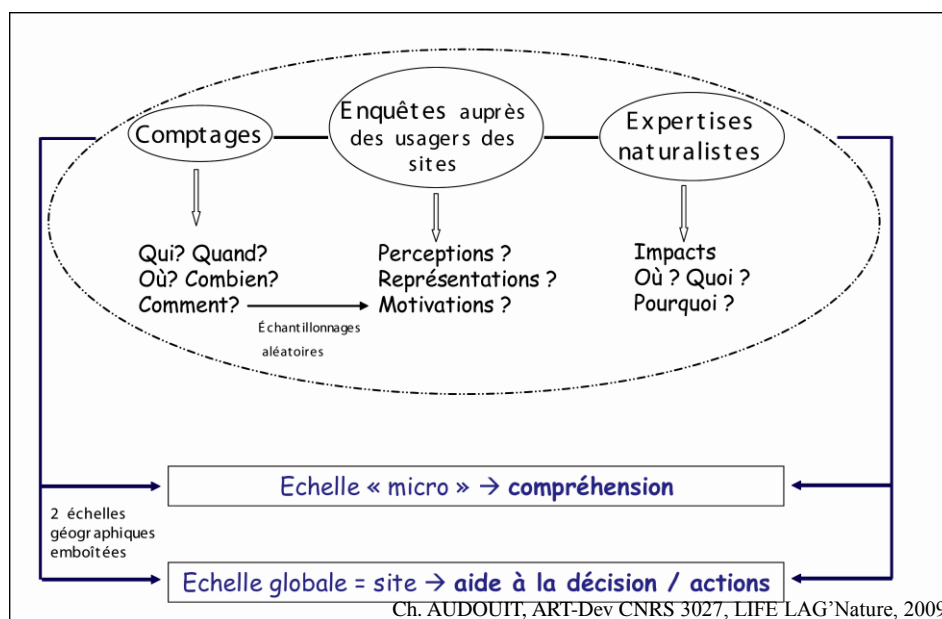


Figure 4 : Protocole commun –LIFE LAG'Nature

L'étude comprend deux échelles géographiques emboîtées ; l'échelle globale (échelle du site) et l'échelle micro (correspondant aux zones où se trouvent les placettes des naturalistes). En effet, une étude à une échelle plus fine s'impose pour estimer l'impact de la fréquentation sur les milieux naturels. C'est pourquoi les botanistes du Cen-Lr poseront en 2010 leurs placettes en fonction des secteurs qui sont fortement fréquentés, moyennement fréquentés et faiblement fréquentés selon les résultats de l'état des lieux de 2009.

⁴ « Mogoma est une société spécialisée dans trois domaines :

- Définition et création de réseaux d'itinéraires de promenade et de randonnée
- Aménagement et équipement d'itinéraires et de sites naturels (signalétique directionnelle, informative, réglementaire, balisage, etc.).
- Conception, réalisation, édition et diffusion de documents touristiques (carto-guides, topo-guides, plans de pistes de ski, fiches VTT, guides de découverte des espaces naturels ou du patrimoine local, etc.) » (Source : <http://www.mogoma.com/>).

La mémoire, la représentation et la perception (des hommes sur les hommes, sur l'espace, sur les activités..) constituent le domaine de la cognition spatiale. Elle permet de décoder, de comprendre, les motivations des individus dans la pratique d'une activité récréative dans un lieu choisi à cet effet. Ces motivations aident à mieux comprendre la fréquentation d'un lieu et de percevoir les attachements que ressentent certains usagers. Des facteurs physiologiques et psychologiques expliquent les motivations liées aux activités récréatives.

L'objectif est de comprendre les comportements : « *La psychologie environnementale ne se borne pas à prendre en compte des variables environnementales, elle porte un regard particulier sur l'individu* », (Moser, 2003, p. 15).

Cette approche est complémentaire pour l'étude des territoires, car elle consiste à comprendre les relations entre les comportements des individus et leur environnement physique et social, ce qu'ils projettent sur l'espace et le territoire, et les formes de leurs représentations mentales. Aussi, Dominique Lassarre, professeur en psychologie à l'Université de Nîmes, a travaillé sur la partie perception et représentation du questionnaire (Voir en annexe le questionnaire), pour que soient posées, aux usagers des sites, des questions sur leurs ressentis par rapport au lieu, leurs perceptions des espaces, l'identité des groupes d'individus... Les questions sont standardisées afin de pouvoir comparer les réponses des usagers de sites différents.

2.2 Secteurs étudiés

Deux commune littorales ont été choisies pour bénéficier de l'étude de fréquentation dans le cadre du LIFE LAG'Nature : Vendres-Plage et Fleury d'Aude. Séparées par l'Aude, ce fleuve joue le rôle d'une frontière physique et psychologique pour les usagers de ces deux sites. Et pourtant, les enjeux écologiques sont similaires, les impacts de la fréquentation sont identiques : multitude de cheminements dans l'arrière-dune, et à certains lieux le stationnement est anarchique (Figure 5).

Le SMBVA a pour objectif de canaliser la fréquentation dans ces zones sensibles et de limiter le piétinement sur le cordon dunaire afin d'améliorer l'état de conservation des habitats dunaires et péri-lagunaires d'intérêt communautaire. En 2008, une réflexion a débuté sur la réalisation d'un réseau de cheminements à l'échelle de l'intercommunalité. Cette réflexion se concrétise par une étude commanditée par le SMBVA, et réalisée par MOGOMA dès 2009.

L'état « zéro » de la fréquentation est l'occasion pour accéder à des données réelles de la fréquentation. Elles permettront d'alimenter la réflexion et seront intégrées à l'étude de MOGOMA sur le choix des chemins à garder ou à éliminer.

L'objectif de l'état « zéro » de la fréquentation est de connaître les chemins les plus utilisés pour éliminer ceux qui ne sont pas essentiels aux usagers pour accéder à la plage. Il faut être prudent sur la modification des accès aux sites, la prise en compte des habitudes des usagers est importante. Si les modifications ne prennent pas en compte les comportements, les nouveaux aménagements peuvent être dégradés et la nouvelle réglementation ne pas être respectée.

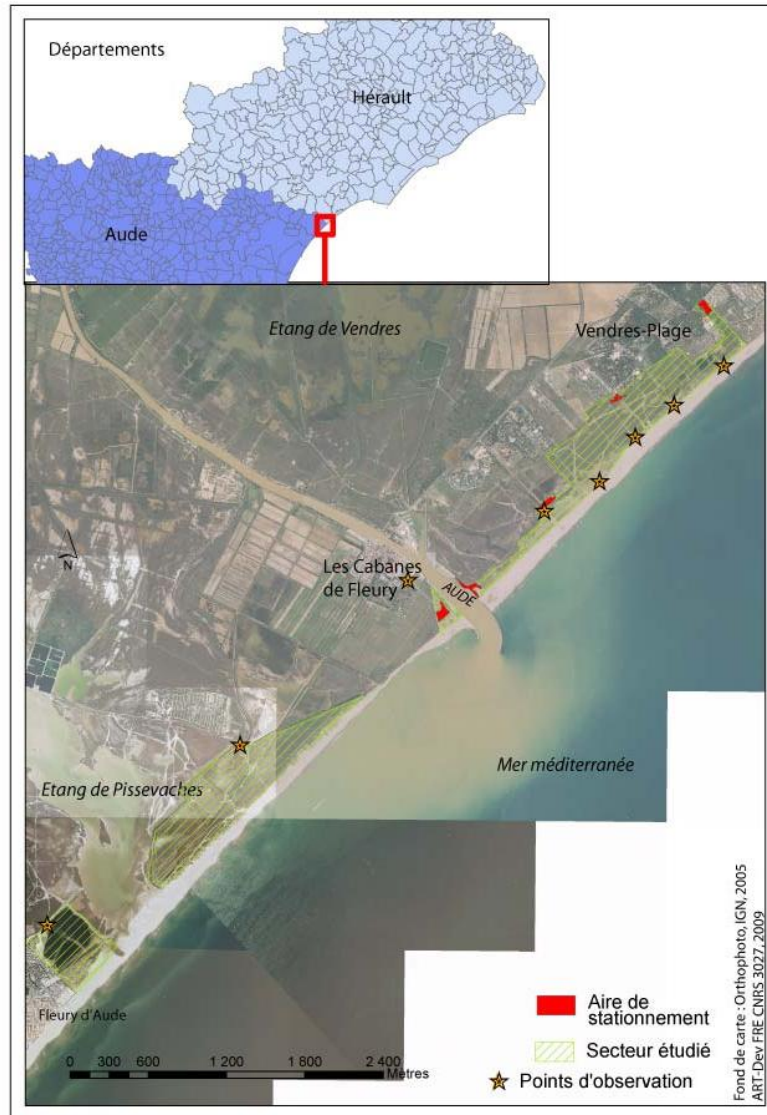


Figure 5 : Secteurs d'arrière-dune et zones humides étudiés sur le territoire du SMBVA

2.2.1 Arrière- dune et milieu lagunaire

L'étude de fréquentation se concentre sur la partie occidentale du littoral de Vendres-Plage. Ce secteur ne comprend pas de front de mer contrairement à la partie orientale. Cette partie est constituée par une arrière-dune et une zone humide assez large (100 et 450 mètres), qui séparent les campings de la mer. Tout ce secteur est longé par l'installation de campings, c'est pourquoi de nombreux chemins se sont formés entre la plage et les campings sur ce milieu péri-lagunaire (Figure 6). Cinq points d'observation ont été retenus afin d'avoir le maximum d'informations en fonction des moyens humains et financiers disponibles. Ils se répartissent sur les deux kilomètres de dunes. La partie située entre le parking des Montilles et le port n'a pas été observé sauf sur deux journées. ART-Dev a décidé d'abandonner ce site d'observation car peu de gens passaient sur ce secteur, au vu des moyens humains mis à disposition, il était plus judicieux de mettre les personnes sur les points où il y avait du passage et une personne sur l'ensemble des parkings. Avec les données de stationnement des véhicules au port, il est tout de même possible d'avoir une tendance de la fréquentation de la plage sur cette partie du littoral de Vendres.

Sur le littoral de Fleury d'Aude, seule la partie naturelle a été étudiée ; c'est-à-dire de l'embouchure de l'Aude jusqu'au grau de Pissevaches (5 Km). Trois points d'observation ont été mis sur ce secteur : une personne au parking des Cabanes de Fleury, une autre positionnée sur le blockhaus qui se trouve entre le camping naturiste et la mer, et la troisième personne entre le sentier qui longe le camping municipal et celui aménagé sur le site du Conservatoire du Littoral en 2005 à Pissevaches. La personne positionnée sur le blockhaus observe la fréquentation diffuse dans l'arrière dune, ce qui n'est pas le cas pour la personne positionnée aux Cabanes de Fleury. Celle qui est à Pissevaches observe si le sentier de découverte aménagé dans la lagune pour accéder à la plage de Fleury est plus utilisé que celui qui longe le camping municipal. L'enjeu écologique étant à cet endroit lié au piétinement des habitats en zones humides lorsque le niveau d'eau est faible.

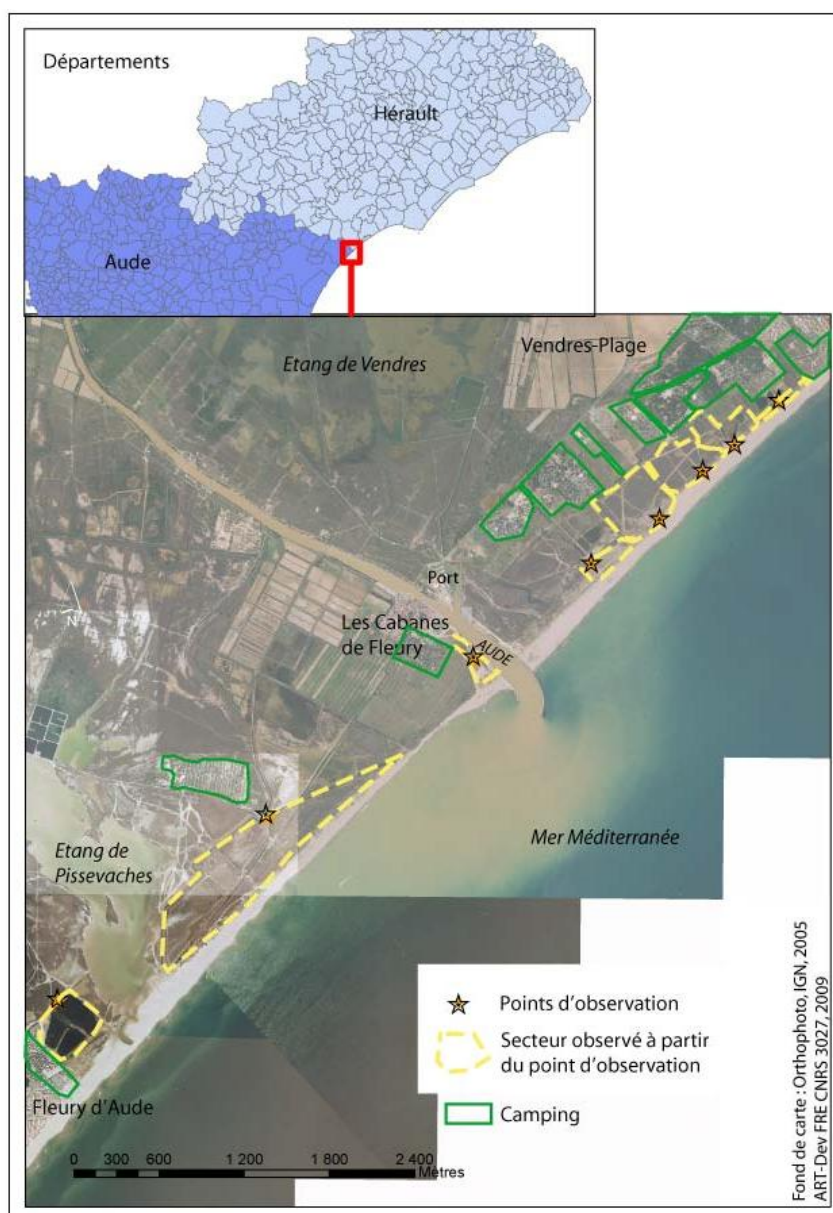


Figure 6 : Secteurs observés en 2009

2.2.2 Aires de stationnement

Six aires de stationnement ont été observés : quatre sur le littoral de Vendres (parking des Montilles, parking du port, parking des Anglais, parking Rocca) et deux sur le littoral de Fleury (aux Cabanes de Fleury en arrière de la dune, et à Pissevaches devant le sentier de découverte) (Figure 7). Les quatre parkings de Vendres situés en arrière plage permettent aux plagistes⁵ de stationner leur véhicule gratuitement. Les deux plus près de la plage sont ceux des Montilles et du port, les deux autres demandent aux usagers de marcher plus longtemps. Ceux de Fleury sont aussi gratuits. Celui des Cabanes de Fleury est installé en milieu dunaire, et celui de Pissevaches est à proximité de la lagune.

Deux méthodes ont été utilisées pour connaître le nombre de véhicules stationnés aux parkings.

La première consiste à observer le stationnement toute la journée, comme sur le parking des Cabanes de Fleury, et à observer en même temps les personnes qui passaient sur les chemins (Montilles, Pissevaches).

La deuxième méthode consiste à relever le nombre de véhicules et le département d'origine toutes les heures de 10h00 à 18h00. Une seule personne faisait les comptages sur les trois parkings (parking du Rocca, celui des anglais, et du port). On ne peut donc comparer que ces trois parkings entre eux, les résultats sur celui des Montilles, des cabanes de Fleury et de Pissevaches sont à analyser à part.

Le SMBVA a pour objectif de déplacer l'aire de stationnement situé aux Montilles afin de réhabiliter le milieu dunaire, car ce parking goudronné est placé sur une zone tampon entre arrière-dune et zones humides, ainsi que sur des terrains du Conservatoire du littoral, qui n'ont absolument pas vocation à accueillir des zones de stationnement bétonnées. Il était donc intéressant de connaître le nombre de véhicules qui stationnent sur cette aire de parking et surtout de comprendre les dynamiques de stationnement entre le port et le parking Rocca. L'étude de la fréquentation des parkings permet de connaître les types de public qui viennent sur le littoral (population locale et de proximité, population touristique).

⁵ Les plagistes sont tous les usagers des plages.

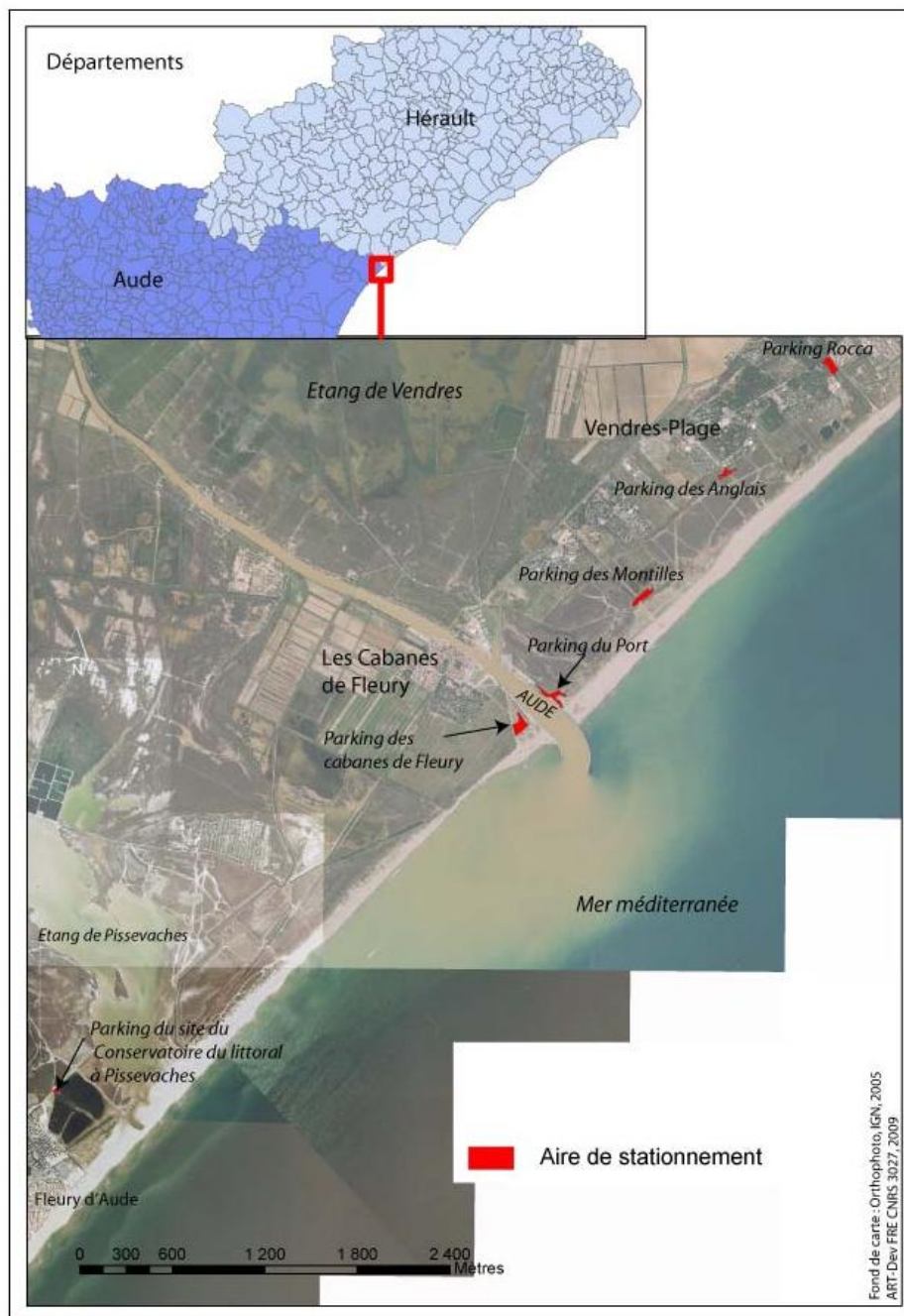


Figure 7 : Parkings observés

2.3 Moyens humains – équipe – partenariat

2.3.1. Moyens humains

La campagne d'observation sur le littoral de Vendres et de Fleury comprend seize journées réparties entre mai et août 2009, soit une journée en semaine et une journée le week-end par mois, de mai à juin, et deux jours en semaine de mi-juillet au 15 août (Tableau 1).

Pour recouvrir l'ensemble des chemins des arrières dunes de Vendres, cinq personnes sont nécessaires. Trois personnes suffisaient pour le secteur de Fleury.

La campagne d'observation sur le littoral de Vendres et de Fleury représente 77 jours de

travail⁶. Les enquêtes de perception ont nécessité six journées de travail pour enquêter les personnes sur les deux secteurs.

Les journées d'observation durent 8 heures sur Vendres (10h00 à 18h00), sur Fleury les journées s'étalaient de 9h00 à 19h00. Les journées d'observation sur Vendres demandaient la participation du personnel du SMBVA qui pouvait difficilement rester au-delà de 18h00 (obligations autres telles que réunion...). Tandis que pour les comptages de Fleury, l'équipe d'ART-Dev et un stagiaire du SMBVA suffisaient pour appliquer le protocole. La flexibilité pour les horaires était donc plus facile.

2.3.2. Campagne de comptages

- Description sommaire de la technique de comptage

Les variables observées sont:

- intégralité des entrées et des sorties,
- observations de 9h00 à 18H00 par tranche horaire d'une heure,
- nombre de personnes,
- origine géographique,
- nombre de véhicules stationnés sur les six parkings,
- types d'usages (promenade pédestre, équestre, cyclisme, ...),
- les chemins pris par les usagers dans le site,
- type de public (personne seule, couple, famille, groupe)
- chiens.

- Calendrier

Le nombre du personnel nécessaire pour couvrir l'ensemble de la zone était trop important (neuf personnes) pour réaliser les journées d'observations le même jour sur le littoral de Vendres et sur le littoral de Fleury. Toutefois, huit journées ont été observées sur le littoral de Vendres et autant sur le littoral de Fleury (Tableau 1). Cependant, la comparaison pourra être possible puisque ce sont les tendances qui sont analysées.

Tableau 1 : Campagne des journées de comptage sur le territoire du SMBVA en 2009 dans le cadre du LIFE Lag'Nature

	Mai 2009	Juin 2009	Juillet 2009	Août 2009
Arrière dunes de Vendres	Mercredi 27 et samedi 30	Mercredi 17 et dimanche 21	Mercredi 8 et mercredi 22	Lundi 3 et lundi 10
Littoral de Fleury	Mardi 19 et samedi 30	Samedi 6 et lundi 22	Lundi 6 et lundi 20	Samedi 8 et mercredi 12

Ch. AUDOUIT, ART-Dev CNRS 3027, LIFE LAG'Nature, 2009

- Enquêtes de perception

Un total de 83 enquêtes a été réalisé entre juillet et août 2009 : 57 sur la plage de Vendres et

⁶ Ceci ne concerne que la campagne de comptage : récolte de données sur le terrain.

26 sur celle de Fleury. ART-Dev a enquêté les usagers sur la plage de Vendres correspondant au secteur étudié lors de la campagne de comptage citée ci-dessus. La répartition des enquêtes sur cette plage a été équitable sur les deux kilomètres de linéaire.

Il est reconnu qu'un minimum de 30 enquêtes permet de donner des résultats statistiquement solides. Il est certain que quatre enquêtes de plus auraient permis une meilleure lisibilité des tendances pour Fleury. Les enquêtes ont été faites sur la plage des Cabanes de Fleury. Aucune n'a été faite sur la plage des naturistes (située entre les Cabanes de Fleury et l'étang de Pissevaches), et moins d'une vingtaine a été réalisée sur le secteur de Pissevaches. Le nombre insuffisant de ces dernières enquêtes ne permet pas de tirer des tendances.

Du fait que les comptages ont eu lieu à la même période que les enquêtes, il était impossible de connaître la population mère (total de la fréquentation et par type de pratiques) pour ensuite déterminer des échantillons représentatifs.

57 personnes ont donc été enquêtées sur la plage de Vendres de façon aléatoire entre juillet et août 2009.

Les résultats sont les suivants :

- 10% de locaux interrogés (personnes habitants Vendres),
- 20% de personnes issues de la population de proximité (Valras, Béziers...),
- 70% de touristes.

26 personnes ont donc été enquêtées sur la plage de Fleury de façon aléatoire entre juillet et août 2009.

Les résultats sont les suivants :

- 12% de locaux interrogés (personnes habitants Vendres),
- 23% de personnes issues de la population de proximité (Valras, Béziers...),
- 65% de touristes.

Cette méthode apporte des résultats tout à fait satisfaisant puisque d'après nos relevés de plaques d'immatriculation sur les parkings, on retrouve cette proportion du public en fonction de leur origine géographique.

3 Résultats de l'étude de fréquentation

3.1 Caractérisation quantitative de la fréquentation

3.1.1 La fréquentation sur les plages de Vendres et de Fleury

- Une fréquentation estivale importante

Sur les deux secteurs de plage communale étudiés, plus de 31 700 arrivées ont été enregistrées lors des huit jours d'observation, soit **environ 4 000 personnes par jour**. Une répartition saisonnière de la fréquentation est nettement visible : une fréquentation printanière et une fréquentation estivale. La fréquentation au printemps (mai et juin) s'avère trois fois moins importante (2000 arrivées par jour), que celle de juillet à août (5 920). Cette différence se retrouve aussi bien sur la plage de Vendres que celle de Fleury.

Le secteur de la plage de Vendres étudié connaît une fréquentation plus forte que celles de Fleury. Ceci est lié à une forte offre de capacité d'hébergements de plein air et à une possibilité de stationnement plus importante à plusieurs endroits de la plage. D'après les huit journées de comptages réalisées entre mai et août 2009, 2 500 personnes (en moyenne par jour) arrivent sur la plage de Vendres et 1 400 personnes sur les plages de Fleury, soit deux fois moins. Cependant, lors des journées estivales où la fréquentation atteint son maximum pendant la période 14 juillet au 15 août, la plage peut accueillir jusqu'à plus de 5 700 personnes à Vendres et 3 600 personnes sur celles de Fleury. La fréquentation la plus basse observée est de 800 personnes à Vendres, fin mai, en semaine et est de 530 personnes sur Fleury, début juin, en semaine (Figures 8 et 9). Pendant le printemps 2009, 1 260 personnes par jour viennent sur cette plage de Vendres et 540 personnes sur celles de Fleury. Alors que pendant la saison estivale 2009, 3 830 personnes arrivent sur la plage de Vendres et 1 200 personnes sur celles de Fleury.

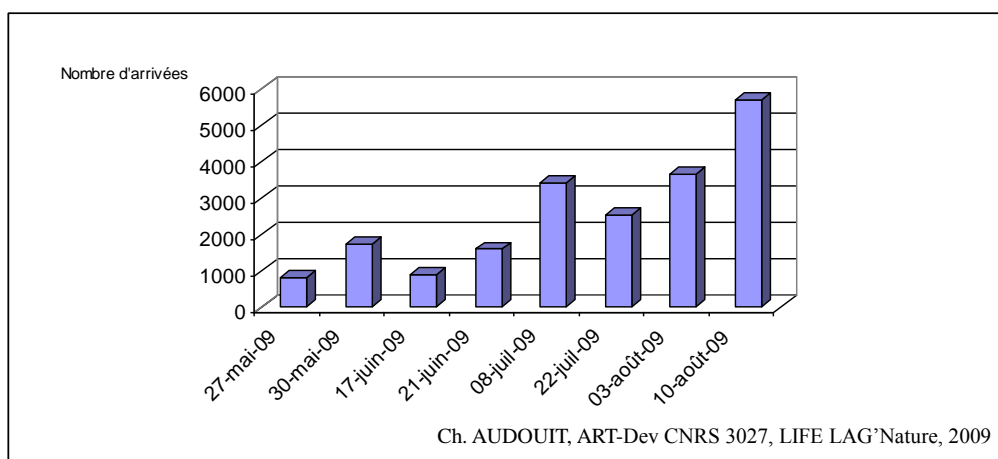
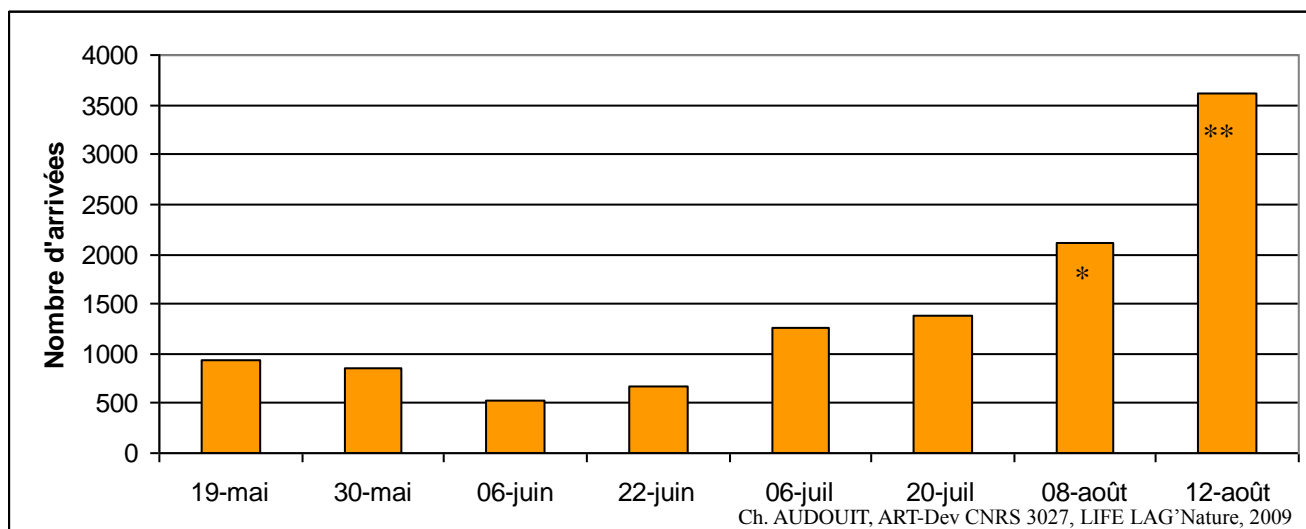


Figure 8 : Nombre d'arrivées sur la plage de Vendres sur les 8 journées observées (2009)



*Aucun comptage n'a été fait sur le site de Pissevaches ce jour-ci.
 ** Absence de données entre 15h00 et 16h30 sur la plage naturistes

Figure 9 : Nombre d'arrivées sur la plage de Fleury (des Cabanes de Fleury à celle de Pissevaches) sur les 7 journées observées (2009)

Cette tendance saisonnière est la même quelle que soit la partie de la plage de Vendres et celles de Fleury, excepté le 20 juillet sur le site de Pissevaches où la fréquentation se révèle plus faible que celle du printemps parce que les conditions météorologiques étaient très mauvaises (Figures 10 et 11).

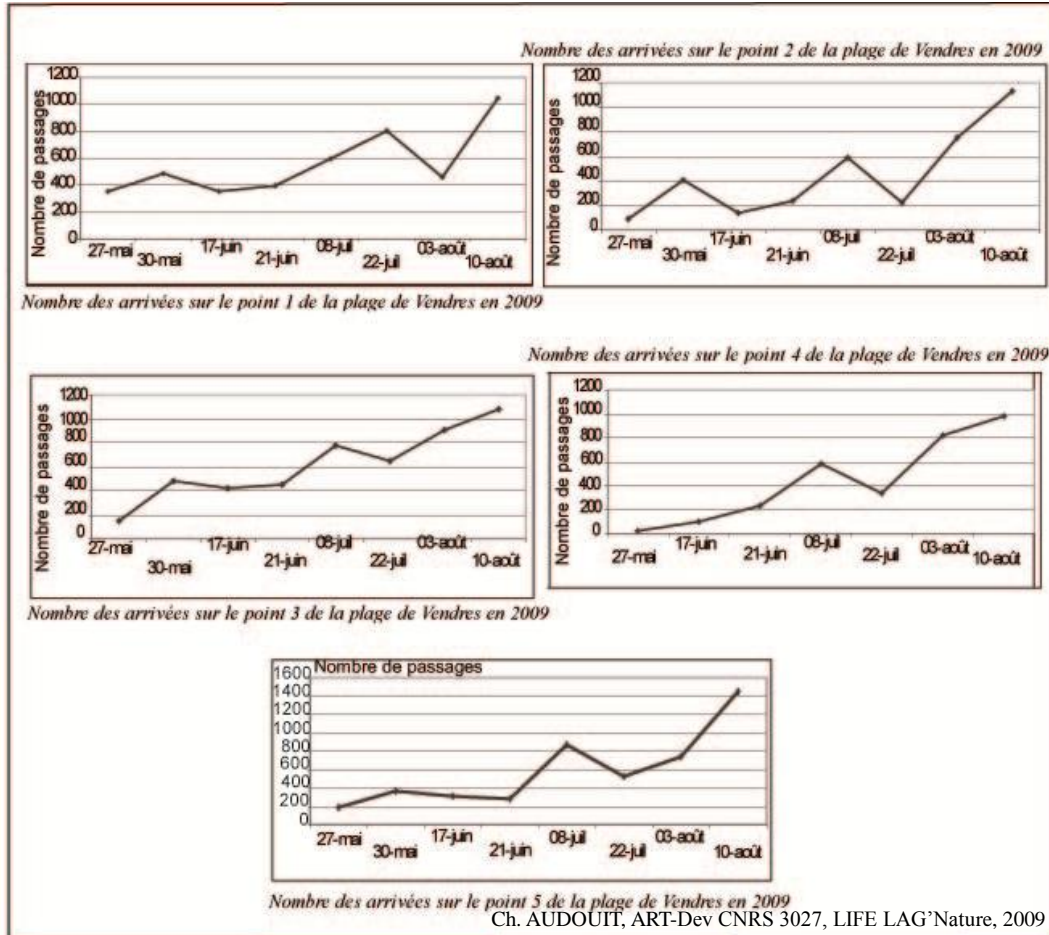


Figure 10: Nombre d'arrivées sur la plage de Vendres sur chacun des secteurs observés (2009)⁷

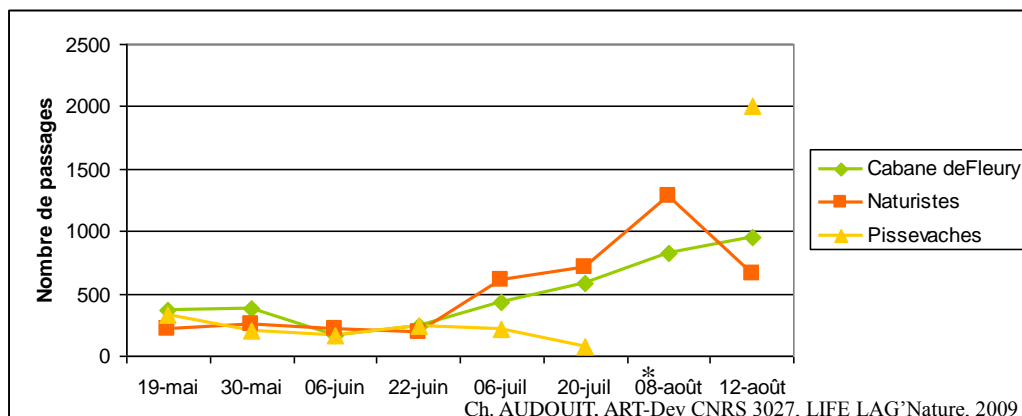


Figure 11: Nombre d'arrivées sur la plage de Fleury sur chacun des points d'observations (2009)

⁷ La Figure 6 montre où se situent les secteurs observés de la plage de Vendres.

- Les pics de fréquentation journaliers

La connaissance des pics de fréquentation est importante pour le SMBVA, car elle leur permet de mieux cibler leur temps de présence pour faire des animations sur l'environnement.

Deux pics journaliers apparaissent en été et au printemps sur les deux communes: le premier se trouve en matinée et le deuxième se situe au début de l'après-midi (Figure 12).

Au printemps, le premier pic de fréquentation se situe entre 11h00 à 12h00, environ 200 personnes arrivent sur la plage de Vendres et une centaine sur celles de Fleury. Le deuxième pic de fréquentation se situe entre 14h00 et 16h00 : 400 personnes arrivent pendant ces deux heures sur la plage de Vendres et 300 sur celles de Fleury. Les départs ont lieu essentiellement le matin entre 11h00 et 12h00, pour ceux qui ne pique-niquent pas sur la plage (environ 150 personnes sur Vendres et une centaine sur Fleury), et l'après-midi après 16h00 (450 personnes entre 16h00 et 1800 sur Vendres et moins de 400 personnes sur Fleury).

Sur Vendres, les plagistes de l'été arrivent une heure plus tôt le matin ainsi qu'en après-midi par rapport à ceux du printemps: entre 10h00 et 11h00 (soit environ plus de 300 personnes), et entre 13h00 à 16h00 (soit plus de 2 000 personnes). Sur Fleury, les plagistes de la saison estivale arrivent une heure plus tôt en matinée par rapport au printemps, mais les arrivées du début d'après-midi correspondent aux mêmes créneaux que ceux de la saison précédente (14h00 à 15h00 : près de 600 personnes en été). La plupart des départs de la matinée se font vers 12h00 et ceux de l'après-midi à partir de 16h00. Ces pics de fréquentation sont classiques des rythmes journaliers des plagistes.

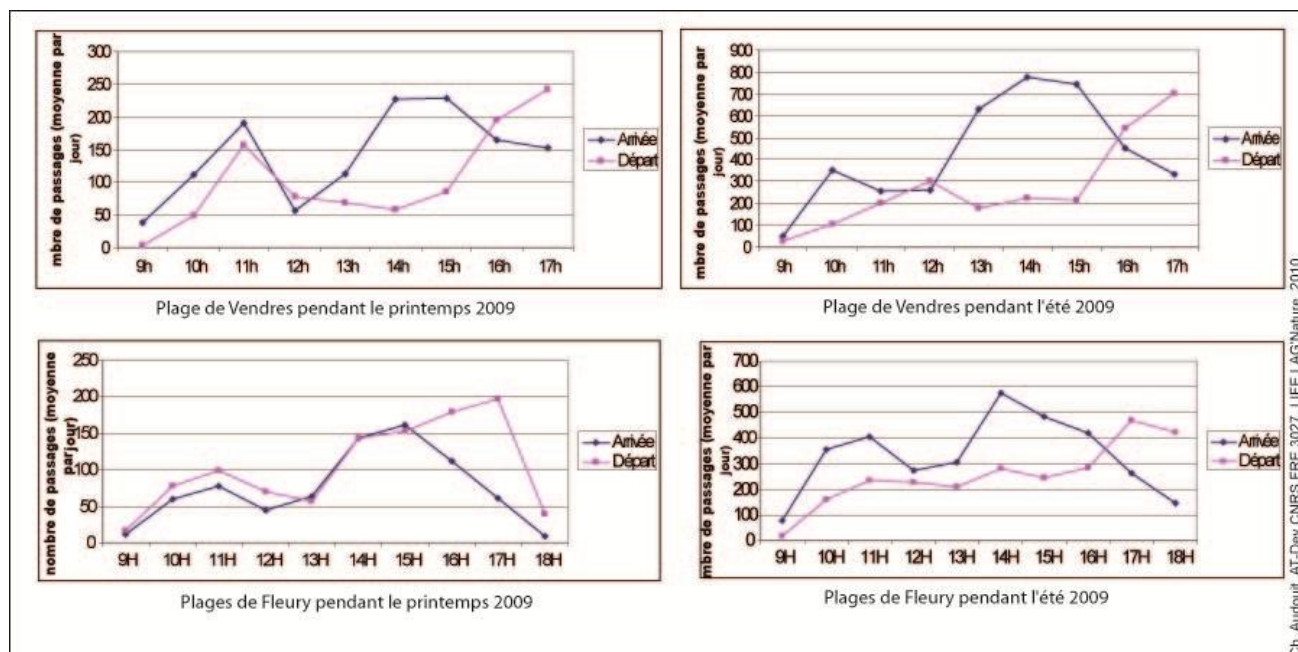


Figure 12 : Fréquentation journalière en fonction des horaires des plages de Vendres et de Fleury (2009)

3.1.2 Un public familial sur Vendres et un public de couples sur Fleury

Sur l'ensemble de la période observée (mai à août 2009), la plage de Vendres est fréquentée

essentiellement par des familles⁸ (46% des personnes), alors que le public de Fleury est composé de couples (44% des personnes) (Figure 13). Cette conclusion est la même que l'on prenne les passages ou bien le nombre des arrivées de personnes : la représentativité des différents types de public est identique.

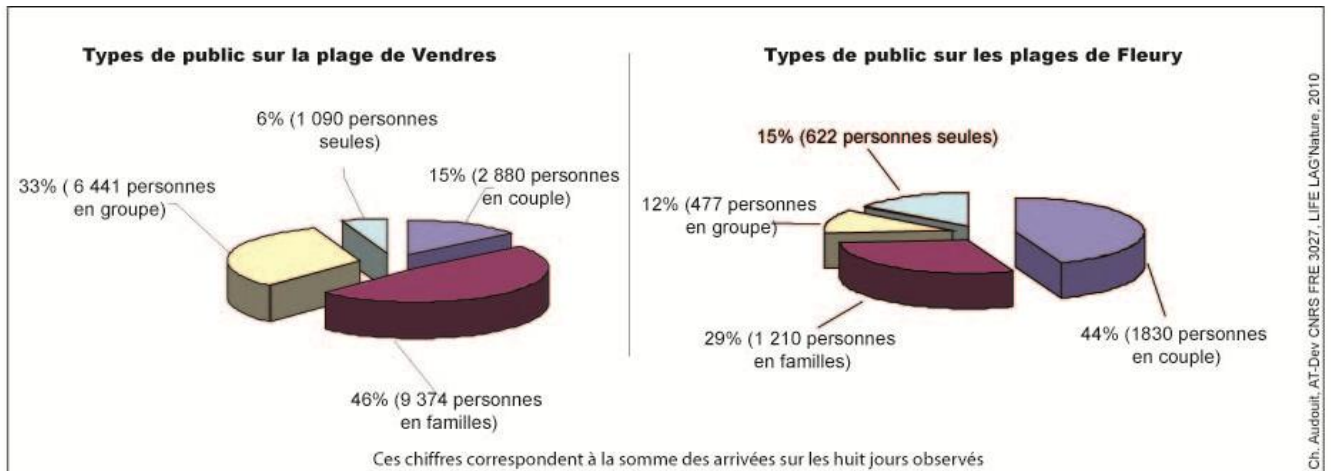


Figure 13 : Répartition des différents types de public sur les plages de Vendres et de Fleury en 2009

Le public change en fonction de la saison sur la plage de Vendres : au printemps, ce sont majoritairement des couples (30%) et des personnes seules (25%) qui viennent profiter de la plage, alors que pendant les vacances scolaires estivales, les familles (44%) puis les groupes (22%) sont les plus représentés (Figure 14). Pendant l'été, le type de public qui prédomine sur les plages de Fleury n'est pas le même que sur celle de Vendres. En effet, le nombre de familles (25%) est moindre que le nombre de couples (39%). Cependant, le nombre de personnes qui arrivent en famille⁹ est plus important que le nombre de personnes qui arrivent en couple¹⁰ sur ces plages pendant l'été (Figure 14). Aucune autre différence entre le nombre de personnes qui constitue un type de public et le nombre des types de public (ex : nombre de familles) n'apparaît.

⁸ Ne sont pris en compte que les arrivées à la plage. Ces chiffres correspondent à la somme des individus par type de public. Exemple : une famille est constituée de deux personnes minimums. Sur les huit jours observés, 9 374 personnes sont venues en familles ce qui correspond à 2 483.

⁹ 2 280 personnes arrivent en famille sur les quatre jours observés de juillet à août 2009.

¹⁰ 1 270 personnes arrivent en couple sur les quatre jours observés de juillet à août 2009.

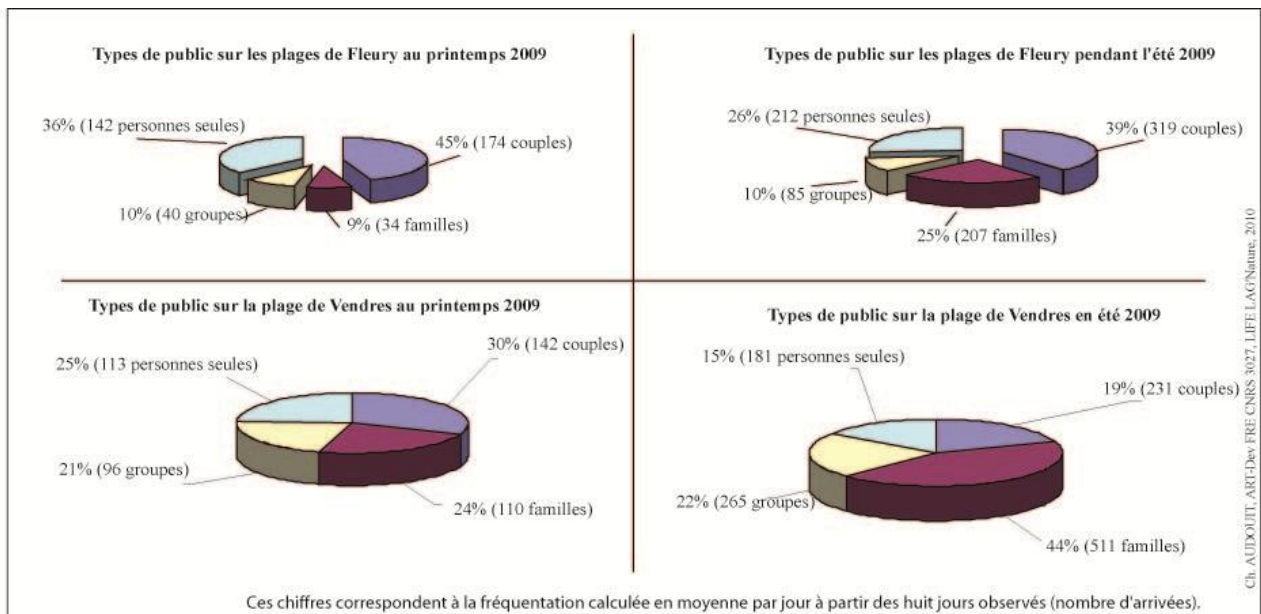


Figure 14 : Types de public sur les plages de Vendres et de Fleury (2009)

Une analyse des types de public en fonction des lieux permet de repérer des différences. Sur Vendres, si la fréquentation printanière est essentiellement représentée par des personnes seules et des couples, les accès de la plage proches des campings sont à contrario fréquentés à cette période de l'année par une population familiale et étrangère (Figure 15). Quelques soient les plages sur Fleury, la fréquentation printanière est dominée par une présence plus importante de personnes seules et de couples. Pendant la période estivale, le nombre de familles est plus important aux Cabanes de Fleury que le nombre de couples, contrairement à la plage naturiste et à celle qui se situe au niveau du Grau de Pissevaches (Figure 16).

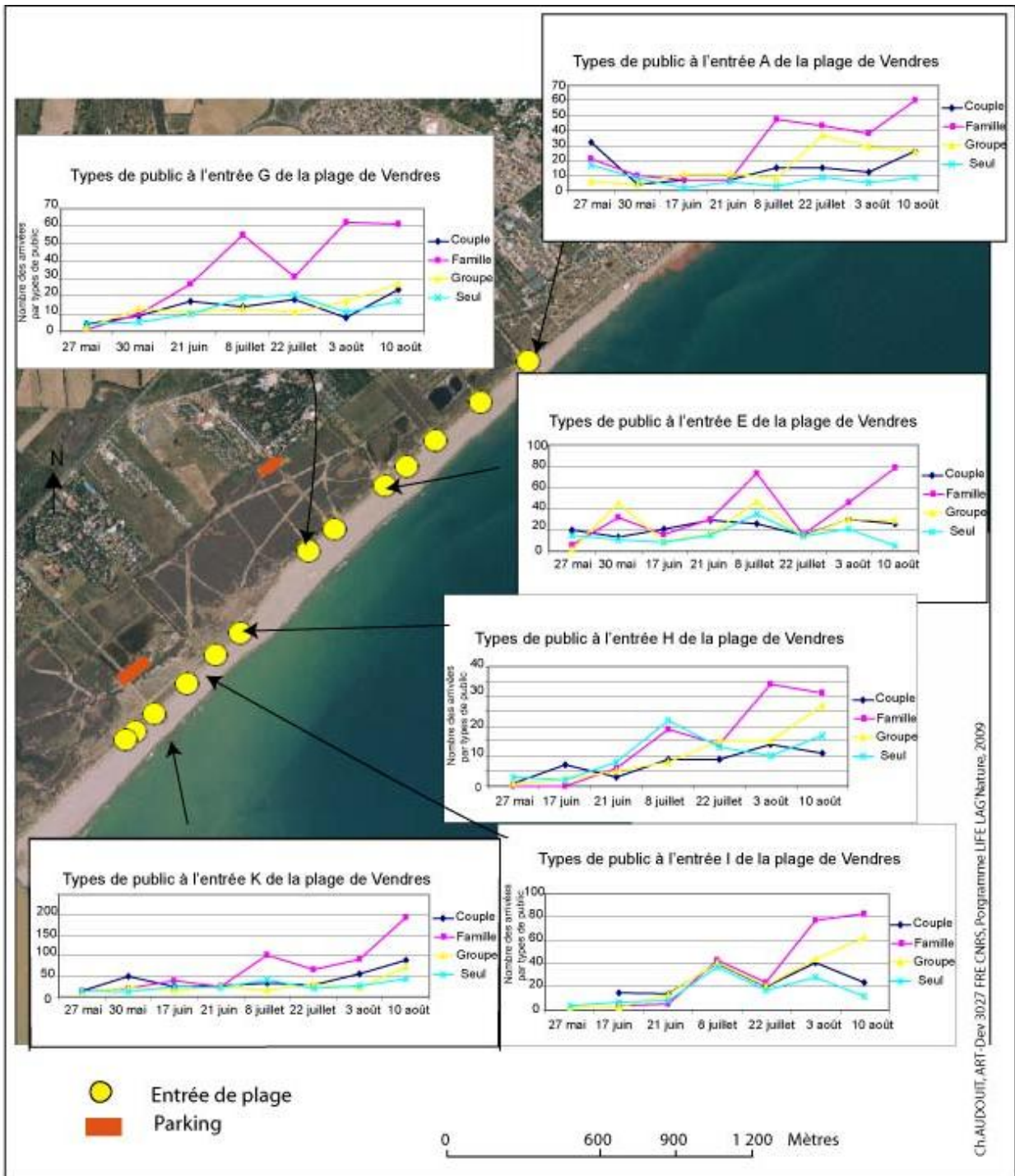


Figure 15 : Type de publics à différentes entrées de la plage de Vendres, 2009 (en fonction des arrivées)

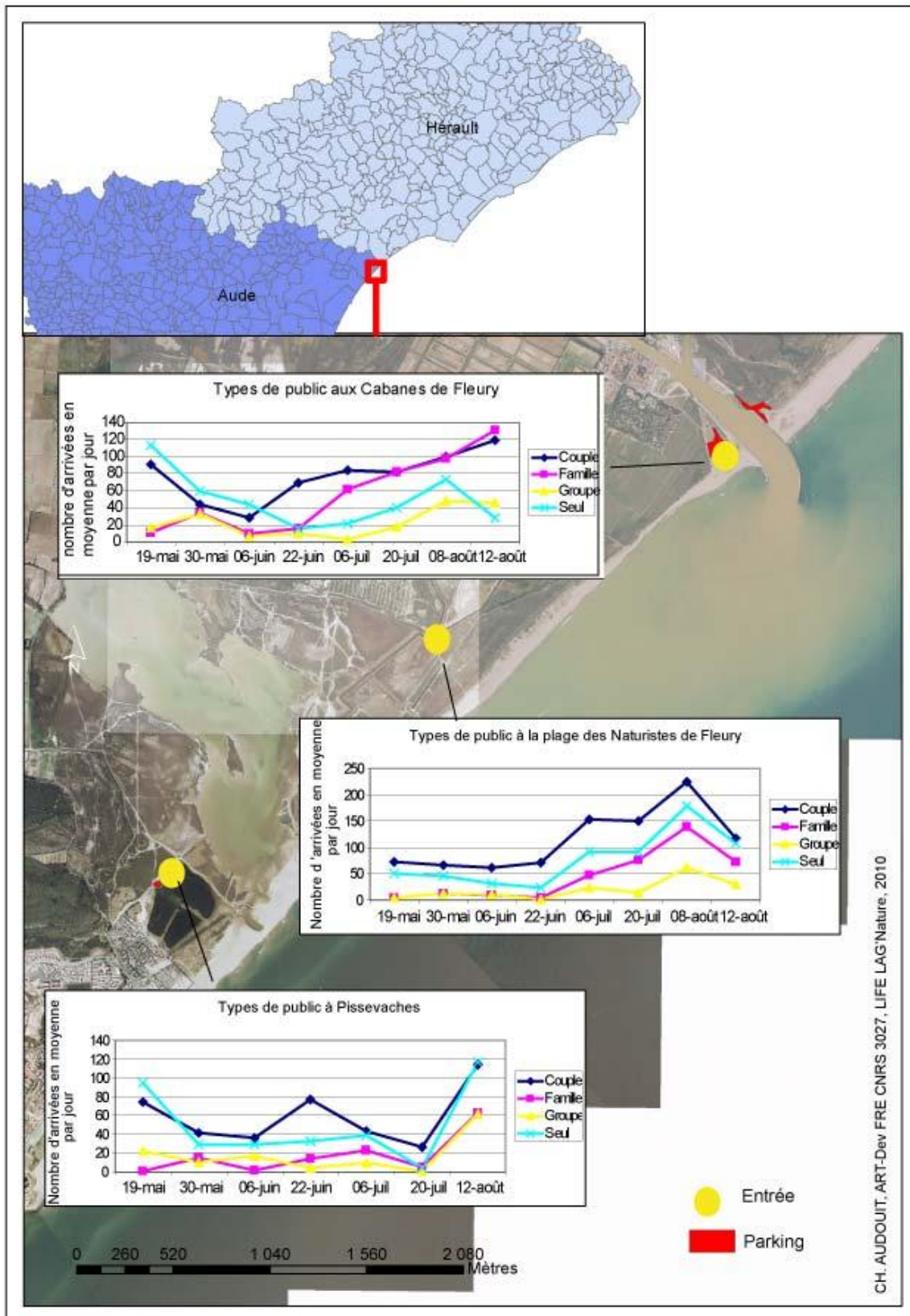


Figure 16 : Type de publics à différentes entrées des plages de Fleury, 2009 (en fonction des arrivées)

3.1.3. Les activités sur la plage de Vendres et celles de Fleury

Les activités observées sur les plages de Vendres et de Fleury sont essentiellement liées à **la pratique de la plage** qui consiste à se faire bronzer, se reposer, se baigner, se promener et jouer dans le sable (96% des activités pour Vendres et 83% pour celles de Fleury). Sur la plage de Vendres, les randonnées équestres ne représentent que 1% de l'ensemble des activités et le vélo 3%, alors que sur les plages de Fleury la pratique du vélo est plus courante (15% soit plus de 1 500 personnes sur les huit jours observés) (Figures 17 et 18). A Vendres, cinq quads, 3 motos et 4 moto-cross ont circulé dans l'arrière-dune, bien que cela soit strictement interdit.

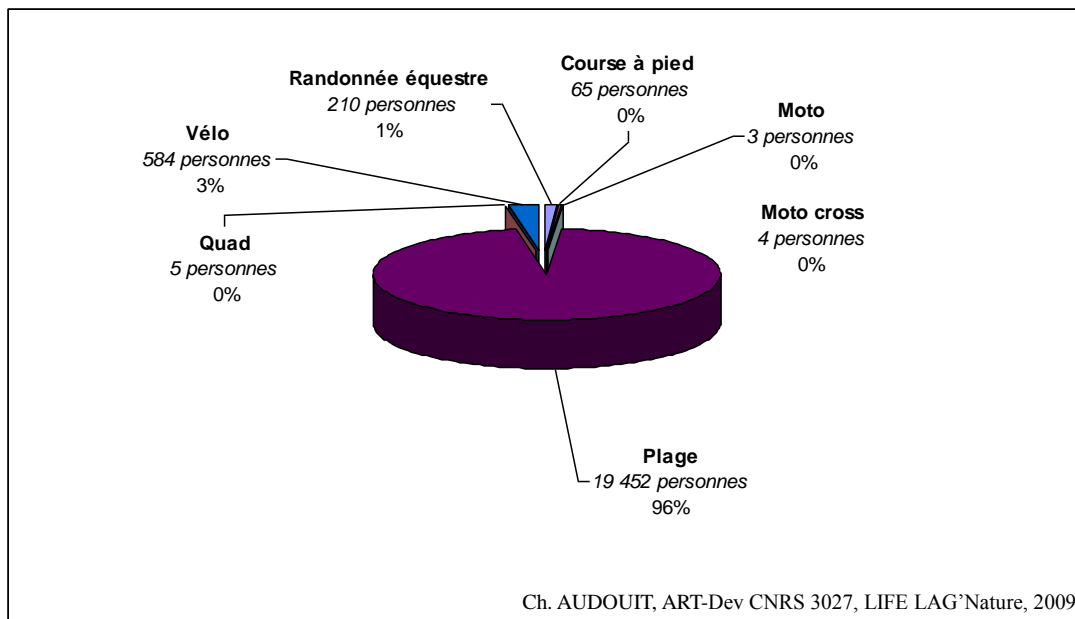


Figure 17 : Activités sur la plage de Vendres (nombre de personnes arrivées sur les 8 journées observées en 2009)

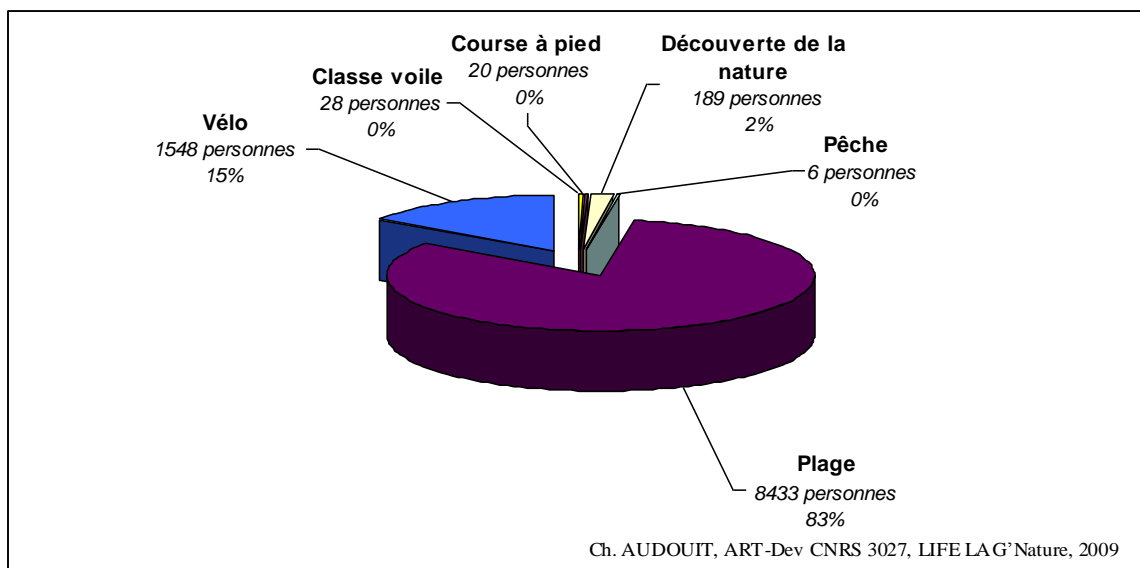


Figure 18: Activités sur les plages de Fleury (nombre de personnes arrivées sur les 8 journées observées en 2009)

La randonnée équestre est organisée, canalisée sur des chemins qui se trouvent en arrière-plage à Vendres. L'activité est peu répandue puisqu'elle génère qu'une quarantaine de cavaliers par jour en moyenne. La Figure 19 montre partiellement les circuits utilisés par les cavaliers. En effet, les observateurs n'ont pas dû relever à chaque fois le nombre de cavaliers puisque le chemin n° 18 n'est pas raccordé à un circuit. Parmi tous les chemins, six d'entre eux sont les plus utilisés : les chemins n°16, n° 18, n°19, n°28, n°29, n°38. Ces cheminements ne correspondent pas tous aux cheminements les plus empruntés par les usagers à pied. Les cavaliers longent les haies qui délimitent les parcelles des campings, et des parkings au milieu pré-dunaire. Cette activité récréative de plein air n'a pas été observée sur les plages de Fleury.

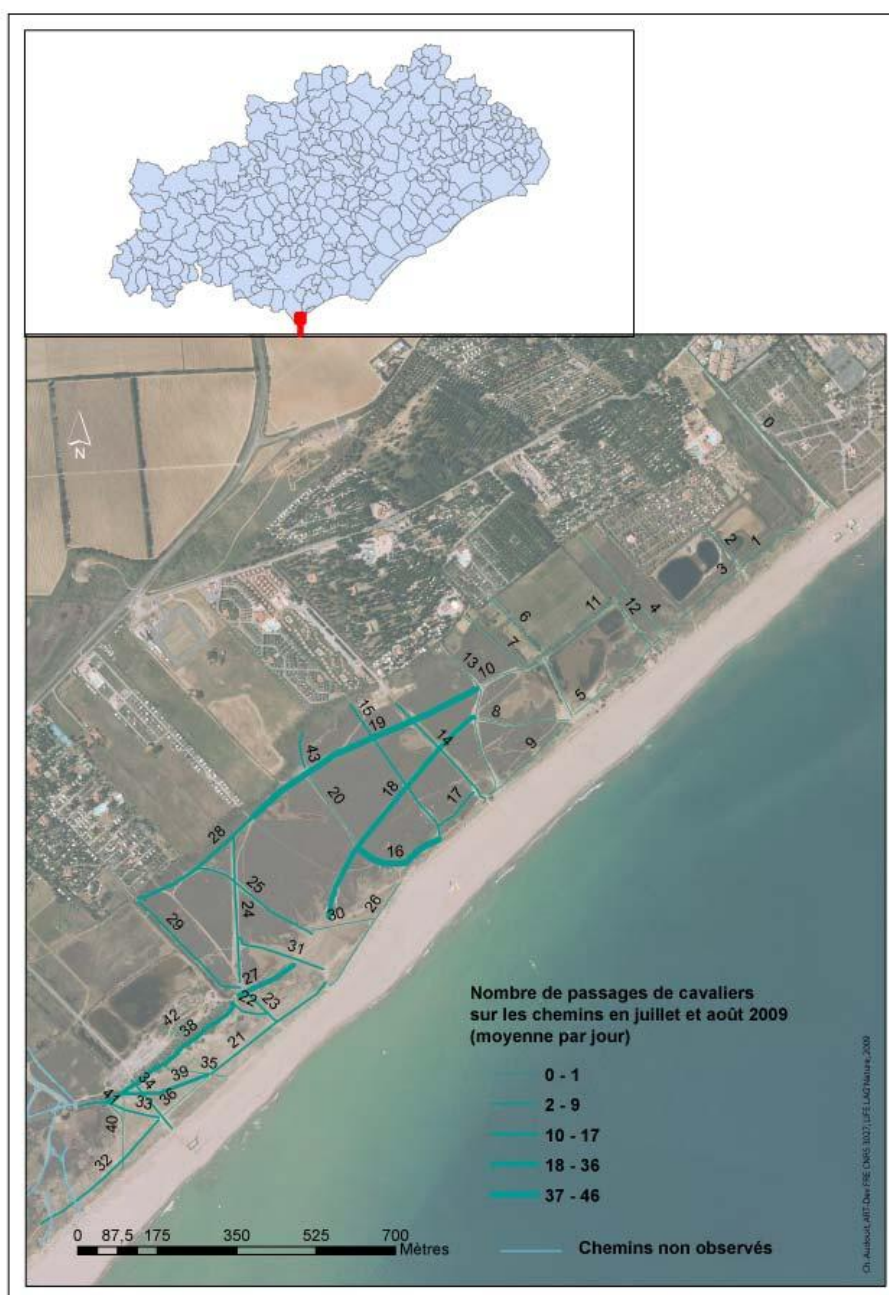


Figure 19 : Moyenne des passages de cavaliers par jour pendant les quatre jours d'observation en juillet et août 2009 sur la plage de Vendres

3.2.1 Déplacements et stationnement sur les plages de Vendres et de Fleury

- Se déplacer à pied pour aller à la plage : un mode de déplacement privilégié en saison estivale

Trois moyens pour arriver à la plage ont été observés : à pied, à vélo et en voiture. Les plagistes de Vendres qui arrivent en voiture se garent sur l'un des quatre parkings (parking Rocca, parking des Anglais, parking des Montilles, parking du Port) et accèdent à pied à la plage. Ceux de Fleury se stationnent au parking situé en arrière dune aux Cabanes de Fleury ou bien sur celui de Pissevaches avant le sentier de découverte qui longe la lagune. Le stationnement sera étudié dans la partie 3.2.2.

En saison estivale, la majorité des personnes se rendent à pied aux plages de Fleury (Figure 20). Pour accéder à la plage naturiste de Fleury, aucune possibilité n'existe pour y accéder en voiture ; l'accès se fait à pied ou en vélo¹¹. Ainsi, toute l'année aucune voiture n'accède à cette partie du rivage.

Aux Cabanes de Fleury, les personnes qui viennent à la plage en voiture sont deux à trois fois plus nombreuses que ceux qui arrivent à pied entre mai et juin. La tendance s'inverse progressivement pendant la période estivale (juillet à août) puisque le 12 août, le nombre de plagistes arrivé à pied et en voiture est pratiquement similaire (463 contre 430 personnes). Un camping est situé à proximité de l'accès à la plage ce qui explique cette tendance estivale.

Selon les jours sur le secteur de Pissevaches, les usagers arrivent en plus grand nombre soit en voiture soit à pied. Une aire de camping se situe en face de l'accès à la plage et un camping est installé le long de l'accès à la plage. Les journées de week-ends et au plus fort de la fréquentation estivale, le nombre de piétons est bien supérieur à celui des plagistes – automobilistes.

Sur la plage de Vendres, il a été difficile de distinguer ceux qui arrivaient en véhicules et ceux qui provenaient des campings.

¹¹ Les usagers du camping s'y rendent directement à pied ou en vélo, sinon les autres personnes doivent emprunter à pied les chemins provenant des Cabanes de Fleury ou bien du Grau de Pissevaches.

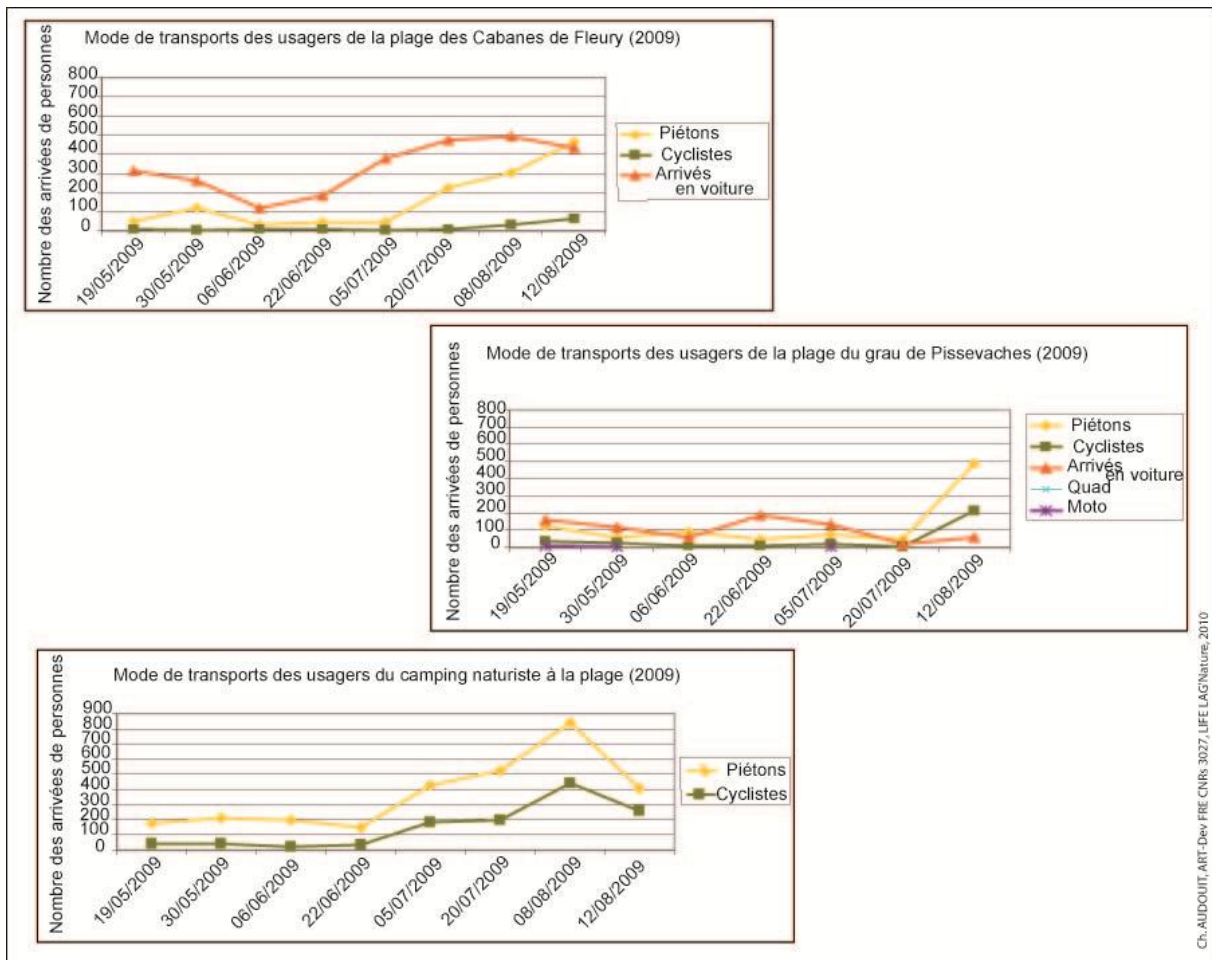


Figure 20 : Modes de déplacements sur les plages de Fleury en 2009

- Nombre de personnes sur les chemins en arrière dune des plages de Vendres et de Fleury

Les entrées de plage qui sont les plus fréquentées sur Vendres sont celles qui se trouvent le plus directement reliées aux campings (entrées n°2, n°4 et n°6) et au parking des Montilles (entrée n°11) (Tableau en annexes).

Au printemps, le maximum de passages¹² dans une journée est environ de 500 sur une entrée (Figures 21 et 22). Sur certaines, il peut avoir moins de 60 passages dans une journée à cette période de l’année. Ces entrées sont connectées à des chemins secondaires ce qui explique une fréquentation moindre que sur les entrées citées précédemment. La plage des Cabanes de Fleury est celle qui comptabilise le plus de passages en moyenne par jour pendant la période de printemps par rapport aux autres plages (Vendres, Pissevaches et plage naturiste). Plus de 350 passages sont comptabilisées sur le sentier de découverte qui longe la lagune de Pissevaches, alors que celui-ci ne permet pas d’accéder à la plage car le niveau d’eau est trop élevé. Il a été observé des personnes qui traversaient tout de même la lagune tout en ayant les pieds dans l’eau pour accéder à cette plage.

Pendant l’été, les entrées qui enregistrent le plus de passages sont l’entrée n°11 située à Vendres en face du parking des Montilles (1525 passages), la n°14 aux Cabanes de Fleury (1202 passages) et la n°15 à la plage de naturiste à Fleury (1200 personnes). Sur Vendres, les entrées n° 2, 3, 10 12 et 13 enregistrent entre 9 à 35 passages par jour. Le secteur de Pissevaches attire moins de monde que sur les deux autres secteurs étudiés de la plage de

¹² Tous les arrivées et les départs des personnes ont été pris en compte.

Fleury. L'entrée située en face du chemin (le long du camping) enregistre 266 passages (en moyenne par jour) et celui qui longe la lagune, 379 passages.

Les chemins les plus empruntés sont ceux qui relient directement et le plus rapidement les parkings et les campings à l'entrée de plage la plus fréquentée (Tableaux en annexes). Deux classes ont été faites, la première représente le nombre de passages en moyenne par jour entre mai et juin 2009 et la deuxième le nombre de passages en moyenne par jour entre juillet et août. La somme des passages a été divisée par le nombre de jours observés dans chacune des classes.

Pendant la période printanière (fin mai à fin juin), les chemins n°2 et n°14 à Vendres, et le n°15 à Fleury comptent 340 à plus de 500 passages par jour. Le chemin n° 14 est celui qui relie le parking des anglais à la plage, à proximité de cet axe des campings sont installés. Les jeunes personnes qui sont en classes bleues utilisent ce chemin, ce qui explique ce taux de fréquentation à cette saison. Le chemin n°2 est court et relie directement le camping, situé à l'est de la zone d'étude, à la mer. Le n° 15 correspond au chemin qui relie le camping naturiste à la mer. La plupart des chemins qui sont parallèles et obliques au rivage peuvent comptabiliser jusqu'à 25 passages par jour. Multiplier par 90 jours pour évaluer la fréquentation sur deux mois du printemps, le nombre de passages passe à plus de 2 200. Les impacts liés au piétinement, au tassement du sol, au recul de la végétation peuvent donc être non négligeables. La diffusion des personnes et par conséquent la multiplication des cheminements est moindre sur les plages de Fleury.

Le maximum atteint pendant les quatre journées d'observation au cours de cette saison, a été de 518 à 460 passages de personnes sur les chemins n°2 à Vendres et celui qui relie le camping naturiste à la mer à Fleury.

Les chemins les plus fréquentés pendant juillet et août sont les mêmes que ceux de mai et juin. Les secteurs concernés par cette fréquentation évaluée entre 600 à 1 600 passages sont :

- celui des Montilles,
- le secteur du parking des anglais et des campings situés à proximité,
- le chemin n°0 qui relie le parking Rocca et les campings à proximité de cette aire de stationnement à la mer,
- les chemins n°2, n°6, n°14 et 15 qui relient d'importants campings à la mer,
- celui qui relie le camping naturiste à la plage à Fleury,
- le secteur des Cabanes de Fleury.

Le maximum atteint est de 1620 passages, sur une partie du chemin qui relie le camping naturiste à la mer. Ce chemin atteint ce niveau de fréquentation au cours des quatre journées d'observation. C'est le chemin le plus fréquenté des secteurs étudiés.

La plupart des chemins qui sont parallèles et obliques au rivage peuvent comptabiliser jusqu'à 67 passages. Multiplier par 90 jours pour évaluer la fréquentation sur deux mois de l'été, le nombre de passages passe à plus de 6 300. Cependant, cette fréquentation paraît peu importante par rapport à ceux qui ont été cités précédemment.

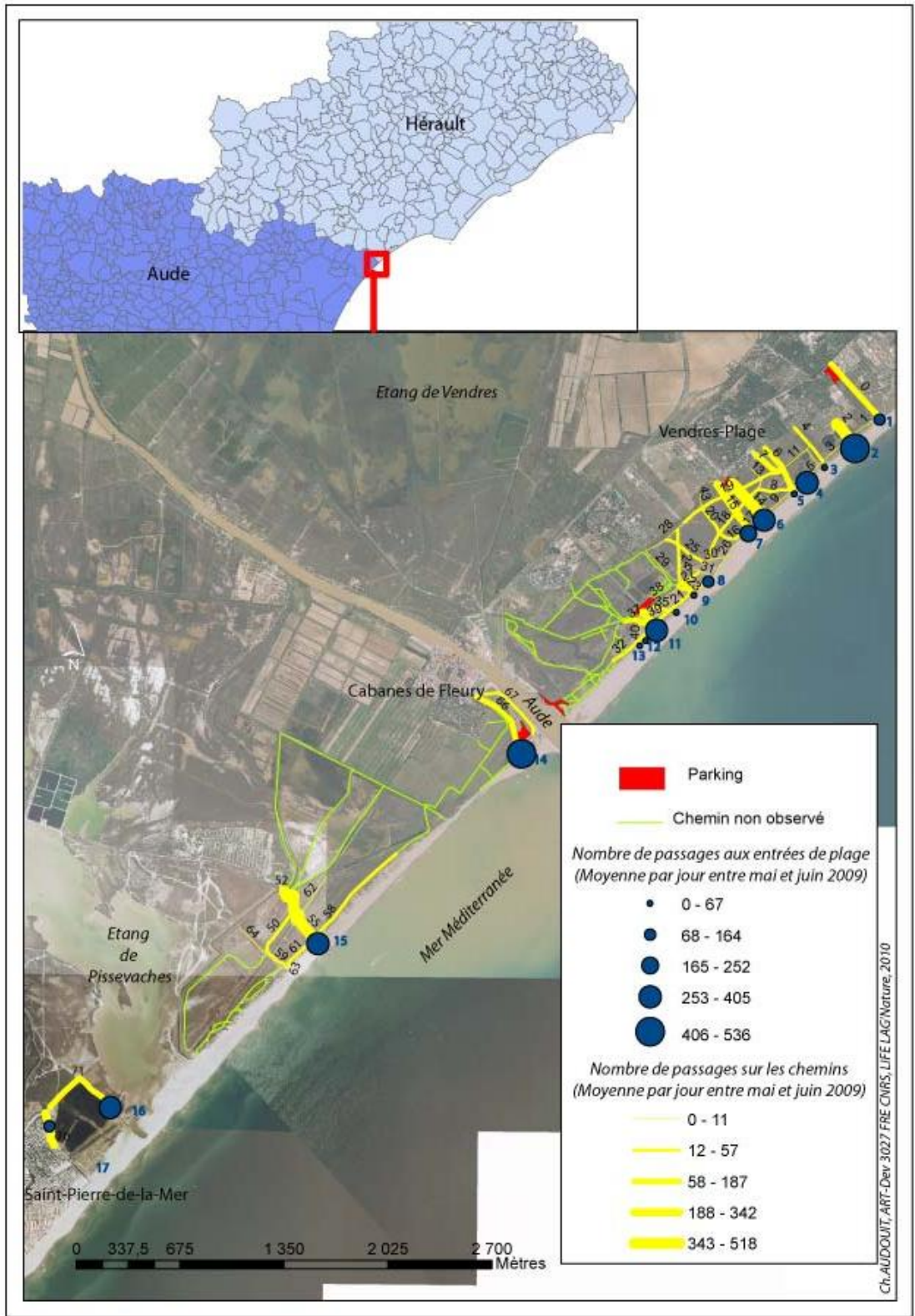


Figure 21 : Moyenne des passages par jour pendant les quatre jours d'observation en mai et juin 2009 sur la plage de Vendres

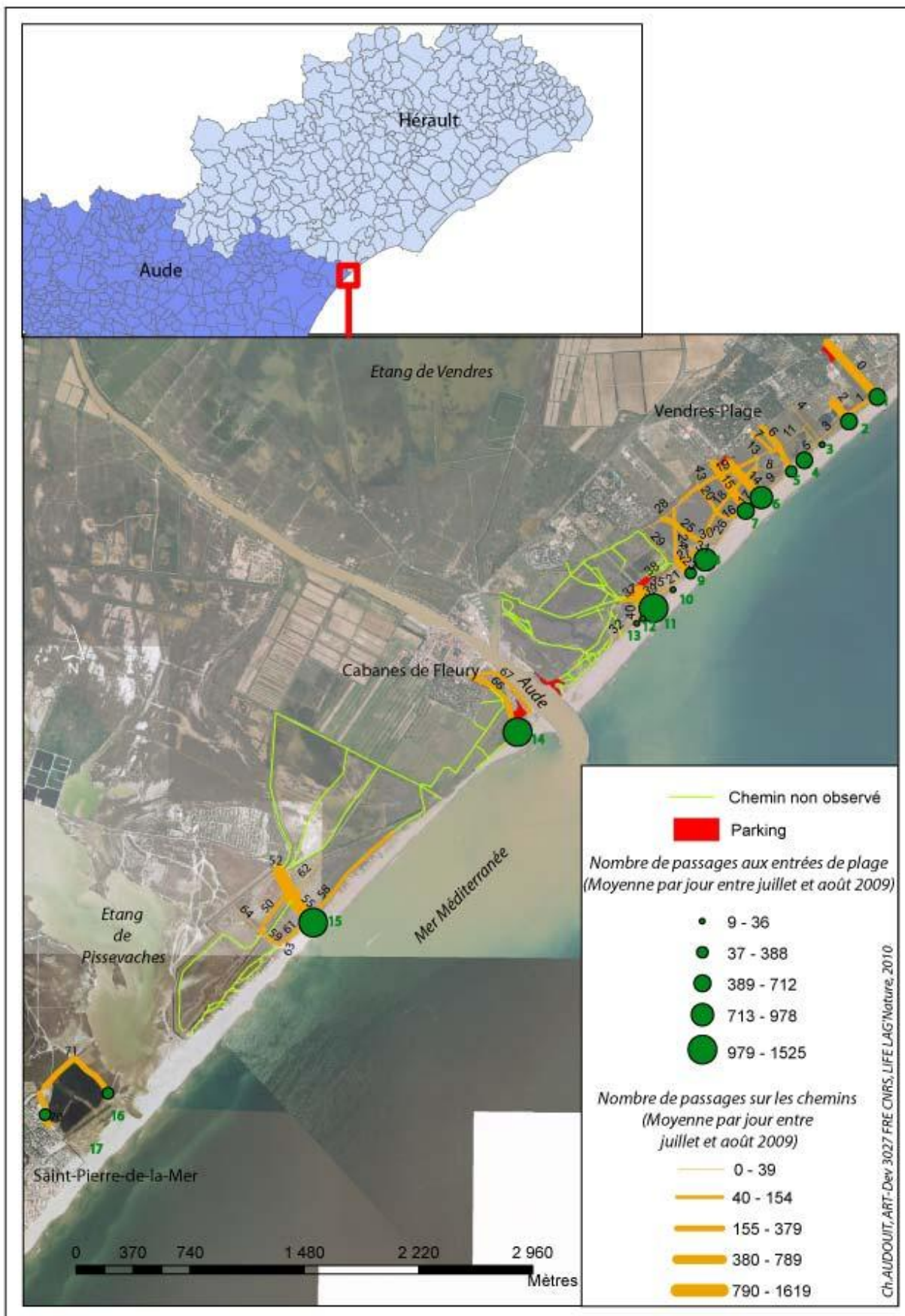


Figure 22 : Moyenne des passages en juillet et août 2009 sur la plage de Vendres

- Accéder en vélo à la plage : cheminements et sites

Arriver ***en vélo*** à la plage ou faire une promenade en vélo sur les chemins en arrière de la dune sont des activités peu développées sur Vendres (Figure 23). En effet, il a été observé une quarantaine de cyclistes au maximum, en moyenne par jour, sur certains chemins, soit 1/27^{ème} de la fréquentation totale (équestre, cycliste, pédestre). Les chemins utilisés par un nombre important de cyclistes sont les mêmes que ceux fréquentés par les usagers à pied. Ainsi, les accès les plus fréquentés par les cyclistes sont les chemins qui relient à la plage, le parking des Montilles, le parking des anglais et les campings de la partie occidentale du secteur étudié. Les chemins qui connectent la plage aux campings les plus éloignés sont plus fréquentés par des cyclistes que les autres chemins d'accès.

Accéder aux plages de Fleury en vélo semble être une pratique plus courante qu'à Vendres. Si sur les huit jours observés, plus de 580 passages de vélos ont été comptabilisés dans les arrières dunes de Vendres, la fréquence sur les plages de Fleury est trois fois plus importante (1548 passages sur huit jours). Ces passages sont essentiellement concentrés entre le camping naturiste et la plage naturiste : plus de 1 000 passages entre juillet et août à partir du chemin n°52 jusqu'à la mer.

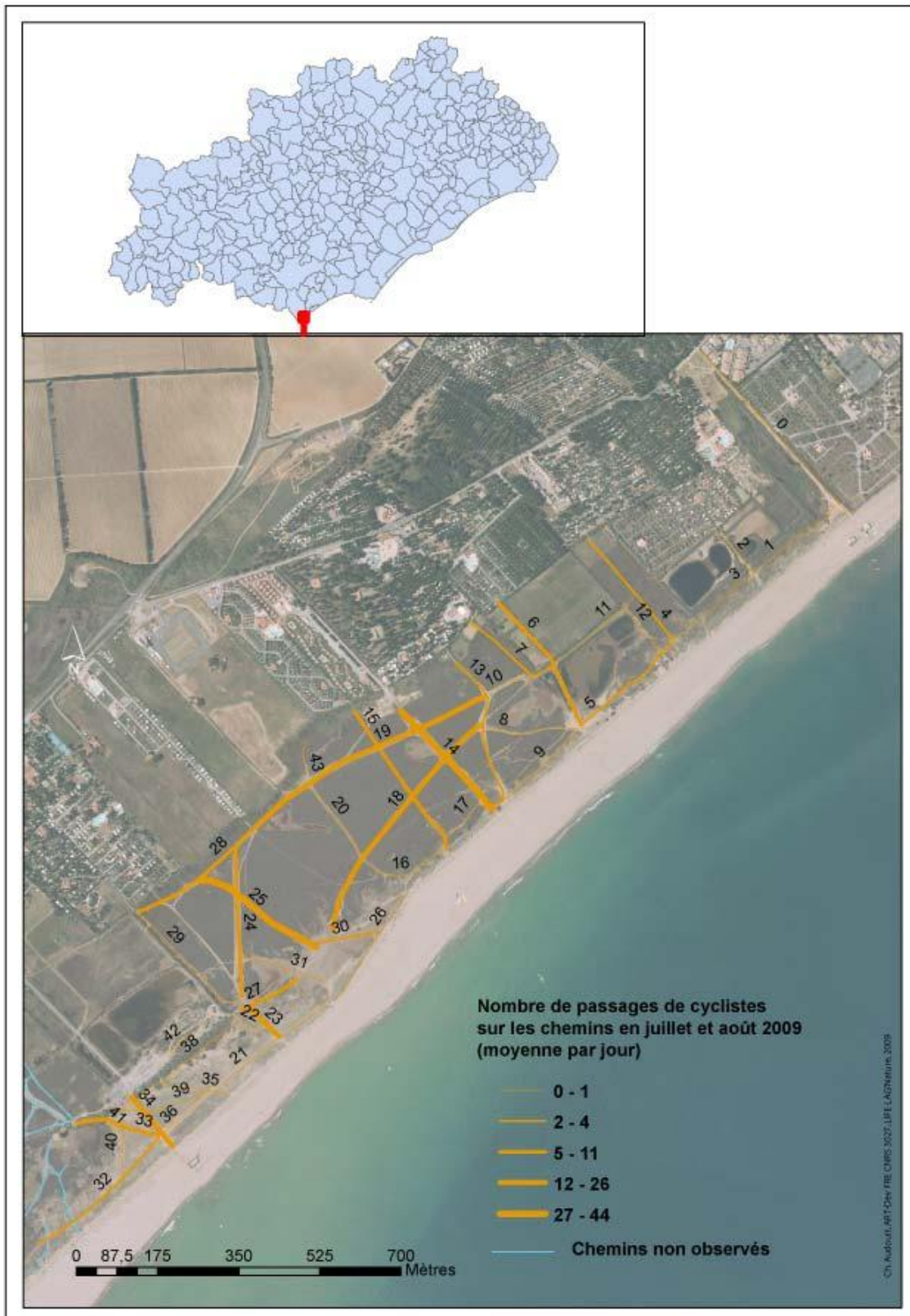


Figure 23 : Moyenne journalière des passages des cyclistes en juillet et août 2009 sur la plage de Vendres

- Nombre de stationnement sur les parkings¹³ de Vendres et de Fleury

- *Parkings des Montilles à Vendres, des cabanes de Fleury et celui de Pissevaches*

Quelques soit la période de mai à août, le classement des parkings en fonction de leur nombre de véhicules stationnés reste le même (Tableau 2):

- 1) : Le parking des Cabanes de Fleury
- 2) : Le parking des Montilles,
- 3) : Le parking dans le secteur de Pissevaches.

Tableau 2 : Le nombre d'arrivées de véhicules en moyenne par jour

	P. Cabannes de Fleury	P. Pissevaches	P. Montilles
Fréquentation en mai et en juin	153	79	101
Fréquentation en juillet et août	302	140	219

Ch. AUDOUIT, ART-Dev CNRS 3027, LIFE LAG'Nature, 2009

Au printemps, plus de 100 véhicules par jour ont été garés sur le parking des Montilles. Le parking des Cabanes de Fleury a enregistré plus de 150 véhicules stationnés par jour. Le nombre de véhicules stationnés sur le secteur de Pissevaches est le plus faible des trois parkings (Pissevaches, cabanes de Fleury et Montilles) : moins de 80 véhicules par jour. Les week-ends du 30 mai, et du 6 juin ne montre pas une fréquentation plus importante que dans la semaine (Figure 24).

La fréquentation double au cours **de l'été**, dès le mois de juillet sur les trois parkings. Sur le parking des Montilles, la fréquentation est de 219 véhicules par jour en moyenne. L'affluence est telle aux cours des journées de comptage en août, qu'il a été difficile pour l'observateur de tout comptabiliser (personnes sur les chemins, les entrées de plages et parking), si bien que le nombre de véhicules stationnés ces jours-là n'est pas fiable. Le nombre de véhicules stationnés dépasse les 450 véhicules le 10 août, ce chiffre est fortement minimisé ; c'est pourquoi il est préférable de ne retenir que le nombre de stationnement de mai à juillet 2009. On peut tout de même avancer que la fréquentation en août est très intense. D'ailleurs, les véhicules stationnent au-delà du parking. La journée du 22 juillet se dénote des autres jours par une faible fréquentation car les conditions météorologiques étaient très mauvaises (grande difficulté à rester sur la plage à cause de la force du vent et du taux d'humidité important).

Sur le parking des Cabanes de Fleury, 300 à plus de 350 véhicules par jour ont été stationnés lors des trois journées de juillet et d'août 2009.

Sur l'aire de stationnement de Pissevaches, le 12 août a été marqué par une forte fréquentation (333 véhicules), pratiquement autant que sur le parking des Cabanes de Fleury.

¹³ Rappel : la méthodologie de la récolte des données n'a pu être la même sur tous les parkings pour des raisons de logistique assez lourde. On distingue donc l'analyse des parkings Rocca, des anglais et du Port de celle des parking de Fleury et des Montilles.

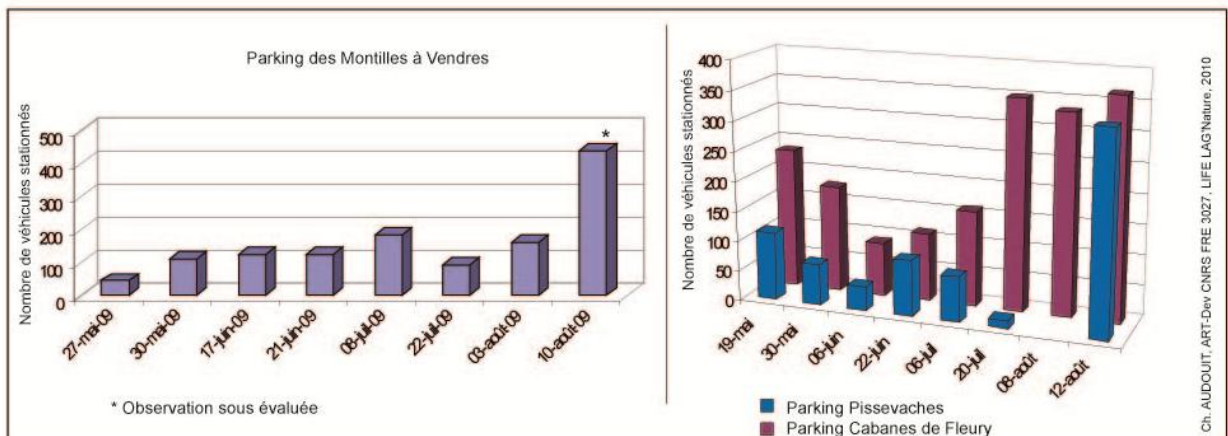


Figure 24 : Nombre des arrivées des véhicules aux parking des Montilles à Vendres et à celui des Cabanes de Fleury et de Pissevaches (2009)

Quelque soit le créneau horaire, et la période observée (printemps ou été), la tendance générale montre que le parking des Cabanes de Fleury accueille le plus grand nombre de véhicules (Figure 25). Pendant la saison estivale, 130 à 144 véhicules sont stationnés sur ce parking entre 15h00 et 18h00, alors que sur celui des Montilles, il a été comptabilisé 82 à 101 véhicules. Sur le parking de Pissevaches, une vingtaine de véhicules ont été enregistrés sur le même créneau horaire et à la même période.

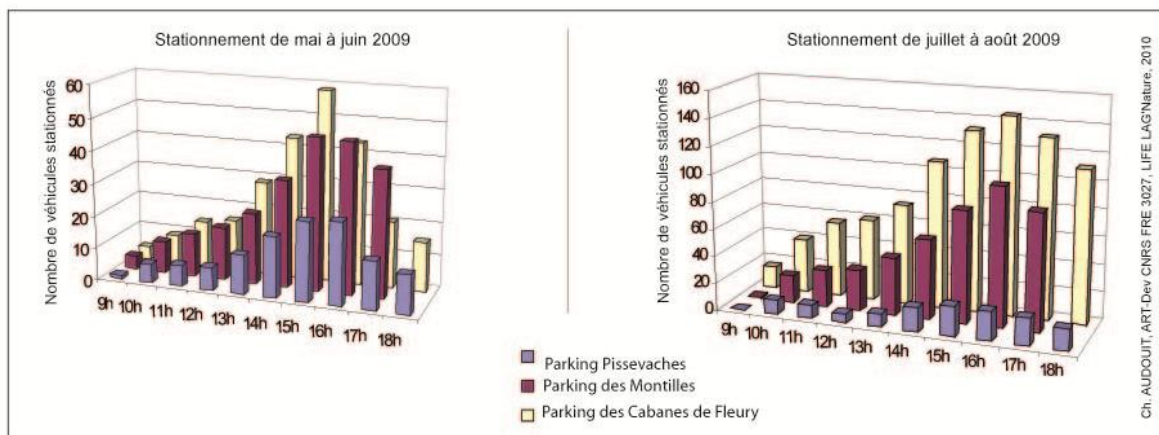


Figure 25 : Capacité d'accueil par tranches horaires sur les trois parkings (Montilles, Cabanes de Fleury, Pissevaches) sur huit journées observées en 2009

- Parking Rocca, Parking des Anglais, et Parking du Port à Vendres

A Vendres, le parking des anglais est le plus petit de part sa taille, ce qui explique une fréquentation moindre que sur les deux autres parkings de la commune (Rocca et port). Il a été observé moins de 30 véhicules stationnés dans une journée (juin) et moins de 150 véhicules sur le créneau horaire le plus fréquenté pendant la période estivale (entre 14h00 et 15h00).

Le stationnement au port de Vendres est anarchique, des voitures (plus d'une vingtaine) sont stationnées entre les dunes. Il existe un parking mais qui se trouve à plus de 700 m de la mer ; c'est pourquoi tous les usagers vont en voiture derrière les dunes ou se garent le long de la

digue juste derrière la plage. Les aménagements du port ont été terminés début juin 2009 ; ce qui peut expliquer un nombre de véhicules plus important sur ce secteur, à partir de juillet, que sur le parking Rocca (Figures 26 et 27). D'après les observations, les usagers arrivent plus tôt le matin, en juin, sur le secteur du port que sur le secteur Rocca, ceci est lié à la pratique de la mer. Plus d'une vingtaine de pêcheurs à la ligne s'installent sur la digue très tôt le matin. Puis au cours de la journée la tendance s'inverse, les plagistes sont plus nombreux que les pêcheurs à la ligne. Si la fréquentation est plus importante sur le parking Rocca à Vendres que celui du port en début d'après-midi -entre 13h00 et 14h00- (ce qui correspond au deuxième pic de fréquentation), elle devient plus forte au port en cours d'après-midi de 14h00 à 17h00, et plus particulièrement en fin d'après-midi sur le créneau 16h00 à 17h00, en juin.

Le nombre de véhicules stationnés sur chacun des parkings est multiplié par trois entre juin et la période estivale (juillet à août). Si le nombre de véhicules stationnés ne dépasse guère une cinquantaine de voitures en juin, il atteint 400 sur le créneau de 16h00 à 17h00 au port (tranche horaire la plus fréquentée sur cette partie du littoral communal), et 200 véhicules sur le parking Rocca entre 14h00 et 15h00 (tranche horaire la plus fréquentée du parking).

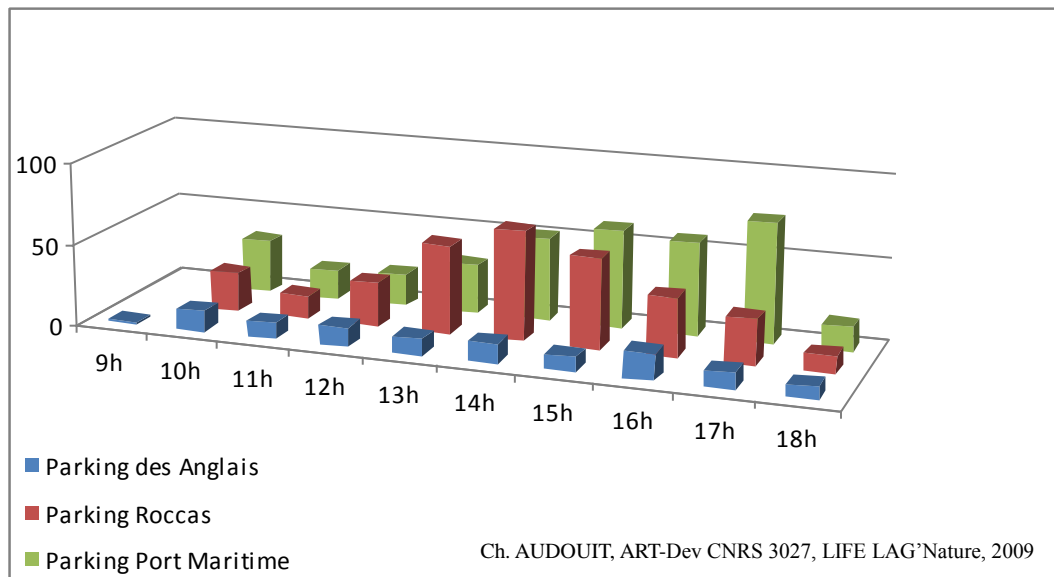


Figure 26 : Nombre de véhicules en juin 2009 sur 2 journées observées par tranches horaires sur les trois parkings de Vendres-Plage

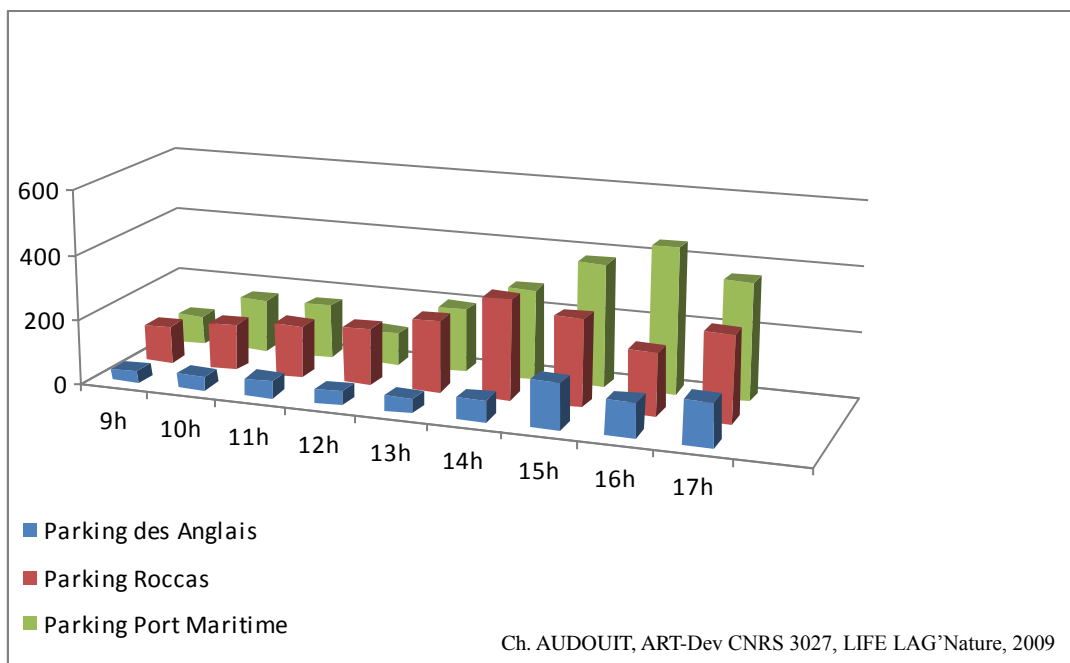


Figure 27 : Nombre de véhicules entre juillet et août 2009 sur 4 journées observées par tranches horaires sur les trois parkings de Vendres-Plage

- Origines géographiques des usagers

- Parkings des Montilles à Vendres, des cabanes de Fleury et celui de Pissevaches

Si au printemps, une majorité des usagers des plages de Vendres et de Fleury proviennent du département (44%), ce n'est plus le cas pendant la période estivale (Figure 26). La proportion de touristes est dominante lors de la saison chaude (plus de 60%).

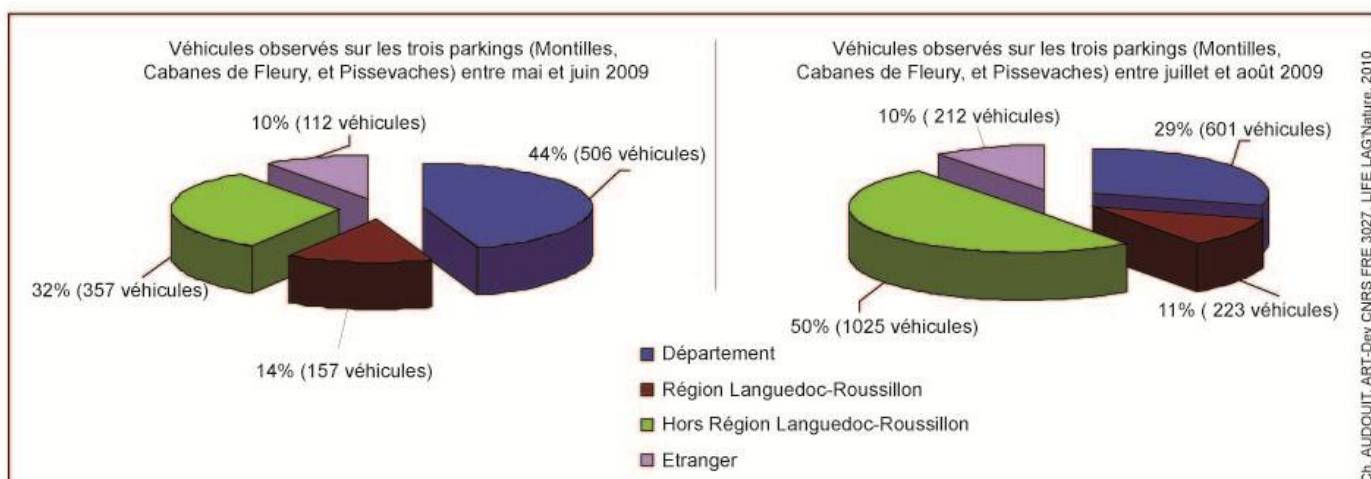


Figure 26 : Origine géographique des usagers de l'ensemble des trois parkings (Montilles, Cabanes de Fleury, Pissevaches)

Pendant le printemps, la population touristique qui stationne sur le parking des Cabanes de Fleury est plus importante sur celle qui utilise le parking des Montilles (Figure 27). Cependant, la proportion de touristes et des personnes issues de la population locale et de proximité est la même au parking de Pissevaches.

Pendant la saison estivale, plus de 560 véhicules provenant de la population touristique ont été stationnés au parking des Montilles sur quatre jours d'observation. Sur celui des Cabanes de Fleury, 530 véhicules provenant de cette population a été enregistrés. Par contre, le nombre des héraultais est plus important aux Montilles (330) que celui des audois sur les parkings de Fleury (200 véhicules sur quatre jours).

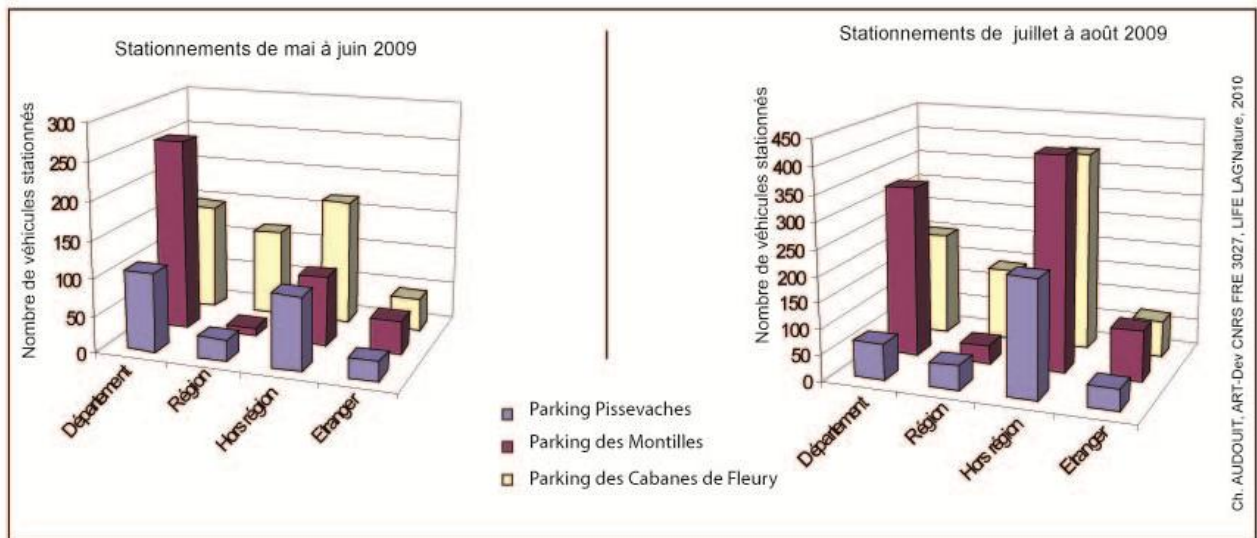


Figure 27 : Origine géographique des véhicules stationnés sur les trois parkings (Montilles, Cabanes de Fleury, Pissevaches)

Au printemps, sur l'ensemble de trois parkings, les véhicules stationnés qui ne sont pas du département proviennent essentiellement des départements limitrophes (Tarn, Haute-Garonne, l'Ariège, Aude pour le site des Montilles et l'Hérault pour ceux de Fleury) (Figures 28 et 29). Il est intéressant de constater que les héraultais représentent 26% des véhicules du parking des Cabanes de Fleury (111 véhicules sur quatre jours observés). A contrario peu de audois viennent se garer au parking des Montilles à Vendres à cette période de l'année (moins de 3%, soit 8 véhicules sur quatre jours).

Pendant la période estivale, sur le parking des Montilles à Vendres, 42% des véhicules sont immatriculés dans l'Hérault (330 voitures). Le nombre de véhicules audois représente moins de 2% des usagers (15 véhicules sur quatre jours). Le Tarn, la Haute-Garonne et le Rhône constituent entre 7 et 3 % des véhicules stationnés. Des départements comme l'Aude, le Gard, l'Isère, la Haute-Savoie, la Loire, la Saône-et-Loire et d'autres du Nord- Nord-Est de la France assurent moins de 3% de la fréquentation du parking.

A cette même période de l'année, les véhicules stationnés en plus grand nombre sur le parking des Cabanes de Fleury proviennent du département, l'Aude (24%, soit 198

véhicules). Le nombre de voitures héraultaises n'est pas négligeable et montre ainsi que le fleuve ne représente pas tant une barrière pour les flux des activités récréatives pour les héraultais (19%, soit 137 véhicules). Les départements limitrophes comme le Tarn, la Haute-Garonne ou d'autres comme ceux de la région Parisienne, du Puy de Dôme, La Loire, la Drôme, l'Isère, le Rhône représentent entre 1 à 6% des véhicules stationnés.

La majorité des véhicules stationnés sur la petite aire de stationnement de Pissevaches sont immatriculés dans le département (20%, soit 70 véhicules). Les véhicules héraultais représentent 14% et le Tarn moins de 13%. La diversité des origines des immatriculations est bien moindre que sur les deux sites précédents malgré la période estivale.

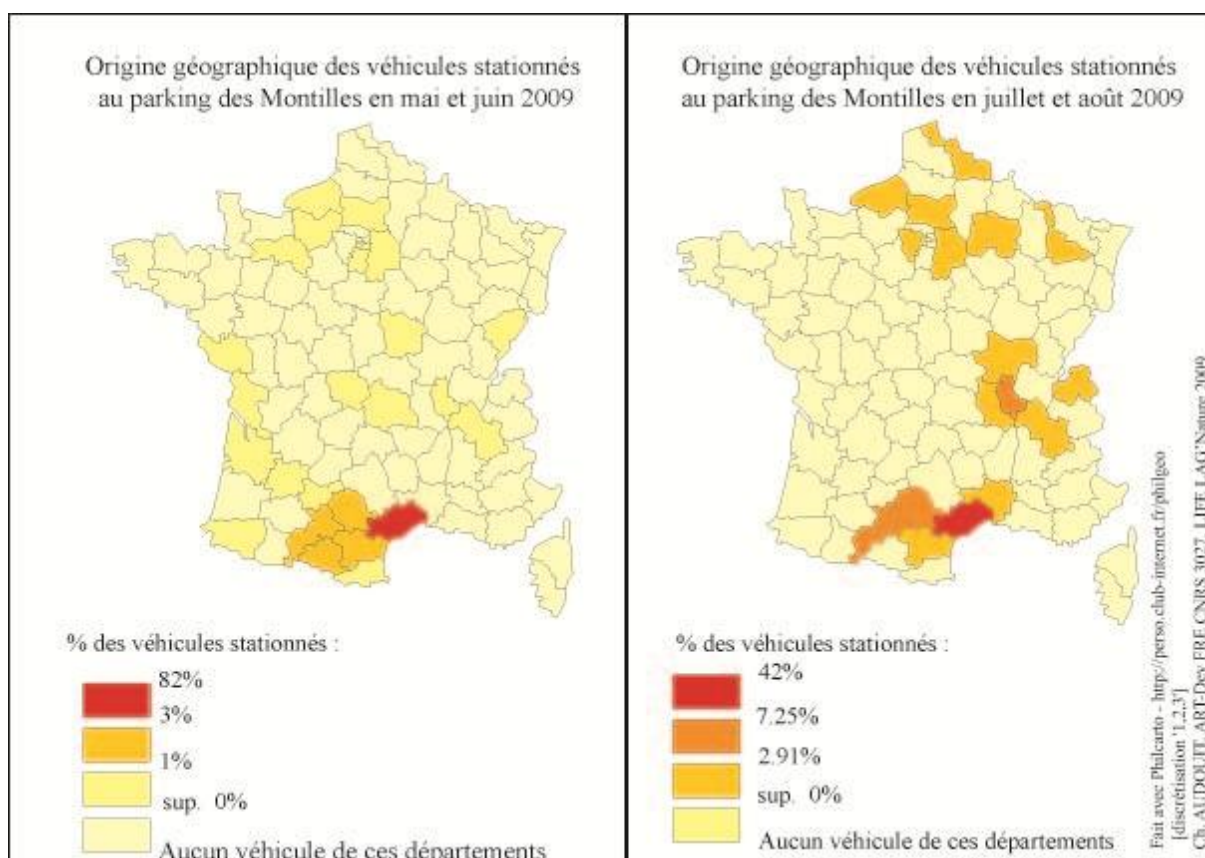


Figure 28 : Origine géographique des véhicules stationnés au parking des Montilles à Vendres en 2009

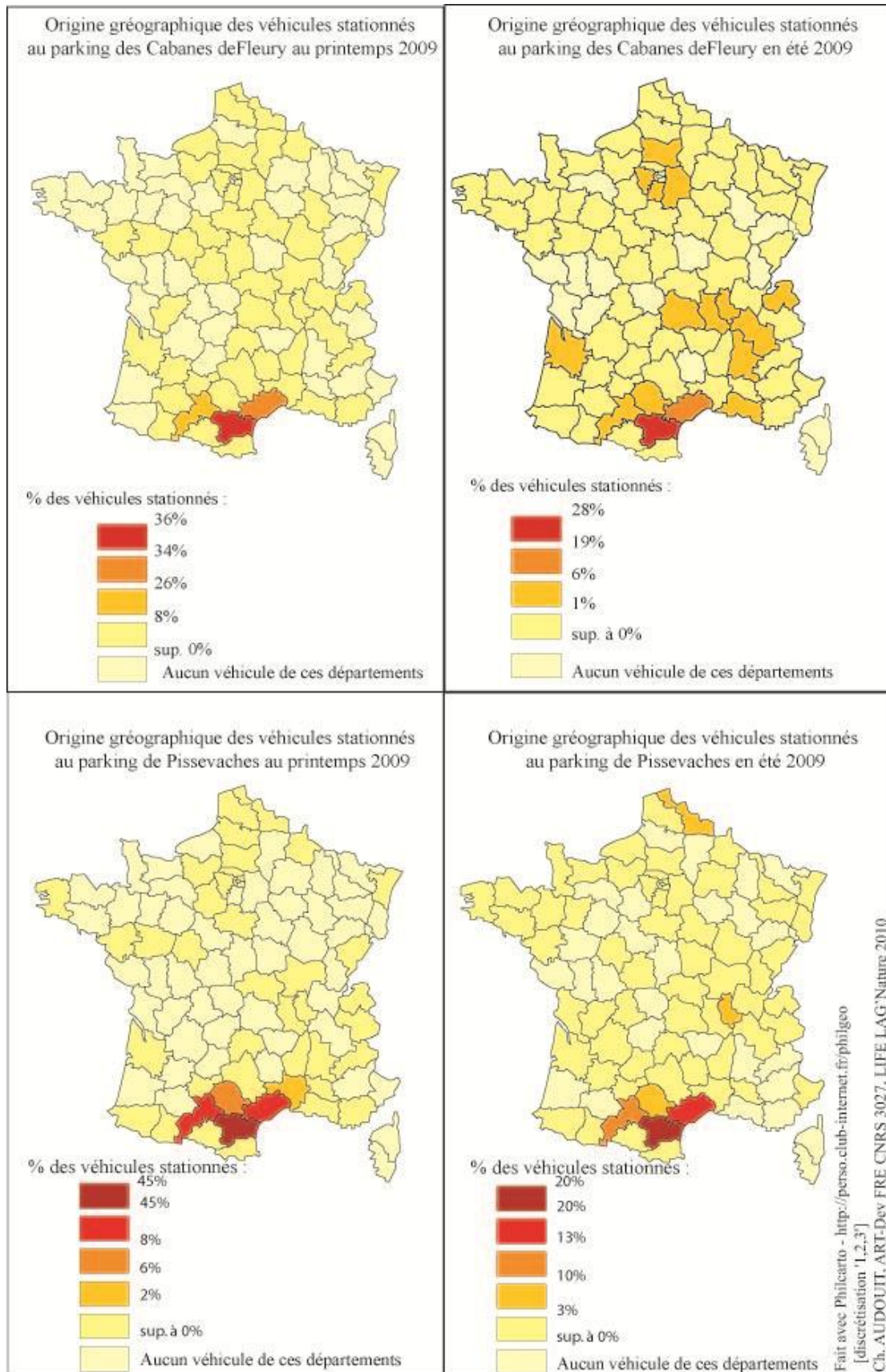


Figure 29 : Origine géographique des véhicules stationnés aux parkings des Cabanes de Fleury et de Pissevaches à Fleury en 2009

- Parking Rocca, Parking des Anglais, et Parking du Port à Vendres

En juin, sur les trois parkings de Vendres (Rocca, le port et le parking des anglais), le nombre de véhicules héraultais (54%, soit 419 véhicules) est plus importante que celui des touristes -personnes issues des régions françaises autres que celle du Languedoc-Roussillon- (moins de 350 véhicules) (Figure 30).

En juillet et août, le nombre des véhicules provenant des départements hors région Languedoc-Roussillon devient radicalement plus importante par rapport à juin (59%, soit 2 836 véhicules). Les véhicules appartenant à la population locale ou de proximité deviennent minoritaires par rapport à ceux appartenant aux touristes.

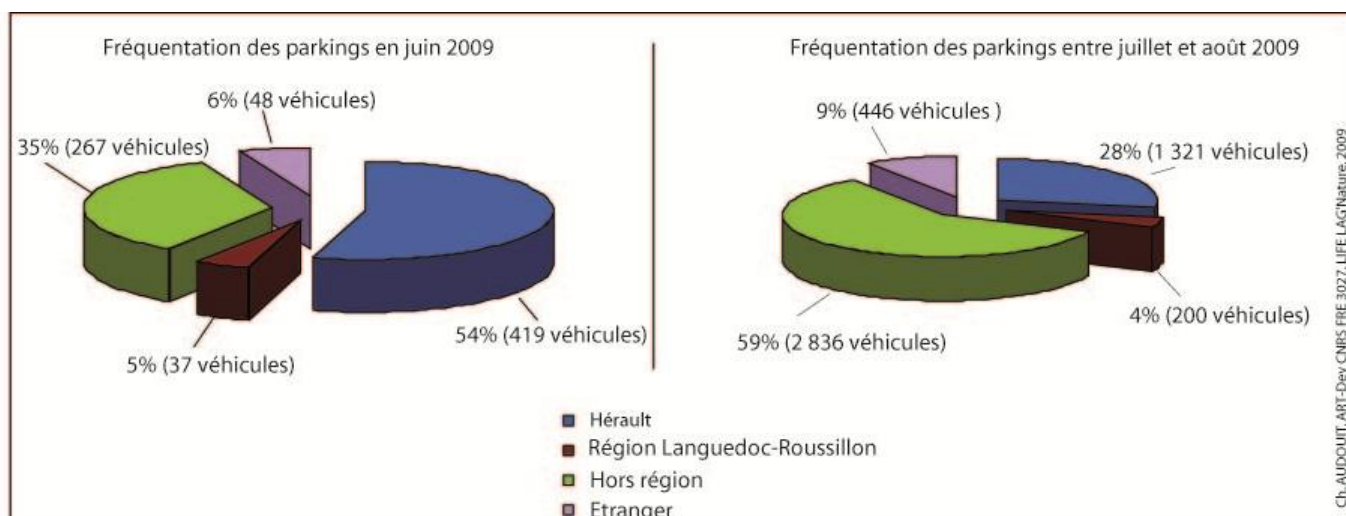


Figure 30 : Origine géographique des usagers des parkings Rocca, des Anglais et du Port de Vendres

En juin, le stationnement au port pour accéder à la plage de Vendres concerne 60% de personnes héraultaises (Figure 31). Moins de 40% de touristes se sont installés sur ce secteur. La moitié des immatriculation du parking des anglais sont étrangères ou des départements hors région du Languedoc-Roussillon.. Le parking Rocca est aussi bien fréquenté par des héraultais, que par des touristes.

Pendant l'été, le parking des anglais est le parking dont la proportion d'étrangers est la plus forte (Figure 32). On retrouve fortement les touristes sur tous les parkings. Toutefois, on remarque que les héraultais se garent plus facilement au port qu'aux deux autres parkings (10% de plus).

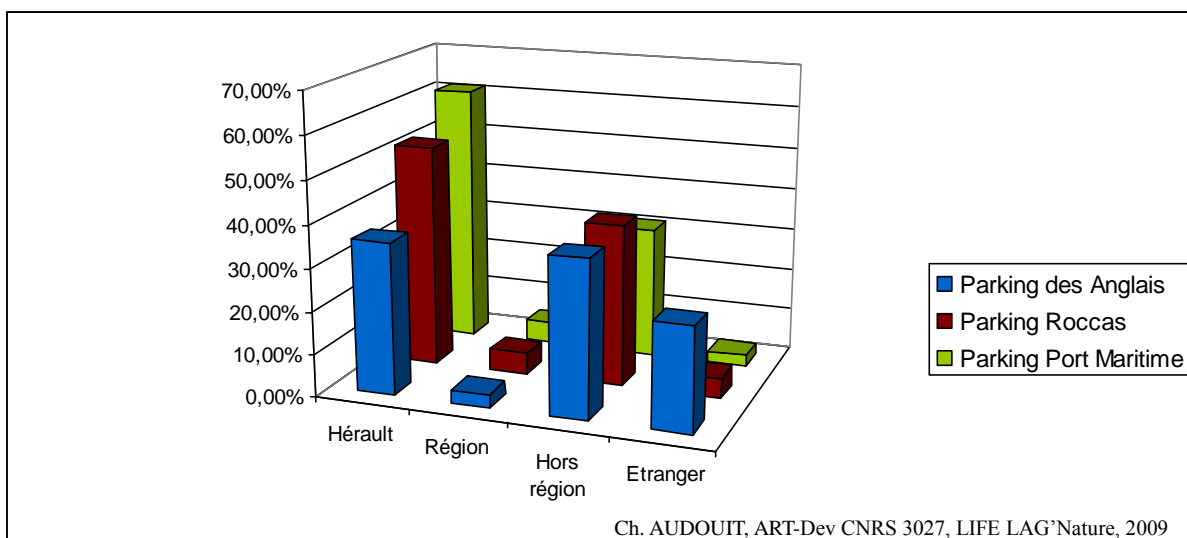


Figure 31 : Origine géographique des véhicules stationnés sur les trois parkings de Vendres-Plage en juin 2009 (2 journées observées)

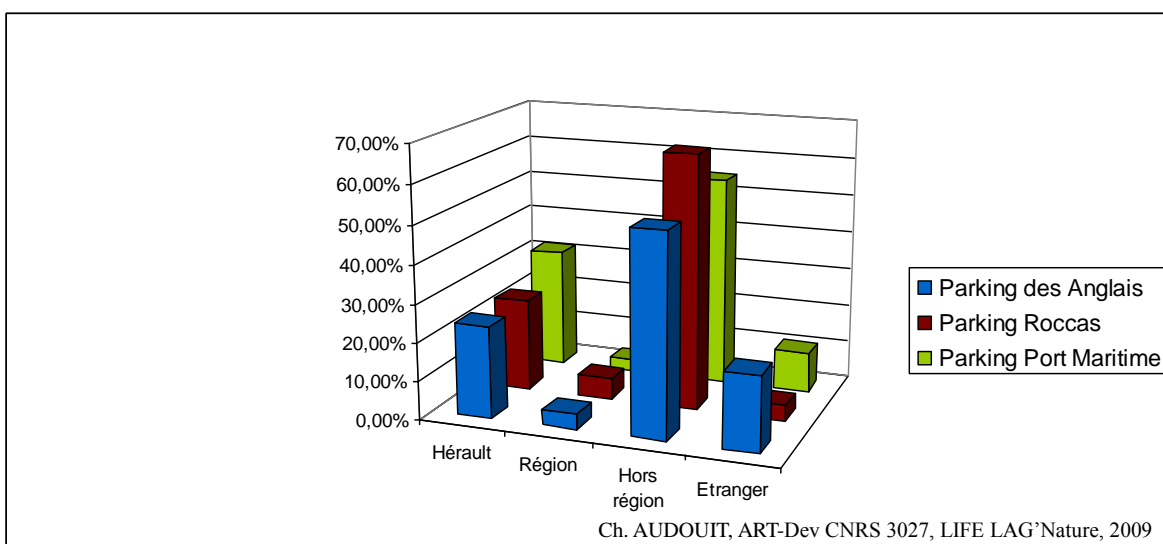


Figure 32 : Origine géographique des véhicules stationnés sur les trois parkings de Vendres-Plage entre juillet et août 2009 (4 journées observées)

Sur les trois parkings (Rocca, anglais et port), les véhicules héraultais représentent la majorité des véhicules stationnés et ce quelque soit la saison. Il représente entre 26% à 36% des véhicules stationnés sur les trois parkings pendant l'été et 55% à 63% au printemps sur le parking Rocca et celui du Port.

En juin, sur le parking Rocca et du port, la fréquentation peut être fortement issue de la population de proximité, puisque les départements limitrophes tels que l'Aude, le Tarn et la Haute-Garonne (entre 17% et 5% des véhicules stationnés) sont plus représentés que les autres départements (excepté celui de l'Hérault).

Pendant la saison estivale, des véhicules de nombreux départements sont garés sur le *parking Rocca* alors que sur les deux autres, parking des anglais et celui du port, les immatriculations correspondent essentiellement à des départements limitrophes comme l'Aude, le Tarn, la Haute-Garonne, mais aussi le Rhône, l'Isère (Figures 33 à 34). Une douzaine de départements est représentée (2 à 6%) sur *le parking Rocca* (Figure 27). Les touristes français proviennent essentiellement de la région Rhône-Alpes, des départements limitrophes situés à l'Ouest de l'Hérault (Tarn, Tarn et Garonne, Aude), la Moselle, et le Puy-de-Dôme. A contrario, sur le *parking du Port*, les touristes français sont d'horizons moins différents : la Haute-Garonne (12%), les départements limitrophes comme le Tarn et l'Aude (3 à 2%), le Rhône et l'Isère (3 à 2%). *Au parking des anglais*, les touristes (ou population de proximité) de la Haute-Garonne ainsi que les personnes de la Marne et du Nord stationnés sont plus importants que les autres personnes issus des autres départements français (exceptés celui de l'Hérault) (Figure 28). Les audois y sont moins représentés pendant l'été que pendant juin.

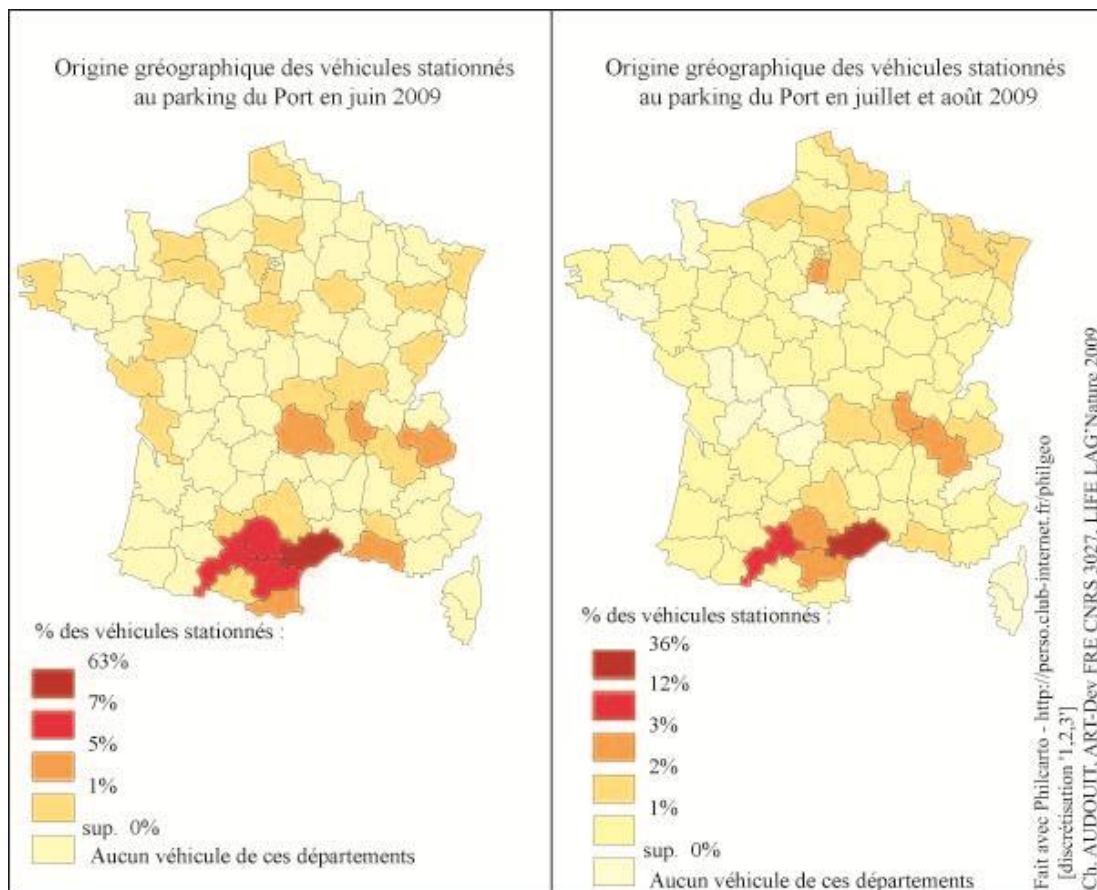


Figure 33 : Origine géographique des véhicules stationnés au parking du Port à Vendres-Plage en 2009

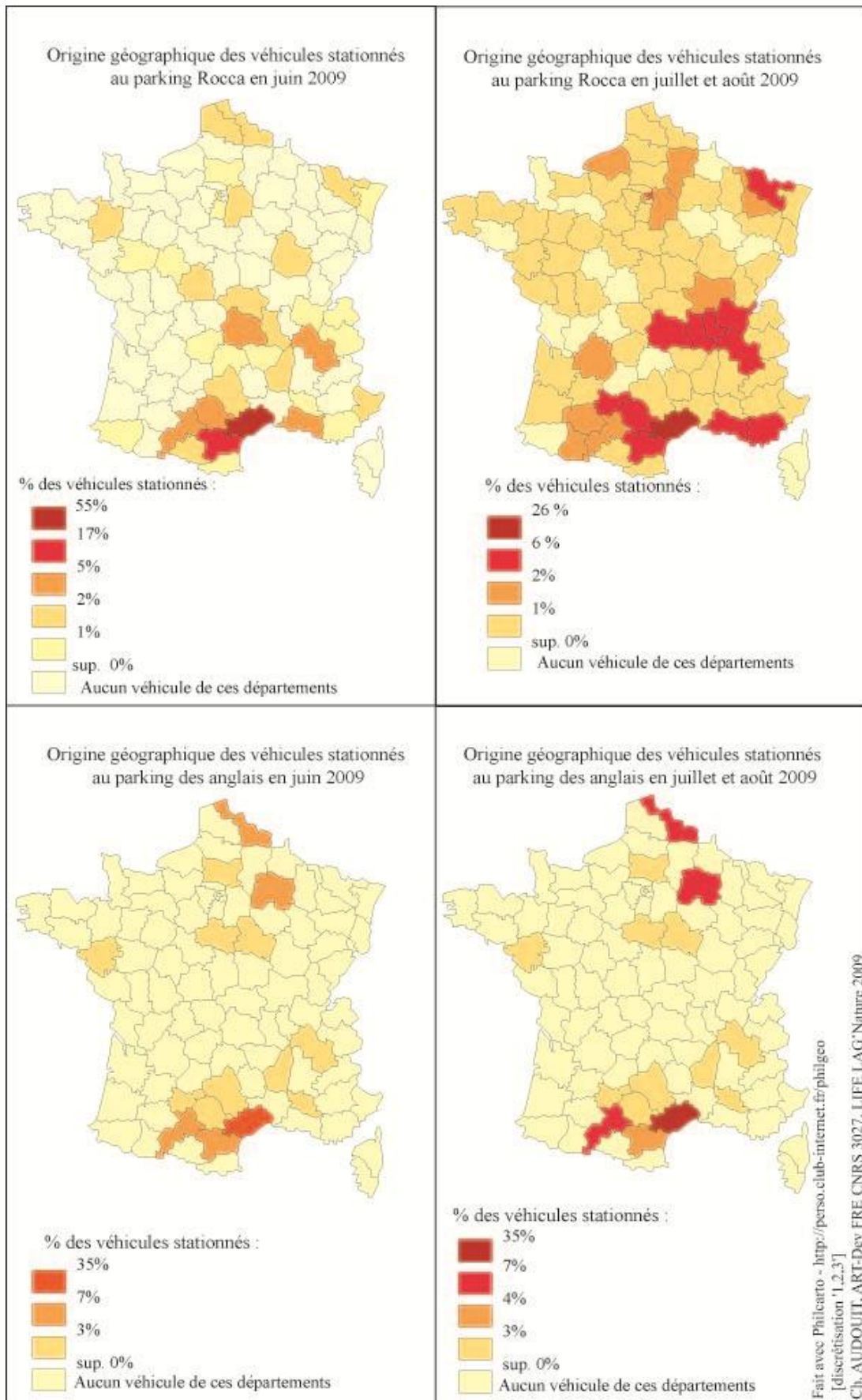


Figure 34 : Origine géographique des véhicules stationnés aux parkings Rocca et celui des anglais à Vendres-Plage en 2009

3.1.5. Bilan et discussion

La fréquentation sur la plage de Vendres est environ deux fois supérieure à celle des plages de Fleury et pour un linéaire une fois et demie inférieur (2.7 Km) au cours du printemps et de l'été (Tableau 3). Deux faits peuvent expliquer cette différence : les hébergements de plein air sont plus nombreux sur Vendres, et les possibilités d'entrer sur la plage sont plus nombreuses, alors que sur les plages de Fleury n'en comprennent que trois (les Cabanes de Fleury, à partir du camping naturiste, et le secteur littoral de Pissevaches).

Tableau 3: Moyenne journalière* des arrivées en 2009 sur le littoral de Vendres et de Fleury

	Nombre des personnes arrivées en moyenne par jour				Nombre des véhicules stationnés en moyenne par jour		
	Vendres	Cabanes de Fleury	Pissevaches	Plage naturiste	Montilles à Vendres	Cabanes de Fleury	Pissevaches
Arrivées entre mai et juin	1 260	290	236	220	100	153	79
Arrivées entre juillet et août	3 830	700	763	815	220**	300	140

*à partir des quatre journées d'observation au printemps et de quatre journées en été.

** données sous-estimées.

Ch. AUDOUIT, ART-Dev CNRS 3027, LIFE LAG Nature, 2009

En période estivale, la plage de Vendres se caractérise par un public familial, alors que celle des Cabanes de Fleury et la plage naturiste sont essentiellement fréquentées par des personnes seules ou en couple.

Les personnes accèdent à la plage soit en voiture, soit à pied ou encore en vélo. Cette dernière possibilité reste très limitée sur Vendres (environ 580 vélos sur 19 800 arrivées au total pendant les huit journées d'observation), par contre, le vélo est beaucoup utilisé sur les plages de Fleury (1 550 vélos sur 11 300 arrivées).

Les personnes se déplacent principalement à pied des campings à la mer, en empruntant des chemins, notamment sur Vendres : jusqu'à plus 1600 passages par jour, en été, sur celui qui relie le camping naturiste à la mer à Fleury. Les plus empruntés sont ceux qui relient directement les campings à la plage. Les moins utilisés sont ceux qui sont en diagonales ou bien parallèles au trait de côte sont les moins utilisés mais la répétition journalière du piétinement est loin d'être négligeable (un chemin dont la fréquentation est de 40 passages par jour de mai à septembre correspond à un total de 6 000 passages).

Il aurait été intéressant de comptabiliser les gens qui empruntent le chemin des Cabanes de Fleury en direction de la plage naturiste. De même, il aurait été instructif d'observer au bout du chemin (celui qui longe le camping de Pissevaches pour accéder à la mer : chemin n°70) pour voir le nombre de personnes qui marchent sur les dunes. Pour cela, il aurait fallu deux personnes en plus, ce qui n'était pas possible d'un point de vue logistique au cours de l'année

2009.

Il est difficile de savoir si la fréquentation sur les plages, au printemps, est réellement issue de la population de proximité. En effet, les données recueillies pour connaître l'origine géographique des usagers sont issues des numéros du département des véhicules relevés sur les parkings. Or, un nombre important de personnes sont en camping et viennent à la plage à pied. Par contre, on peut s'appuyer sur le fait qu'entre mai et juin, les usagers des parkings des plages de Vendres et de Fleury sont majoritairement issus de la population de proximité. A contrario, au cours de la saison estivale, la tendance s'inverse, les touristes qui stationnent sur ces parkings sont plus légion.

Toujours d'après les origines géographiques relevées sur les parkings, la part d'étrangers est faible (moins de 5%), or un certain nombre d'étrangers qu'on ne peut évaluer passent leurs vacances dans les campings, et se déplacent à la plage à pied...

Les héraultais traverse l'Aude pour se rendre sur les plages de Fleury. Les audois font de même, mais dans une moindre mesure (Tableau 4).

Tableau 4 : Nombre d'arrivées d'audois à la plage de Vendres et nombre d'héraultais aux plages de Fleury

NOM	FP Pissevaches	FE Pissevaches	FP Cabanes de Fleury	FE Cabanes de Fleury	FP Montilles	FE Montilles
Hérault	23	47	111	137	256	330
Hérault	9,91%	13,82%	26,18%	18,79%	82,58%	42,53%

NOM	FP Pissevaches	FE Pissevaches	FP Cabanes de Fleury	FE Cabanes de Fleury	FP Montilles	FE Montilles
Aude	106	70	145	198	8	15
Aude	45,69%	20,59%	34,20%	27,16%	2,58%	1,93%

FE : somme des quatre jours en été 2009

FP : somme des quatre jours au printemps 2009

Les aménagements effectués en 2005 sur les bords de la lagune de Pissevaches ont montré leur efficacité. Aucun véhicule n'est stationné, ni circule dans la lagune. Si l'aire de stationnement peut paraître petite (environ 5 000 m²), elle peut accueillir pas moins de 300 véhicules dans une même journée (12 août 2009). Ainsi, le nombre de personnes qui vient sur ce secteur reste stable : 230 voitures ont été observés le 6 août 2005, 214 le 12 août 2005 et 354 le 15 août 2005. Certes, les véhicules ne stationnaient pas au même endroit, à l'époque les personnes se garaient au niveau du grau. Les aménagements effectués empêchent la dégradation des dunes et de la lagune, tout en permettant d'accueillir autant de monde qu'avant. Il se peut que ce ne soit pas les mêmes personnes qui fréquentent le site.

3.2 Caractérisation qualitative de la fréquentation (analyse des enquêtes de perception)

Au cours de l'année 2009, des enquêtes de perception ont été réalisées, dans le cadre du programme LIFE LAG Nature sur trois plages différentes : Vendres, Fleury et le Grau du Roi à l'Espiguette. 2009 représente une année test pour ce type de travail. Les traitements et l'analyse des questionnaires ont été faits en parallèle afin de pouvoir comparer les résultats et de mettre en relief les spécificités des sites en termes de fréquentation, types de public, accès, et de perceptions. La comparaison avec la plage de l'Espiguette et celles de Vendres et de Fleury semble pertinente pour plusieurs raisons :

- la nature des plages : pas de front de mer en arrière-plage,
- le nombre de personnes qui viennent sur la plage : plus de 2 000 personnes entre juillet et août,
- la configuration des sites : secteur péri-lagunaire et milieu dunaire,
- plages proche d'une station balnéaire.

Les traitements statistiques ont fait l'objet de tris à plat, de tris croisés, et d'analyses factorielles. Cette dernière méthode aide à résumer et à hiérarchiser l'information lorsque le nombre de variables à prendre en compte est important.

3.2.1 Ressentis par rapport à l'accessibilité aux sites

- Accès aux sites

Pratiquement tous les usagers de Vendres et des Cabanes de Fleury sont plutôt satisfaits ou tout à fait satisfaits de l'accessibilité en voiture aux plages (Figure 35). Un sixième des enquêtés de Vendres n'est plutôt pas satisfait, ce sont tous des touristes.

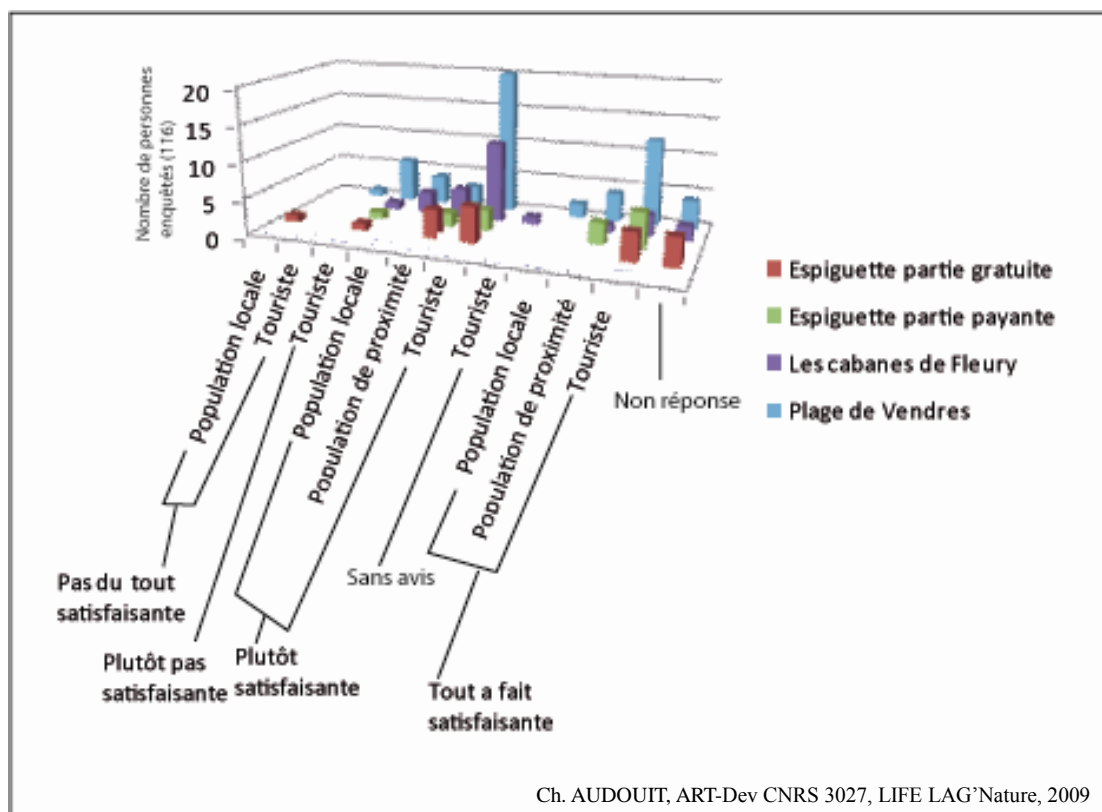


Figure 35 : « Pensez-vous que l'accessibilité en voiture sur ce site soit : Tout à fait satisfaisante, Plutôt satisfaisante, Plutôt pas satisfaisante, Pas du tout satisfaisante, Sans avis »

Sur toutes les plages, la voiture reste le moyen de transport le plus utilisé pour aller à la plage. Sur les trois plages enquêtées, Vendres est le lieu où une grande partie des usagers viennent à pied (Figure 36). C'est une commune littorale où les campings sont nombreux à se trouver sur le bord de mer.

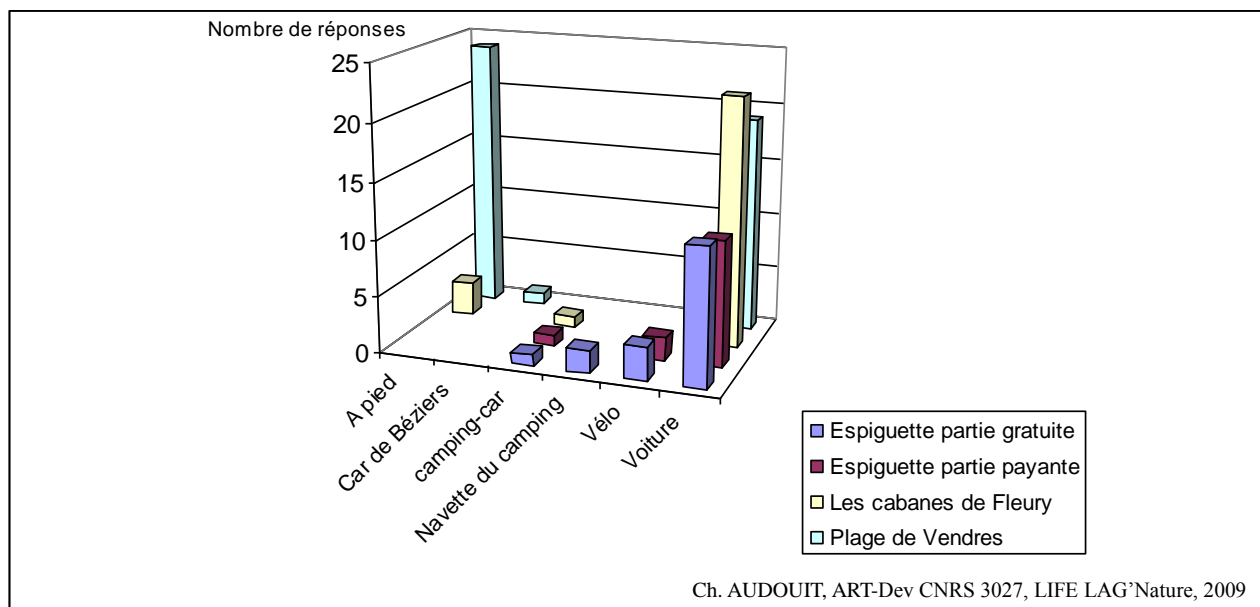


Figure 36 : « Comment êtes-vous venus ici ? »

Une grande partie des enquêtés de Vendres n'ont pas argumenté leur réponse à la question pourquoi « Pensez-vous que l'accessibilité en voiture sur ce site soit : Tout à fait satisfaisante, Plutôt satisfaisante, Plutôt pas satisfaisante, Pas du tout satisfaisante, Sans avis ». Il ne semble pas avoir de revendications particulières concernant les conditions de stationnement et de circulation. Ceci est certainement dû au fait qu'il y ait de l'espace pour se garer grâce aux quatre parkings proches de la mer (Figure 37).

Un peu moins de la moitié des usagers des Cabanes de Fleury considèrent que la circulation est plutôt satisfaisante. La grandeur du parking a été un argument très souvent émis. Il n'y a pas de corrélation entre les réponses et les types de public.

A la question, « Où êtes-vous garés ? », 42% des enquêtés de la plage de Vendres ont répondu que leur voiture était stationnée au camping (24 personnes). Une proportion non négligeable des personnes de la plage de Vendres a stationné leur véhicule au parking des Montilles, - parking le plus grand du secteur pour ceux qui ne logent pas dans les campings du bord de mer- (21% des enquêtes de Vendres soit 12 personnes).

A la question, « La signalétique présente sur le site est-elle adaptée, selon vous, : Tout à fait satisfaisante, Plutôt satisfaisante, Plutôt pas satisfaisante, Pas du tout satisfaisante, Sans avis ? », les usagers de Vendres et des Cabanes de Fleury sont en majorité plutôt satisfaits ou tout à fait satisfaits de la signalisation. Les gens qui sont insatisfaits de la signalétique sont à Vendres (20%, soit 21 personnes) (Figure 38).

L'opinion que la signalétique ne soit pas satisfaisante se retrouve sur les trois plages (Espiguettes, Cabanes de Fleury, Vendres). Les 28 personnes enquêtées qui n'ont pas argumenté leur réponse sont toutes satisfaites de la signalétique (28 personnes sur 116 dont 13 usagers de Vendres et 7 des Cabanes de Fleury) (Figure 39). Dans les réponses apportées, il n'y a pas de corrélation avec le lieu, ni avec les types de public. Les réponses sont un peu les mêmes quelques soient les personnes et les plages. Sur Vendres, par exemple, certains se plaignent que la multitude de chemins rend difficile la lisibilité de la direction à prendre. L'absence de panneaux revient plusieurs fois dans l'argumentaire des personnes qui ne sont pas satisfaites.

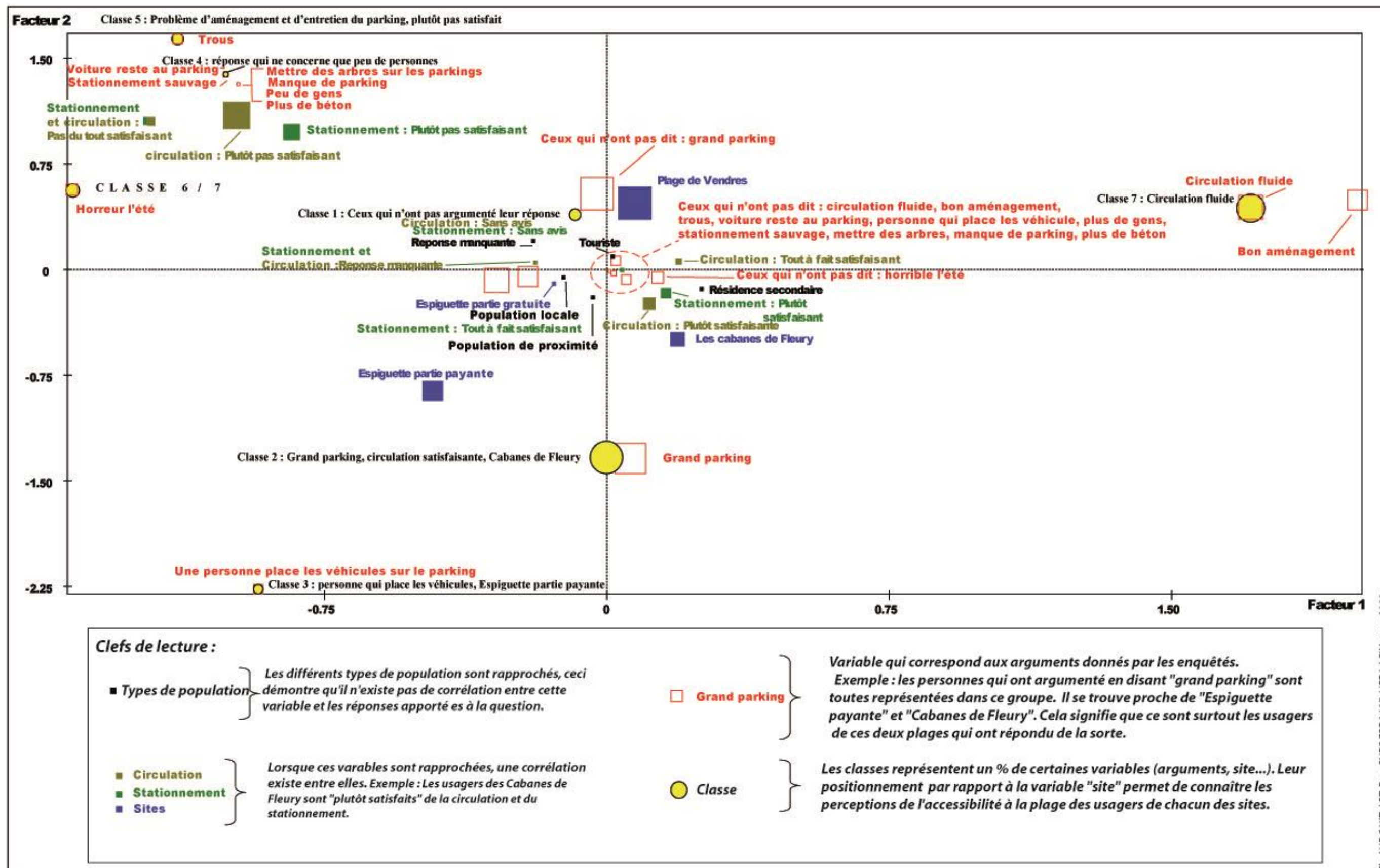


Figure 37 : Argumentations des usagers à la question, « Pensez-vous que l'accessibilité en voiture sur ce site soit Tout à fait satisfaisante, Plutôt satisfaisante, Plutôt pas satisfaisante, Pas du tout satisfaisante, Sans avis »

Ch. AUDOUI, ART-Dev CNRS FRE 3027, LIFE LAC Nature, 2009

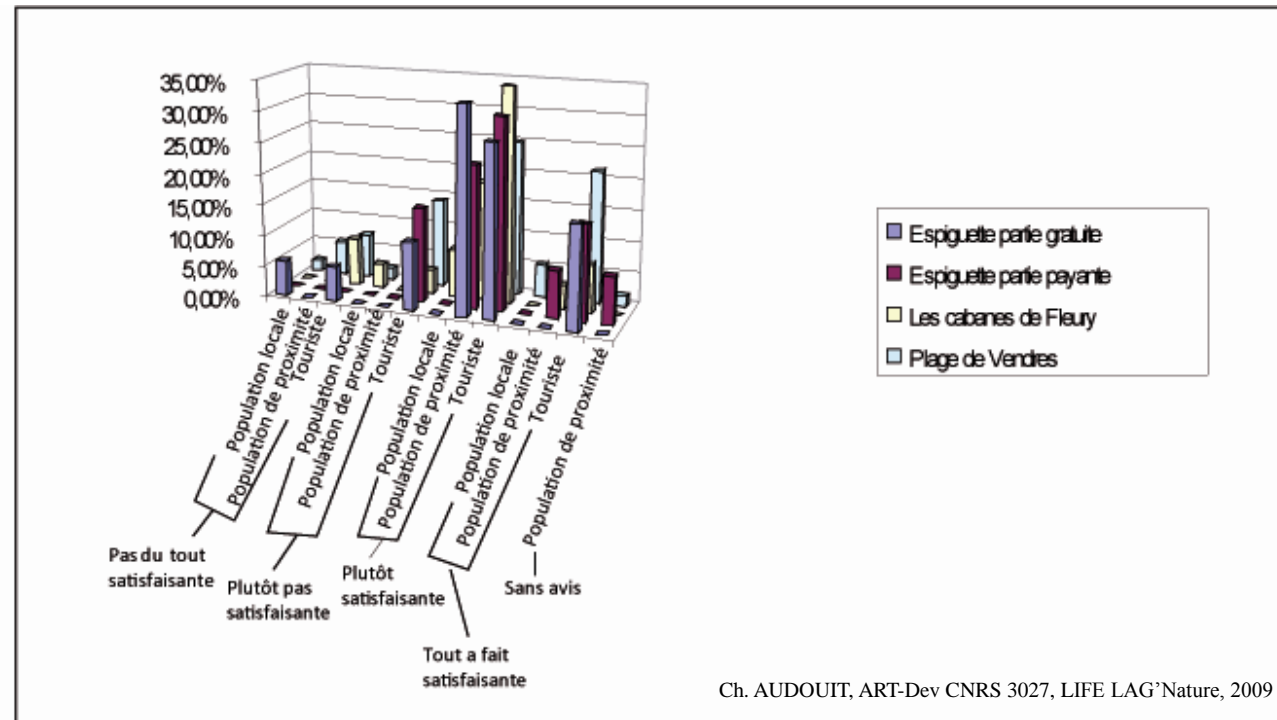


Figure 38: « La signalétique présente sur le site est-elle adaptée selon vous soit Tout a fait satisfaisante, Plutôt satisfaisante, Plutôt pas satisfaisante, Pas du tout satisfaisante, Sans avis »

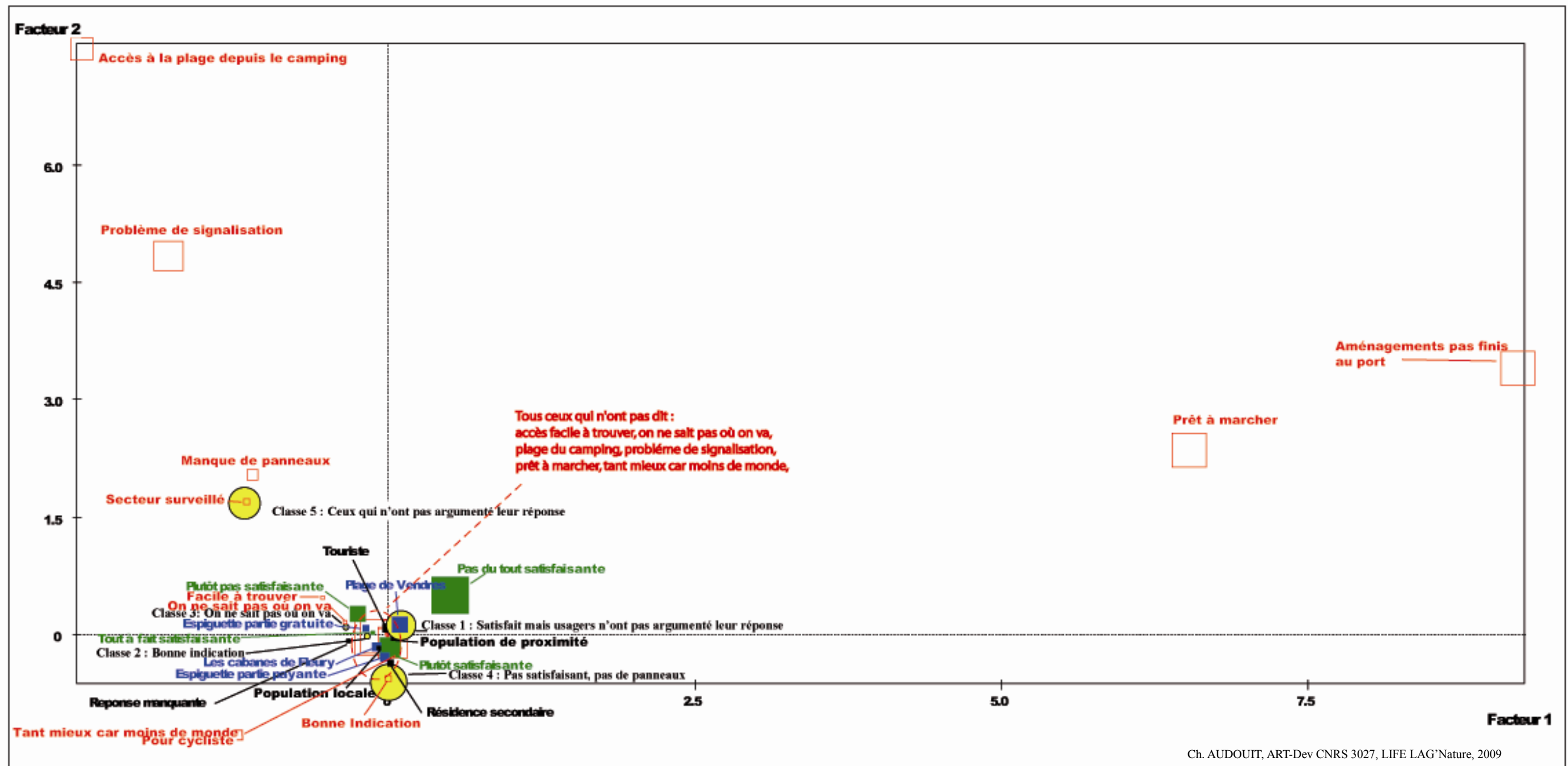


Figure 39: Argumentations des usagers à la question, « La signalétique présente sur le site est-elle adaptée selon vous soit Tout a fait satisfaisante, Plutôt satisfaisante, Plutôt pas satisfaisante, Pas du tout satisfaisante, Sans avis »

Plus de 60% des usagers de Vendres et des Cabanes de Fleury sont satisfaits de la distance parcourue pour accéder à la plage (Figure 40). L'argument de la proximité de la plage au parking a été souvent énoncé par les usagers des cabanes de Fleury et dans une moindre mesure par les usagers de Vendres (Figure 41). Une partie des usagers de Vendres ont annoncé qu'ils étaient prêts à marcher plus.

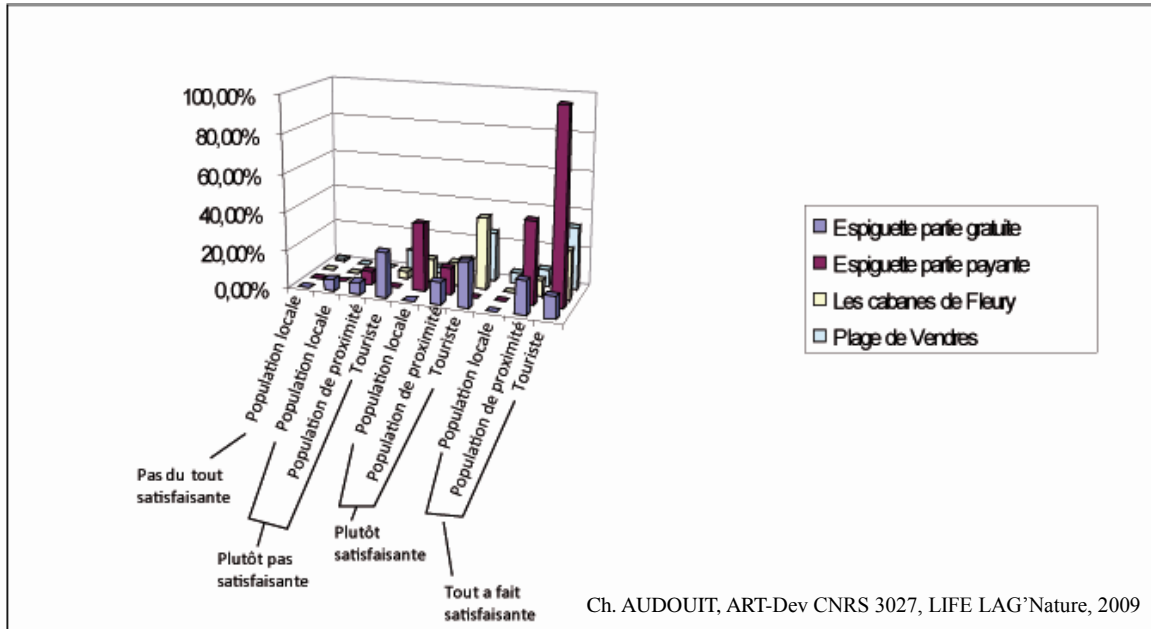
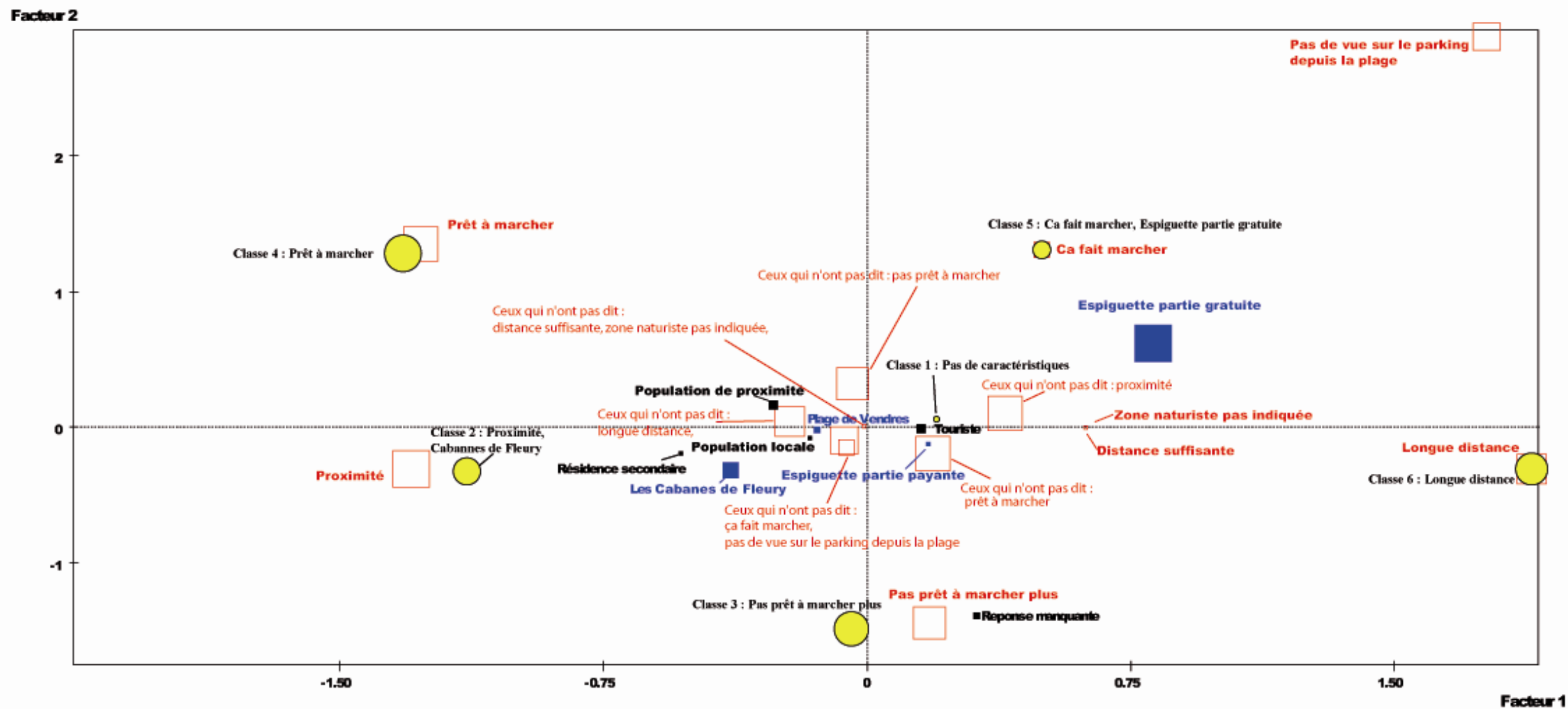


Figure 40 : «Selon vous, la distance parcourue pour accéder à la plage, est-elle : Tout a fait satisfaisante, Plutôt satisfaisante, Plutôt pas satisfaisante, Pas du tout satisfaisante, Sans avis ? »



Ch. AUDOIT, ART-Dev CNRS 3027, LIFE LAG'Nature, 2009

Figure 41: Argumentations des usagers à la question, « Selon vous, la distance parcourue pour accéder à la plage, est-elle « Pensez-vous que la signalisation sur ce site soit Tout a fait satisfaisante, Plutôt satisfaisante, Plutôt pas satisfaisante, Pas du tout satisfaisante, Sans avis »

3.2.2 Perceptions du paysage et ressentis par rapport à la fréquentation

- *Attachement au lieu* (en attente de l'analyse du laboratoire de psychologie de l'environnement)

L'attachement à un lieu peut se mesurer à partir de questions qui marquent une gradualité (Figure 42). Les mêmes questions ont été posées pour tous les publics et sur trois plages différentes du Languedoc-Roussillon (Vendres dans l'Hérault, Cabanes de Fleury dans l'Aude, Espiguette au Grau du Roi dans le Gard).

Quelque soit le lieu enquêté, les réponses à la question : « *Ce lieu est comme une partie de moi-même* » ont été en majorité celle-ci : « *Ni en désaccord, ni en accord* » (58 personnes). 83% des touristes de la plage de Vendres et 57% de ceux des Cabanes de Fleury ont répondu de la sorte (32 personnes).

Plus de 80% des enquêtés (soit 6 personnes) qui ont répondu « *Tout à fait d'accord* » à la question « *Ce lieu est un endroit très spécial pour moi* » sont des plagistes de Vendres. 45% des enquêtés (soit 23 personnes qui ont donné la même réponse), qui ont affirmé être « *D'accord* » à la question « *Ce lieu est un endroit très spécial pour moi* », sont des plagistes de Vendres. Cependant, ils sont 41%, ce qui représentent 21 personnes sur Vendres, à avoir dit « *Ni en accord, ni en désaccord* ». Sur la plage de Vendres et celle des Cabanes de Fleury, une moitié des usagers ressentent ce degré d'attachement. 63 à 71 % des usagers de ces deux plages qui répondent « *Ni en accord, ni en désaccord* » sont des touristes, ce qui peut expliquer un attachement moindre que d'autres populations (22 personnes).

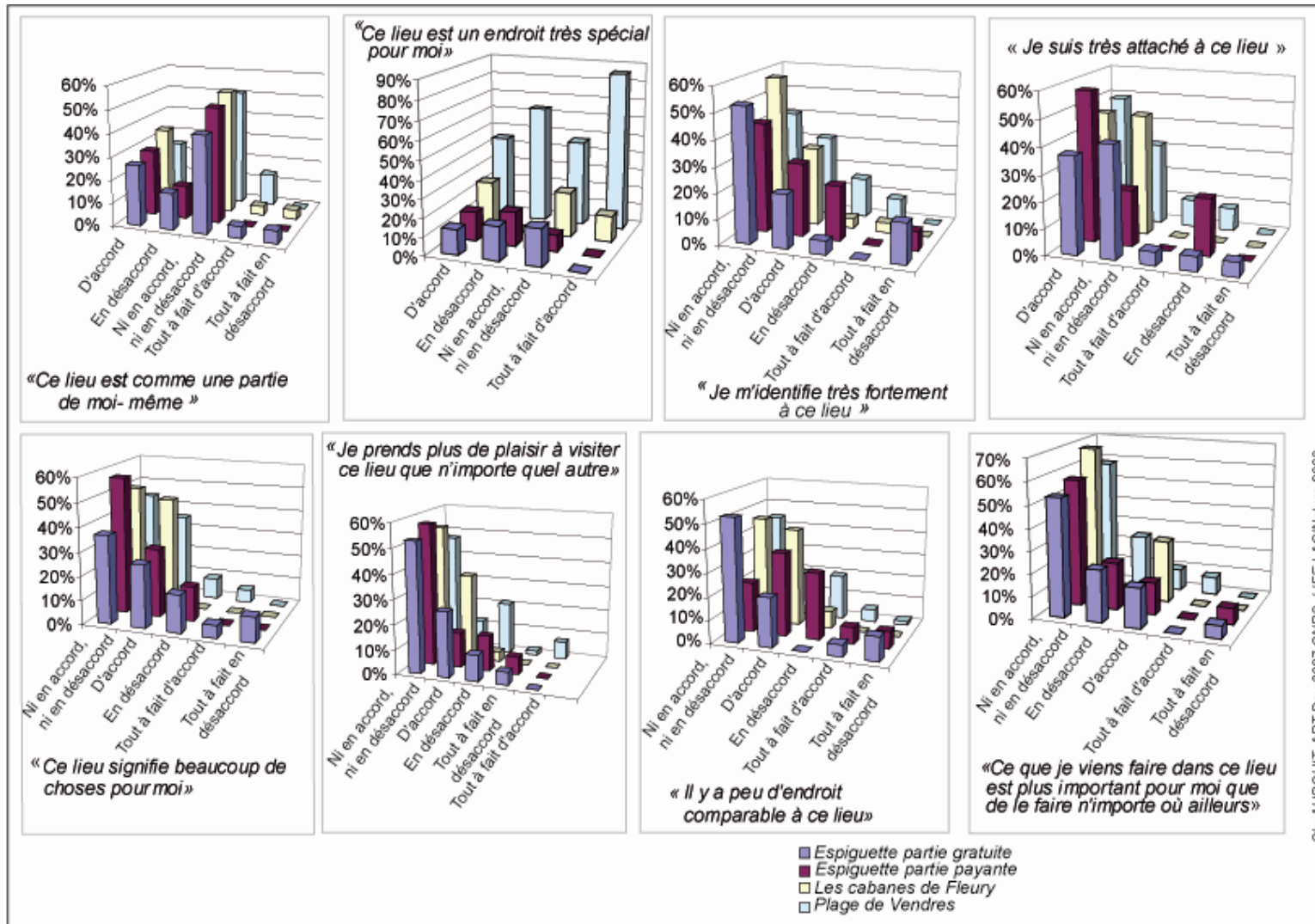


Figure 42 : Degrés d'attachement des usagers à leur plage, 2009

Quelque soit le lieu enquêté, les réponses à la question : « Je m'identifie très fortement à ce lieu » ont été en majorité celle-ci : « *Ni en désaccord, ni en accord* ». 30% des usagers des Cabanes de Fleury (soit 8 personnes) et de Vendres (soit 18 personnes) ont répondu « *D'accord* ».

Une majorité de personnes questionnées sur la plage de Vendres ont répondu « *D'accord* » à la question : « Je suis très attaché à ce lieu ». Par contre, ils sont autant à avoir dit « *D'accord* » et « *Ni en désaccord, ni en accord* » sur la plage des Cabanes de Fleury.

Quelque soit le lieu enquêté, les réponses à la question, « Ce lieu signifie beaucoup de choses pour moi » ont été en majorité « *Ni en désaccord, ni en accord* ». 35% des usagers de Vendres (soit 20 personnes) et 46% de ceux de la plage des Cabanes de Fleury (soit 12 personnes) ont répondu « *D'accord* ». Parmi ceux qui ont répondu « *D'accord* » sur la plage de Vendres la plupart représente la population de proximité et la population touristique. Par contre, ceux qui ont répondu « *Ni en désaccord, ni en accord* » font parti en grande majorité de la population touristique (19 personnes à Vendres et 7 personnes aux Cabanes de Fleury).

Quelque soit le lieu enquêté, les réponses à la question : « Je prends plus de plaisir à visiter ce lieu que n'importe quel autre » ont été en majorité « *Ni en désaccord, ni en accord* ». 34% des usagers des Cabanes de Fleury (soit 9 personnes) affirment être d'accord avec cette proposition.

43 à 46% des usagers interrogés sur les plages de Vendres et Fleury ont répondu « *Ni en désaccord, ni en accord* » à la question « Il y a peu d'endroit comparable à ce lieu ». Les touristes sont la population la plus nombreuse à apporter cette réponse.

42% des usagers des Cabanes de Fleury sont « *D'accord* » avec cette proposition. Si cette réponse atteint plus de 40%, c'est parce que la proportion de personnes issue de la population de proximité et celle issue de la population touristique est pratiquement identique (4 à 6 personnes).

20% des usagers de Vendres sont « *En désaccord* ».

Quelque soit le lieu enquêté, les réponses à la question : « Ce que je viens faire dans ce lieu est plus important pour moi que de le faire n'importe où ailleurs » ont été en majorité celle-ci : « *Ni en désaccord, ni en accord* ».

28% des usagers des Cabanes de Fleury sont « *D'accord* » avec cette proposition. On constate que ceux qui ont répondu de la sorte, la proportion de personnes issue de la population de proximité et celle issue de la population touristique est identique.

24% des usagers de la plage de Vendres sont « *En désaccord* » avec cette proposition. On constate que ceux qui ont répondu de la sorte, sont des touristes.

On ne peut considérer qu'il y n'ait pas un fort attachement de la part des usagers pour la plage de Vendres, ceci est fortement lié au fait que cette plage soit essentiellement fréquentée par des touristes. **Lorsque la part des touristes est importante, le degré d'attachement est moindre, et dès que le degré d'attachement est plus fort dans les réponses, c'est parce que la part de la population de proximité est relativement identique à celle de la population touristique.**

Vendres étant une station touristique, les usagers viennent en ce lieu pour consommer du soleil et de la plage, mais l'attachement au lieu reste tout de même moins fort que celui ressenti par les populations locale et de proximité.

- Ressentis par rapport à la fréquentation, aux paysages

80% des usagers de chacune des plages enquêtées considèrent que la capacité de charge psychologique n'est pas dépassée (Figure 43). Aucun usager de Vendres ne trouve cette fréquentation dérangeante. Par contre, les plagistes des cabanes de Fleury sont un peu moins de 10% à considérer que la fréquentation est dérangeante.

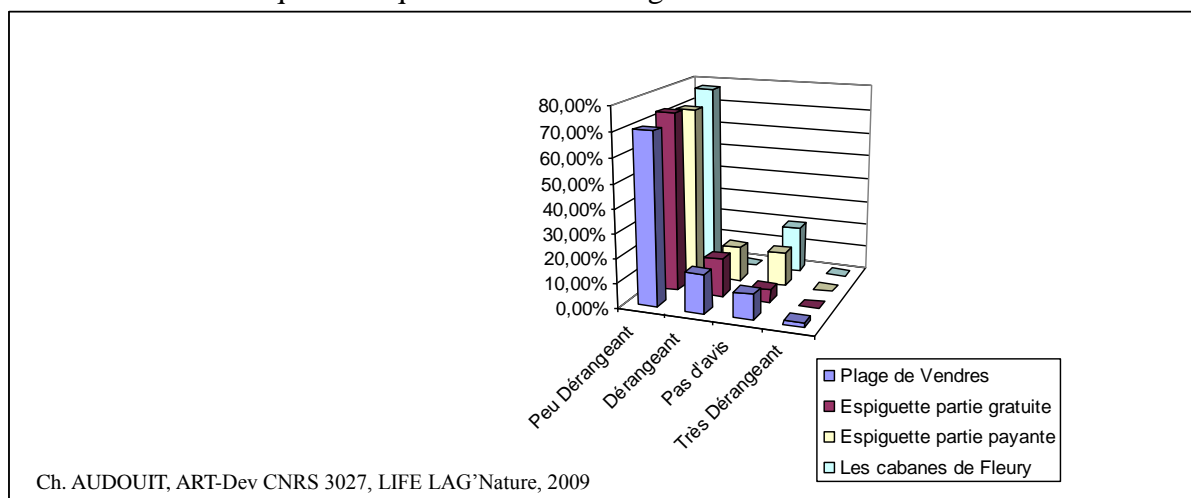


Figure 43: « Pour vous, la fréquentation de cet espace est-il dérangeant pendant l'été ? »

La moitié des enquêtés sur les trois plages confondues n'ont pas argumenté leur réponse (59 personnes sur 117). Plus de la moitié de ceux qui ont argumenté leur réponse, considèrent que l'espace est assez vaste (12 personnes) et que peu de monde viennent à cet endroit (21 personnes) (Tableau 5).

Tableau 5 : Réponses à la question : « Pour vous, la fréquentation de cet espace est-elle ? Pourquoi ? » (en nombre)

	Fréquentation reste correct	Peu de monde	Places suffisantes du monde mais pas insurmontables	Vaste plage	Total
Espiguette partie gratuite		4		4	8
Espiguette partie payante	1	3		4	8
Les Cabanes de Fleury	1	8	1		10
Plage de Vendres		4		4	8
Total	2	19	1	12	34

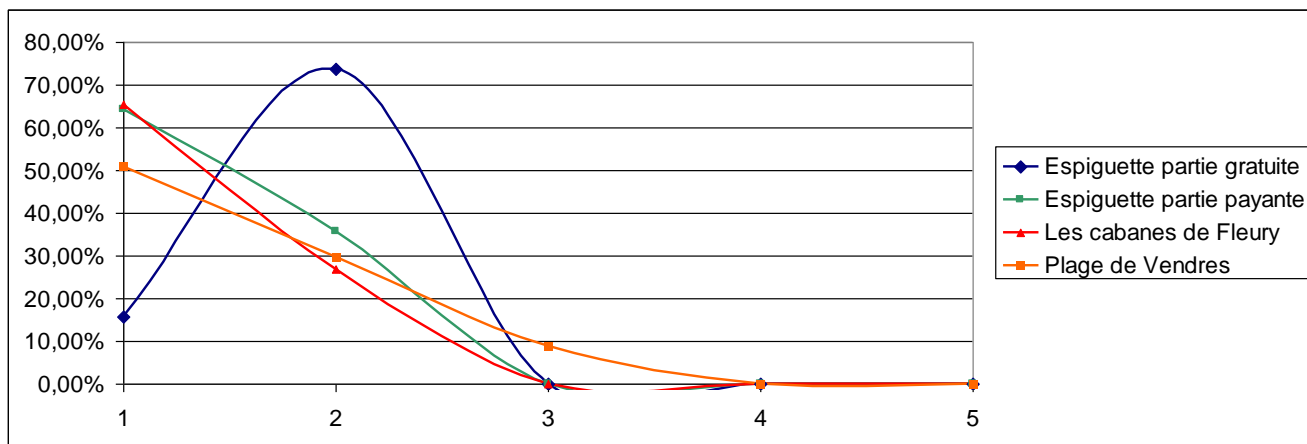
Ch. AUDOUIT, ART-Dev CNRS 3027, LIFE LAG'Nature, 2009

- Descriptions et perceptions des sites

A la question « A quel point appréciez-vous cet environnement ? », la majorité des gens attribue une note de 1 sur 5 qui correspond à « j'aime » sur l'ensemble des trois plages. 37% des enquêtés attribuent une note de 2 sur 5. Et 9% des enquêtés attribuent une note de 2 sur 5. Les gens apprécient donc la plage où ils se trouvent.

La plage de Vendres est celle où les usagers ressentent moins d'attachement, et à contrario les usagers des plages de l'Espiguette et de Fleury montrent un attachement

plus fort à ces lieux (Figure 44)... La plage de Vendres est une plage touristique fréquentée à partir de juin jusqu'en août, alors que celle de l'Espiguette est fréquentée toute l'année et notamment par une population locale et de proximité en toute saison, même si la part de touriste reste importante, elle est essentiellement liée à la saison estivale.

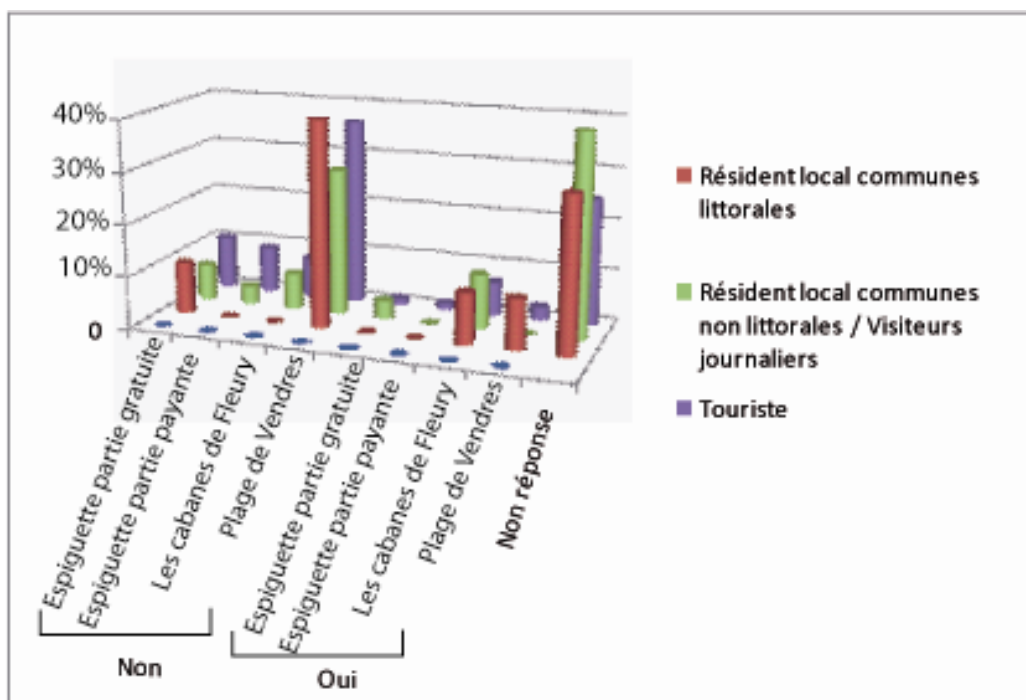


Ch. AUDOUIT, ART-Dev CNRS 3027, LIFE LAG'Nature, 2009

Figure 44 : « A quel point appréciez-vous le site ? »

La proportion de plagistes la plus importante qui a considéré que le site ne s'est pas dégradé, a été enquêté à Vendres (Figure 45). Quelque soit les types de public, tous apportent la même réponse.

Sur les Cabanes de Fleury, le nombre d'enquêtés qui pensent que le site a changé est identique à celui de ceux qui pensent le contraire. Comme pour Vendres, le type de public n'est pas une variable qui influe sur les réponses.



Ch. AUDOUIT, ART-Dev CNRS 3027, LIFE LAG'Nature, 2009

Figure 45 : Pensez-vous que ce site est dégradé en terme d'environnement ou de paysage ?

Peu de personnes ont argumenté leur réponses : 14 personnes sur 57 à Vendres et 11 sur 26 à Fleury. Sur les 11 personnes qui ont argumenté leur réponse, 7 d'entre elles considèrent que le site s'est dégradé, notamment à cause du nombre de déchets présents in situ.

Afin de mieux comprendre comment les usagers perçoivent le site, une question ouverte leur a été posée : « *Pouvez-vous, en quelques mots, me décrire ce site, ce que vous y voyez ?* ». On s'aperçoit que quelque soit le lieu où cette question a été posée (plage de Vendres, celle des Cabanes de Fleury, celle de l'Espiguette), les réponses sont similaires (Figure 46).

Les gens viennent pour le calme, le bien-être, quelques soient les trois plages. Si celle de Vendres se trouve fortement fréquentée par une population touristique, elle n'en reste pas moins différente de celle de Valras qui est considérée plus comme une station balnéaire où la foule est importante et la fréquentation a été énoncée comme dérangeante. Du fait qu'elle soit large et grande, et qu'il faille marcher un moment dans l'arrière-dune pour accéder à la mer, le mot « *Nature* » apparaît dans les réponses comme celles issues des questionnaires faits à l'Espiguette qui est l'une des plus grandes plages naturelles du Languedoc-Roussillon. Pour les usagers de la plage des Cabanes de Fleury, elle est « naturelle » puisqu'il n'existe pas de « mur de béton » donnant sur la plage. Le milieu est dunaire. Ceci explique aussi que le mot « sauvage » est été donné, ainsi que « large ».

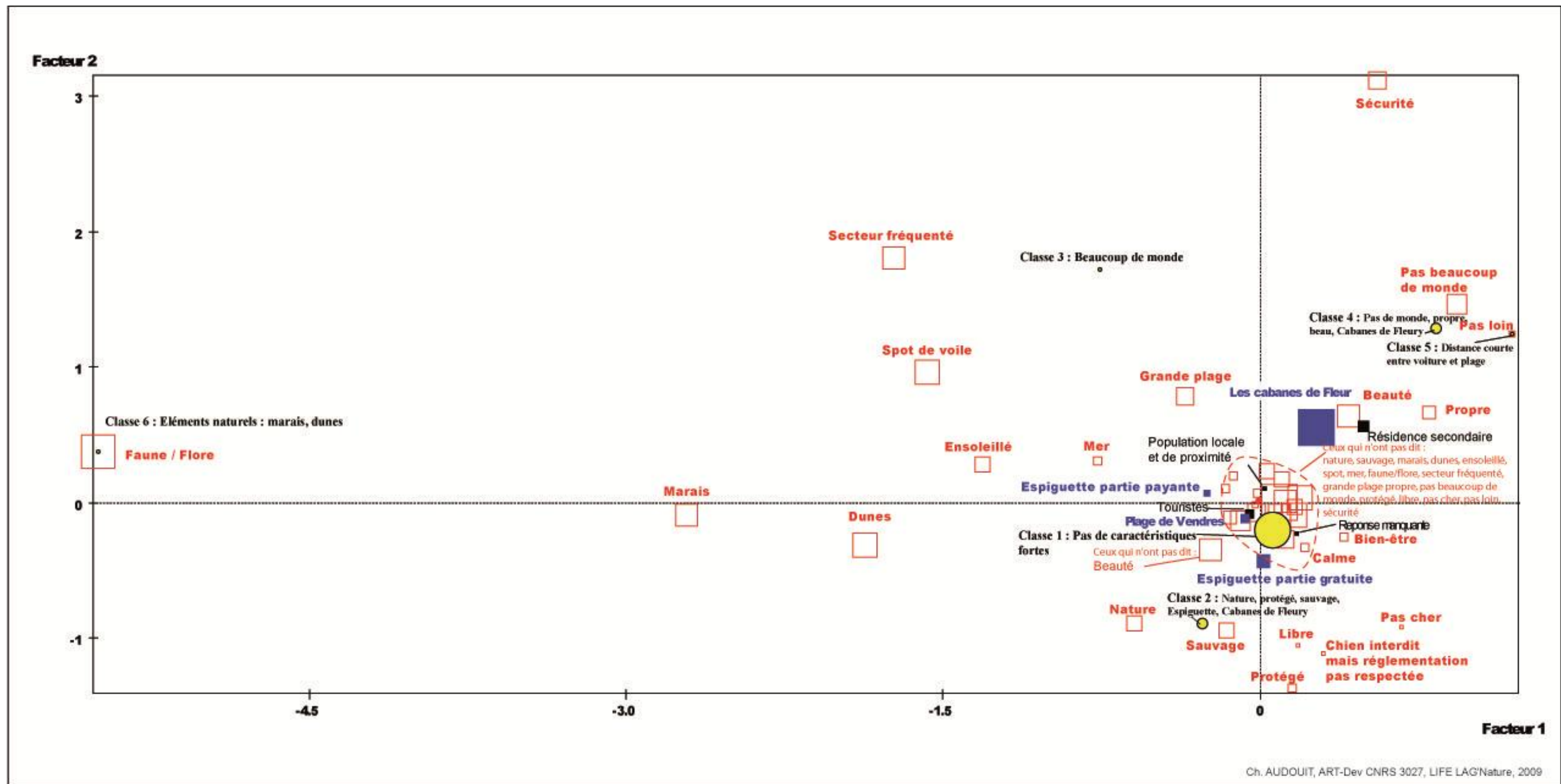


Figure 46: « Pouvez-vous, en quelques mots, me décrire ce site, ce que vous y voyez ? »

Après cette question ouverte, une question fermée, toujours sur les caractéristiques du lieu, a été posée aux enquêtés afin de ne pas influencer les personnes. Les personnes mettaient leurs curseurs selon leurs ressentis sur quatorze caractéristiques proposées. Ainsi des notes de 1 à 5 ont pu être attribuées aux caractéristiques proposées.

Il s'avère que quatre perceptions se dégagent sur l'ensemble des trois plages (Figure 47). Celles-ci marquent une graduation dans les ressentis de la « naturalité » du lieu et de sa préservation :

- Une qui se trouve être très positive, les usagers ont donné des notes allant de 1 à 2¹⁴, sauf pour la « pollution » et « sale » où les notes sont entre 4 et 5 -ce qui veut dire que le site est peu pollué et peu sale-. Ils considèrent que le site est préservé, sain, propre, naturel, beau, calme, réglementé, et reposant. **Cette perception correspond à l'image d'une nature domestiquée, préservée**, qui se veut rassurante pour l'homme d'où se sentent de liberté ressentie. Cette nature est régie sous le contrôle de l'Homme puisqu'elle est entretenue, il peut donc se reposer en toute quiétude dans un cadre qui lui semble beau. Ce sentiment de préservation est déclenché par la sensation de propreté, de calme, d'espace sain.
- la deuxième est moins positive que la précédente. La sensibilité semble plus liée aux éléments naturels, leurs exigences à ce sujet semble plus important que dans le groupe précédent. En effet, ces usagers ont le sentiment que les espèces végétales et animales sont plus pauvres que dans les deux autres perceptions positives. La préservation est moins bien notée ainsi que l'entretien du site par rapport à la perception précédent. Toutefois, ils considèrent que le site est préservé parce qu'entretenu. **Ce groupe de personnes perçoivent ce lieu comme une nature préservée parce qu'elle est entretenue et non parce qu'elle est riche écologiquement.**
- la troisième montre que **les gens ressentent la pression humaine** sur un espace qui est considéré tout de même comme préservé : moins calme, espace moyennement naturel par rapport aux perceptions précédentes. Le fait qu'ils ressentent que le site soit moins réglementé (plus anarchique), moins naturel, moins bien entretenu, et moins calme, ils se sentent moins libres. Ceci confirme le fait que l'Homme citadin à besoin de règles, de domestiquer son espace même dans la nature pour se sentir bien et libre.
- La dernière perception est la plus négative. Les mots comme « abandonné », « anarchique », « libre », « entretien » sont plus fortement notés que dans les autres perceptions. **Un manque de préservation est fortement ressenti**, ce qui génèrent une vision du site négative : moyennement sale, moyennement sain, et pas réglementé.

Quant aux usagers de Vendres, il se dégage trois perceptions (Figure 48) :

- La première correspond à **l'image d'une nature domestiquée, préservée**. Le milieu est considéré comme sain¹⁵, entretenu¹⁶, propre¹⁷, naturel¹⁸, beau, reposant¹⁹ et entretenu²⁰.

¹⁴ 1 étant le maximum et 5 le minimum.

¹⁵ « Pollué » correspond à 4.9/5, alors que la moyenne des trois perceptions est de 3.9.

¹⁶ « Dégradé » correspond à 4.8/5, alors que la moyenne des trois perceptions est de 4.1.

¹⁷ « Sale » correspond à 4.6/5, alors que la moyenne des trois perceptions est de 3.87.

¹⁸ « Naturel » correspond à 1/5, alors que la moyenne des trois perceptions est de 1.6.

¹⁹ « Reposant » correspond à 1.15/5, alors que la moyenne des trois perceptions est de 1.7.

Les gens se sentent libres²¹ dans cet endroit. Cette perception est ressentie par 22 personnes sur 57.

- La deuxième perception est proche de la moyenne des trois perceptions. Les usagers perçoivent le site comme un espace naturel entre l'abandon et entretenu, où peu de règles existent (3.2/5). L'espace est considéré comme fortement naturel (1.7/5). Les plagistes ont un sentiment fort de liberté (3.7/5) dans *cet espace perçu comme naturel et sauvage*. Cette perception est ressentie par 22 personnes sur 57.

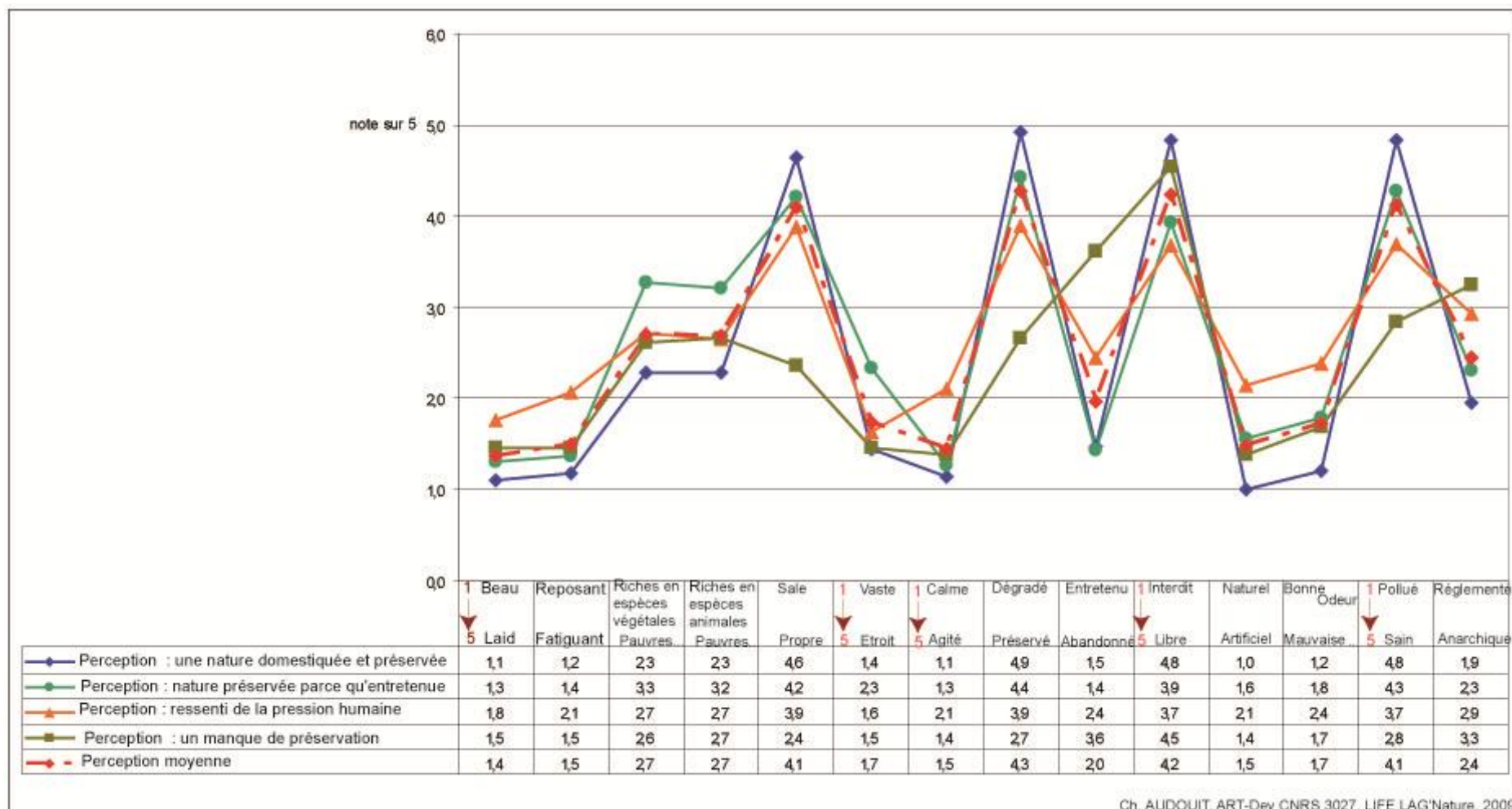
- La troisième perception se situe en dessous de la moyenne des trois perceptions et est caractérisée par une certaine image négative du site : mauvaises odeurs (3.5/5), et le site apparaît plus dégradé (3.58/5). Il est ressenti comme moins reposant et moins sain que pour les autres usagers. Si le site est considéré tout de même comme préservé, *la pression humaine est ressentie de façon plus importante* que dans les deux autres perceptions. Cette perception est partagée par 13 personnes sur 57.

La comparaison entre les deux moyennes, celle des usagers de Vendres et celle de l'ensemble des usagers des trois plages (Espiguette Cabanes de Fleury et Vendres), montre que les tendances sont les mêmes : le lieu est perçu comme beau, reposant, pas assez riche en espèces animales et végétales, propre, vaste, très calme, bien préservé, moyennement entretenu, naturel, sain, moyennement anarchique. Ils se sentent libres dans ce lieu.

L'image d'une nature domestiquée, préservée, perçu sur les trois sites. Une seule différence apparaît : le ressenti des usagers de Vendres par rapport à la richesse faunistique et floristique est moins bonne qu'ailleurs. La perception négative des usagers de Vendres est cependant moindre que celle de l'ensemble des usagers des trois plages enquêtés. En effet, ils trouvent le site moins sale, certes moins riche en espèces animales et végétales, mais plus préservé, mieux entretenu et plus réglementé. Cependant, ils se sentent moins libres et ont l'impression que le site est moins naturel.

²⁰ « Entretenu » correspond à 1.2/5, alors que la moyenne des trois perceptions est de 2.1.

²¹ « Interdit » correspond à 4.7/5, alors que la moyenne des trois perceptions est de 4.1.



Ch. AUDOUI, ART-Dev CNRS 3027, LIFE LAG'Nature, 2009

Figure 47 : Réponses à la question « Selon vous, quelles sont les caractéristiques qui décrivent le mieux cet endroit ? » des usagers des trois plages (Espiguette, Vendres, Cabanes de Fleury)

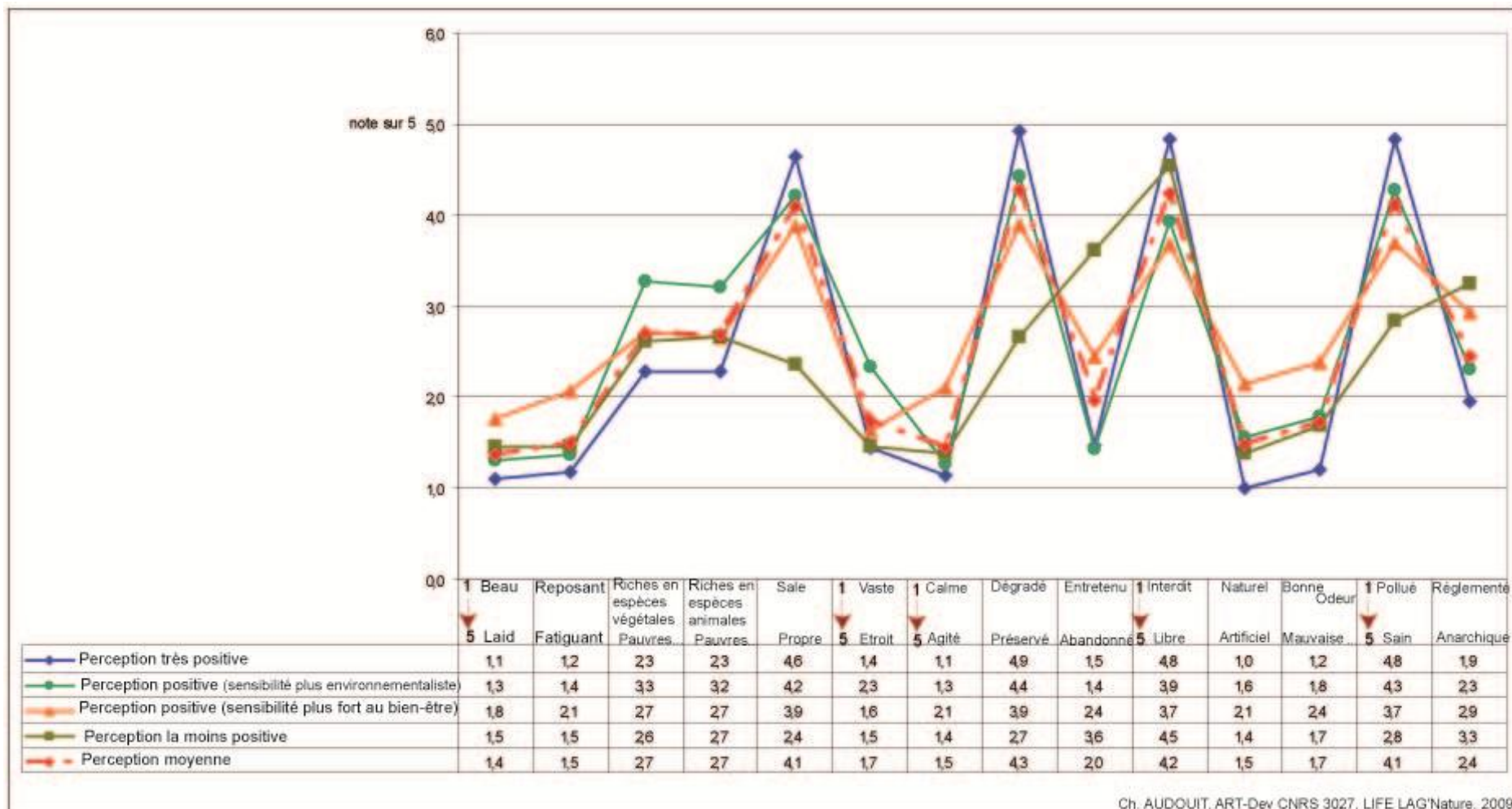


Figure 48 : Réponses à la question « Selon vous, quelles sont les caractéristiques qui décrivent le mieux cet endroit ? » des usagers de Vendres en 2009

A la question « *Quelle gêne pourriez-vous énoncer au sujet du site ?* », 66 personnes sur 116 n'ont pas répondu. Les réponses des cinquante autres personnes sont tellement disparates qu'elles ne permettent pas de montrer une gêne caractéristique à un site.

En leur proposant six gênes possibles, 49 personnes sur 83 ont répondu positivement (Tableau 6). Les plagistes de Vendres ressentent plus de gênes que ceux des Cabanes de Fleury (40 personnes contre 9). La distance à la plage et les moustiques représentent la moitié des réponses.

Tableau 6: *Gênes ressenties par les usagers des Cabanes de Fleury et de Vendres*

Gênes ressenties sur le site	<i>Insalubrité</i>	<i>Moustique</i>	<i>Distance à la plage</i>	<i>Insalubrité</i>	<i>Animaux errants</i>	<i>Pollutions</i>	<i>Total</i>
Plage de Vendres	7	11	12	3	2	5	40
Cabanes de Fleury		4		4		1	9
Total	7	15	12	7	2	6	49

Ch.AUDOUIT, ART-Dev CNRS 3027, LIFE LAG'Nature, 2010

3.2.3 *Connaissances de la réglementation en vigueur et des autres sites naturels*

80 à 95% des enquêtés interrogés ne connaissent pas la réglementation attachée au site, et ce quelque soit les sites (Figure 49). Presque la totalité des usagers ne savent pas à qui appartiennent les parcelles du site (Figure 50).

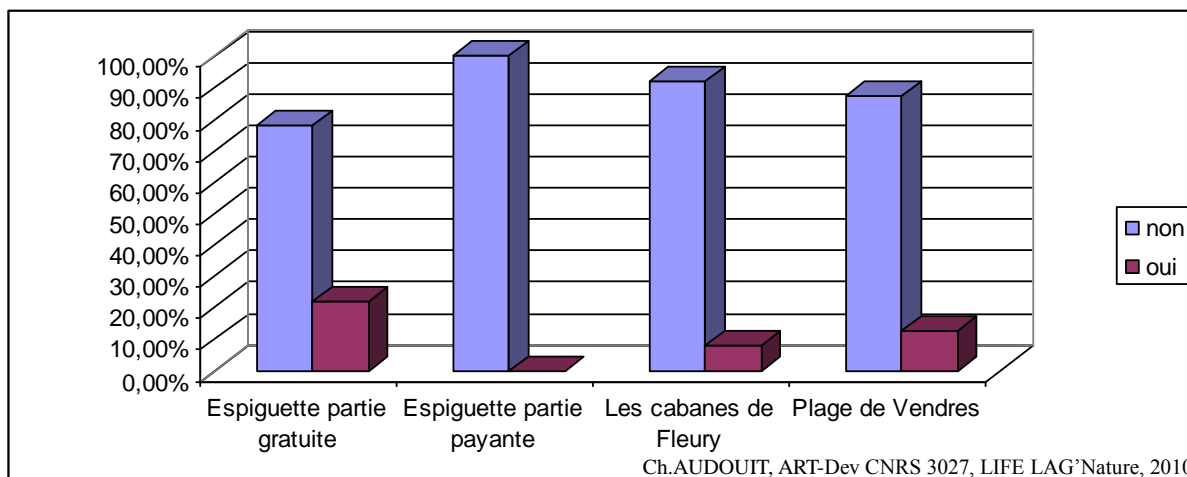


Figure 49 : « *Connaissez-vous la réglementation attachée au site ?* »

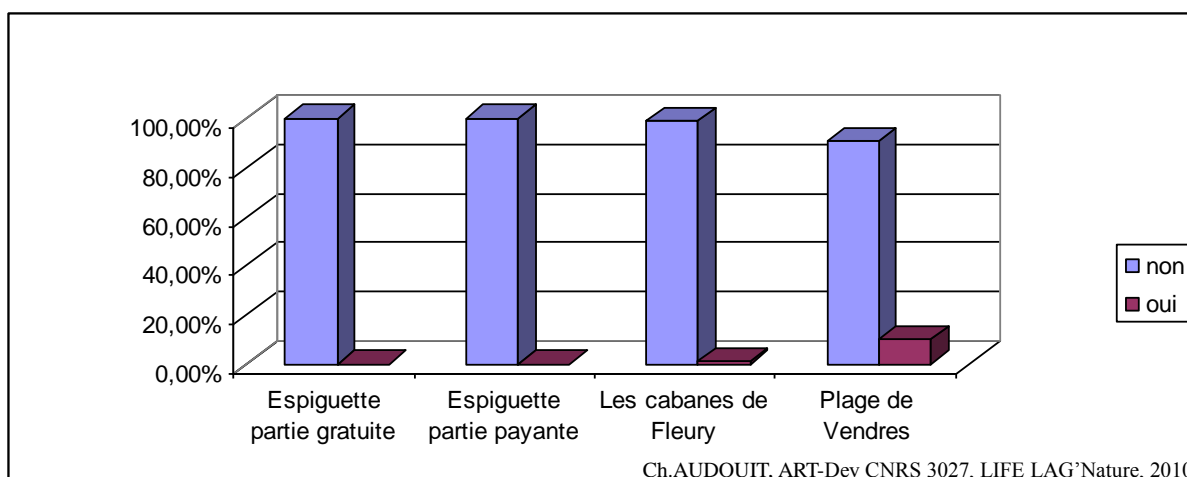


Figure 50 : « Savez-vous à qui appartient les parcelles du site ? »

3.2.4 Données économiques et sociales

- Hébergements

81% des enquêtés sont hébergés sur Vendres et 8% à Valras (Figure 51). Ces derniers viennent sur la plage de Vendres pour y trouver plus de calme que dans la station balnéaire de Valras. Agde est le lieu de résidence le plus éloigné des personnes enquêtées.

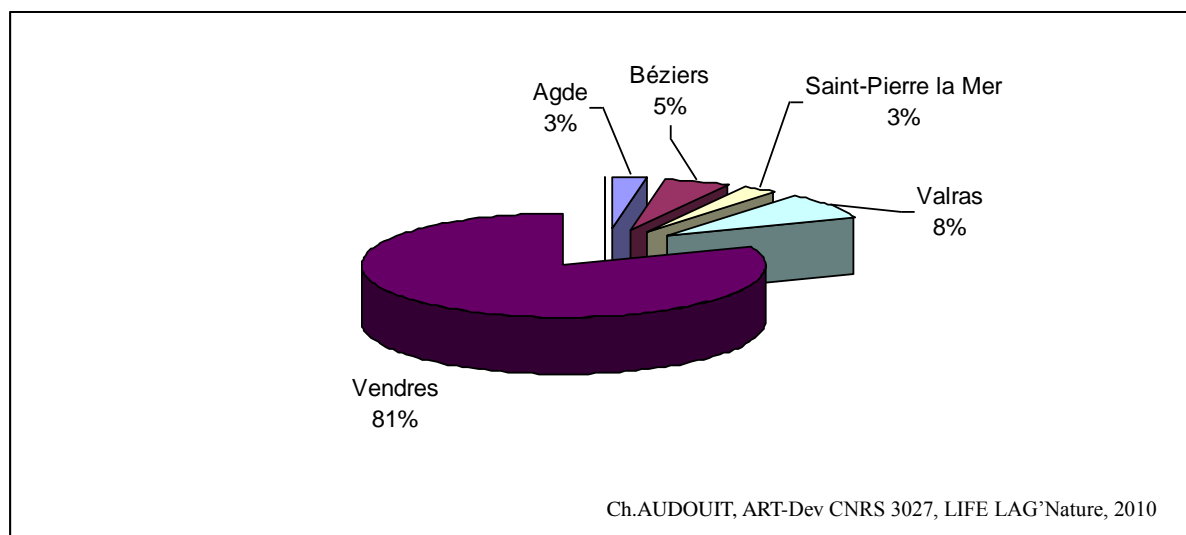


Figure 51 : Lieux d'hébergement des touristes sur la plage de Vendres en 2009

La répartition des plagistes de Fleury selon leur lieu d'hébergement est plus équitable que sur Vendres (Figure 52). En effet, peu de personnes logent sur Fleury, ils logent soit à Capestang, Béziers, Saint-Pierre la Mer, Vendres.

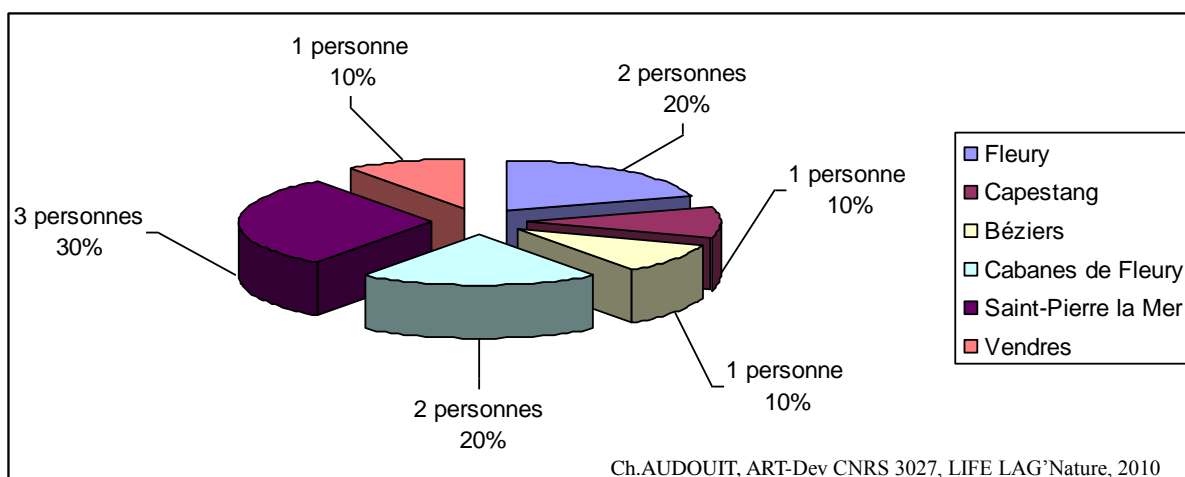


Figure 52 : Lieux d'hébergement des touristes de la plage des Cabanes de Fleury (2009)

La plupart des personnes enquêtées sur Vendres passent leurs vacances en camping (Figure 53). Vendres propose une pléthore de résidences hôtelières de plein air. C'est d'ailleurs le premier site sur les quatre enquêtés à avoir autant de personnes qui vivent en camping.

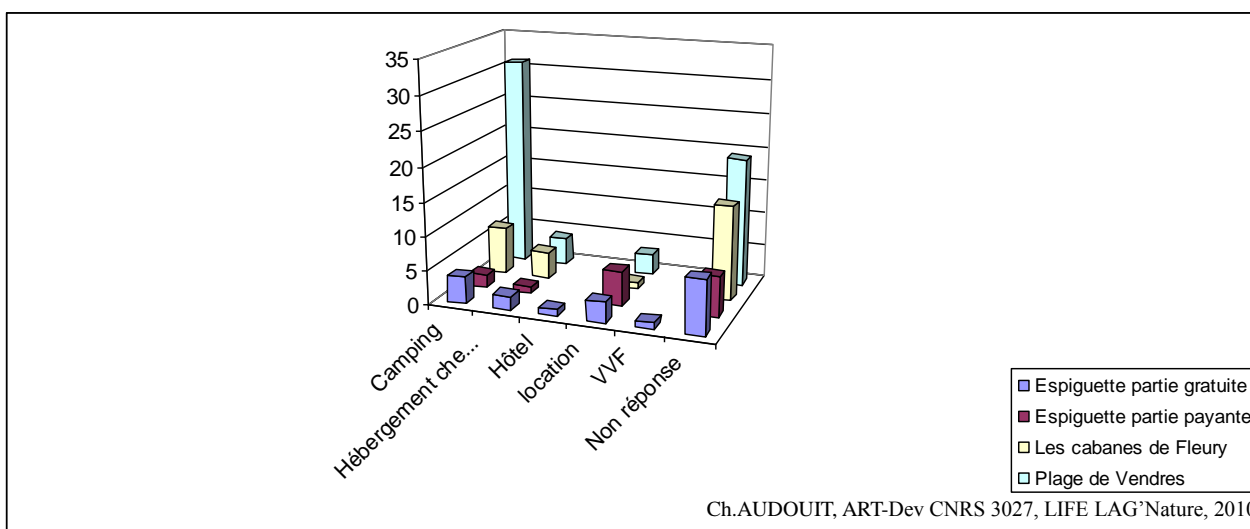


Figure 54 : Type d'hébergement des enquêtés en fonction des plages

- Consommation de produits du terroir

A la question « Achetez-vous des produits locaux lors de votre séjour ? », huit personnes des *Cabanes de Fleury* n'ont pas répondu dont deux étaient des touristes (Tableaux 7 et 8). L'objectif de cette question était de connaître les habitudes des touristes concernant leurs achats de produits locaux. L'échantillon sur les Cabanes de Fleury est trop faible (11 touristes), on ne peut en tirer des tendances. Sur Vendres, sur 39 touristes, un seul n'a pas répondu, deux ont affirmé ne pas acheter les produits locaux car ils les trouvaient trop chers, et 36 personnes ont dit acheter ces produits.

Tableau 7 : Nombre de personnes, sur la plage des Cabanes de Fleury, qui ont répondu à la question « Achetez-vous des produits locaux lors de votre séjour ? »

Types de public	Locaux	Population de proximité	Touristes
Nombre de personnes qui n'ont pas répondu	3	3	2
Nombre de personnes qui ont répondu positivement	4		11
Nombre de personnes qui ont répondu négativement		1	2

Ch.AUDOUIT, ART-Dev CNRS 3027, LIFE LAG'Nature, 2010

Tableau 8 : Nombre de personnes, sur la plage de Vendres, qui ont répondu à la question « Achetez-vous des produits locaux lors de votre séjour ? »

Types de public	Locaux	Population de proximité	Touristes
Nombre de personnes qui n'ont pas répondu	10	6	1
Nombre de personnes qui ont répondu positivement	4		36
Nombre de personnes qui ont répondu négativement	1		2

Ch.AUDOUIT, ART-Dev CNRS 3027, LIFE LAG'Nature, 2010

Les légumes frais, les fruits et le vin sont les premiers types de produits locaux cités dans les réponses (Figures 55).

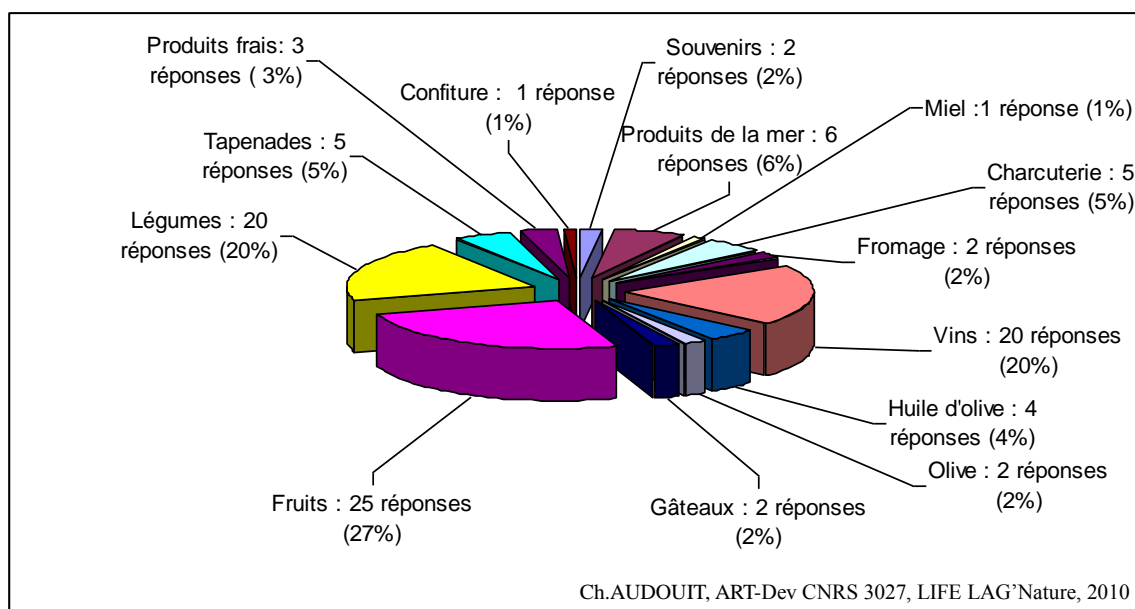


Figure 55 : Types de produits locaux achetés par les usagers de la plage de Vendres

Les cinq lieux proposés dans le questionnaire sont le marché local, les boutiques de la commune, chez le producteur, les grandes surfaces et les épiceries. Le marché local est le premier lieu où les produits locaux sont achetés par les touristes de Vendres (Figures 56).

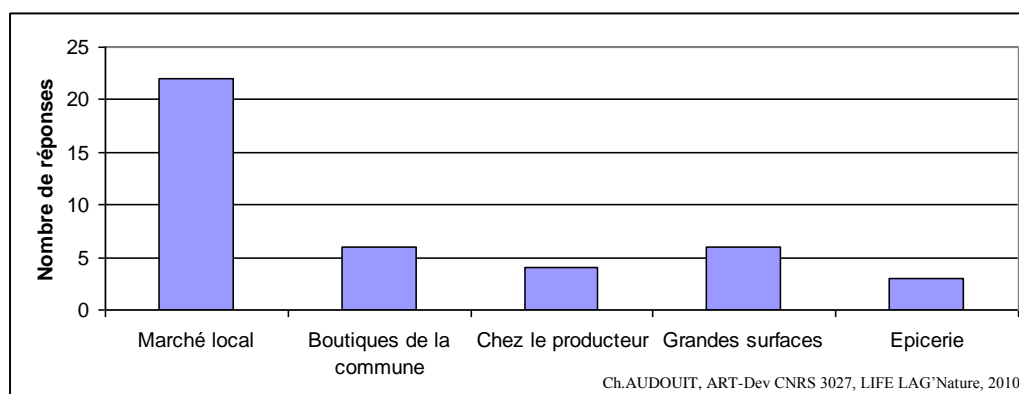


Figure 56 : Lieux d'achats des produits locaux des usagers de la plage de Vendres

- Types d'activités pratiquées en fonction du lieu et de la saison

Les plagistes de Vendres viennent pratiquement que l'été (Tableau 9). Les activités sont concentrées sur la plage. L'objectif des plagistes consiste essentiellement à se baigner, à se faire bronzer, à se reposer et à lire. Ces résultats corroborent avec les résultats précédents : la plage de Vendres est très peu fréquentée en dehors de la saison touristique (c'est-à-dire l'été), et les usagers de la plage ne vont pas sur l'étang de Vendres. L'arrière dune est considérée comme un lieu de transit dans lequel ils sont obligés de passer pour se rendre à la mer, et non comme un support spatiale aux pratiques récréatives de plein air.

Tableau 9 : Types d'activités pratiquées en fonction du lieu et de la saison sur la plage de Vendres

Activités	Nombre de réponses apportées											
	Hiver			Printemps			Eté			Automne		
	Plage	Dune	Etang	Plage	Dune	Etang	Plage	Dune	Etang	Plage	Dune	Etang
1-Promenade à pied	2	1	2	1	1	2	21	4	1	2	1	2
2-Promenade à pied avec chien	2			1			1			1		
3-Cheval							3					
4-Vélo		1		1	1		4	1			1	
5-Découverte de la nature						1	4	2	1			
6-course à pied			1			1	4	1	1			1
7-baignade				1			35	1	1			
8-Bronzer							33	1	1			
9- Repos	1			1			36			1		
10 Lecture				1			26					
11-Naturisme							2					
12-Pique-nique							19					
13-Pêche			1			1	5					1
14- Sport de voile							4					
15- Plongée							4					
16- Nautisme							2					
17- Quad							1					
18-Ne rien faire							25	1				
19-Faire jouer els enfants							9	1				
20- Promenade nocturne							3	2				
21- Autre												

Aux Cabanes de Fleury, les pratiques récréatives sont concentrées au même moment dans l'année et sur le même endroit que sur Vendres : en été et sur la plage (Tableau 10). Peu de personnes viennent pratiquer des activités récréatives de plein air en dehors de la saison estivale. Le milieu dunaire et l'étang de Pissevaches sont des espaces très peu convoités pour ces usages.

Tableau 10 : Types d'activités pratiquées en fonction du lieu et de la saison sur la plage de Cabanes de Fleury

Activités	Nombre de réponses apportées											
	Hiver			Printemps			Eté			Automne		
	Plage	Dune	Étang	Plage	Dune	Étang	Plage	Dune	Étang	Plage	Dune	Étang
1-Promenade à pied	1			2			6			1		
2-Promenade à pied avec chien				1			4			1		
3-Cheval												
4-Vélo	1			1			9			1		
5-Découverte de la nature							1					
6-course à pied							2					
7-baignade				1			26					
8-Bronzer				1			22					
9- Repos				2			24			1		
10 Lecture							11					
11-Naturisme												
12-Pique-nique				1			8			1		
13-Pêche	3			3			6			3		
14- Sport de voile							1					
15- Plongée							1					
16- Nautisme							1					
17- Quad												
18-Ne rien faire							5					
19 – Faire jouer les enfants							5					
20 – Promenade nocturne												
21-Autre												

- Sites visités

A la question « Où êtes-vous allés pendant vos vacances ? », quatre touristes de la plage des Cabanes de Fleury n'ont pas répondu à la question sur 13 touristes, ainsi que deux locaux. Les usagers de la plage des Cabanes de Fleury restent essentiellement sur place, 19% à 21% d'entre eux se sont rendus à Valras ou à Vendres, et seulement 10% à Béziers (Figure 57). On constate que l'attractivité de Pissevaches est assez limitée chez cette population (3 personnes y sont allées). Le rayonnement est donc assez faible autour de Fleury, seulement deux personnes sont allées dans l'arrière-pays (Sérignan, Fleury..). Il s'étale de l'arrière-pays minervois à l'Est de Montpellier.

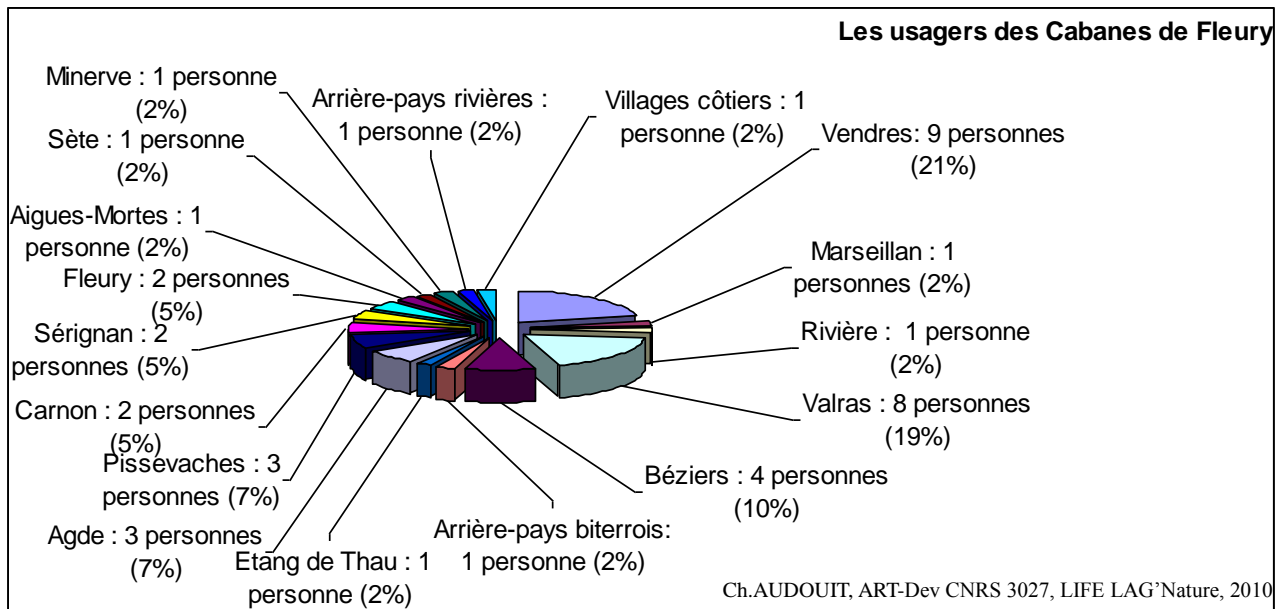


Figure 57 : Visites des usagers de la plage des Cabanes de Fleury, pendant leurs vacances (2009)

Sur 39 touristes de la plage de Vendres, 14 touristes n'ont pas répondu à la question, ainsi que six personnes vivant dans la commune. Les usagers se déplacent dans les stations balnéaires les plus proches (Valras, Agde, Saint-Pierre-sur-Mer, Gruissan..) attirés par les commerces et la vie agitée de ces endroits (Figure 58). Le tourisme urbain est plus fréquent que le tourisme vert puisque Béziers, Narbonne, Carcassonne sont les premiers lieux visités (10 à 4 personnes pour les villes alors que 2 personnes pour Pissevaches, le Canal du Midi..). Peu de gens se rendent à Vendres-village (2 personnes), et ils sont aussi peu nombreux à avoir visité l'arrière-pays.

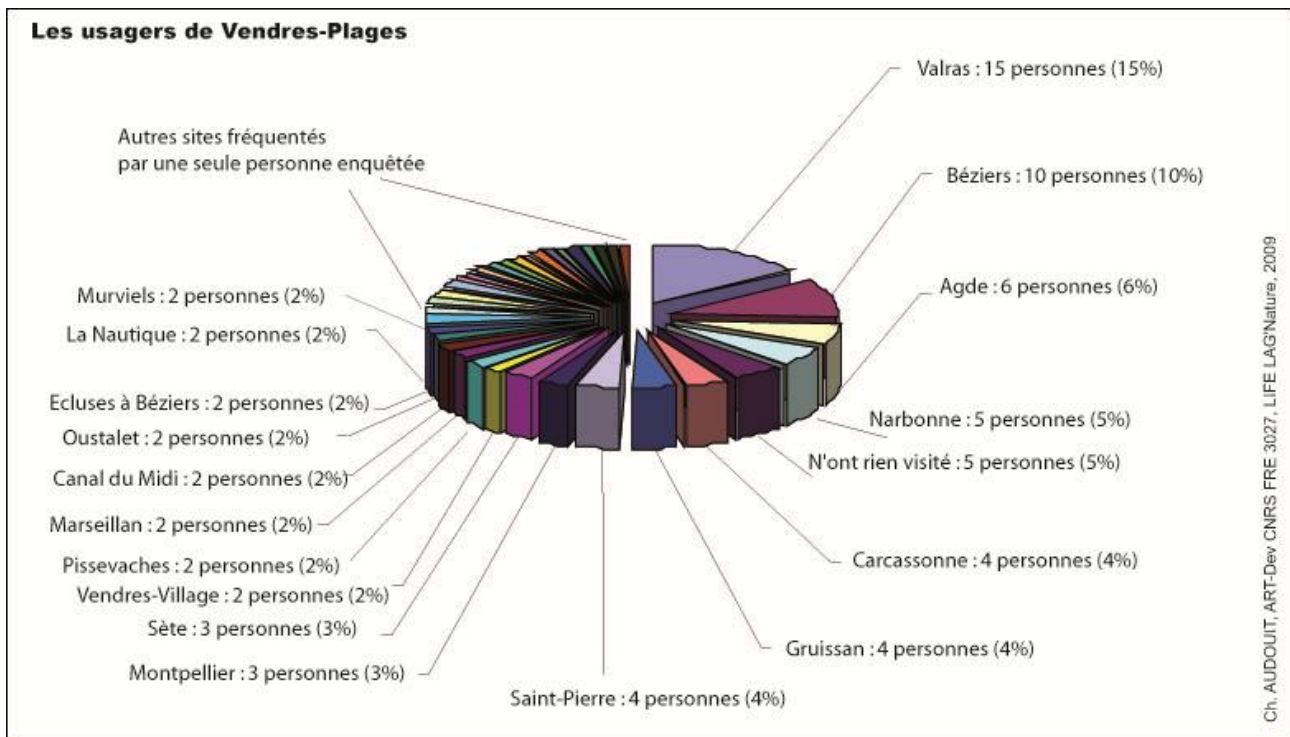


Figure 58: Visites des usagers de la plage de Vendres, pendant leurs vacances (2009)

A la question suivante, « *Veillez indiquer les sites qui vous ont le plus marqué lors de votre séjour ?* », peu d'usagers de la plage des Cabanes de Fleury ont pu répondre : 13 sur 26 dont sept touristes (Tableau 11). Les réponses étant peu nombreuses il est difficile de définir une tendance.

Tableau 11 : Les sites préférés des usagers de la plage des Cabanes de Fleury

Sites	Les cabanes de Fleury
Adge	1
Les Cabanes de Fleury	1
Ensérune	1
Fleury	4
Le Minervois	1
Pissevaches	2
Saint Guilhem et le cirque de Navacelles	1
Sète	1
Vendres	1
Pas de réponses	13
Total	26

Ch. AUDOUIT, ART-Dev CNRS 3027, LIFE LAG'Nature, 2010

Il en est de même pour les usagers de Vendres, très peu ont répondu, beaucoup avaient du mal à indiquer ce qu'ils avaient préféré : 37 personnes n'ont pas répondu dont 25 touristes sur 39 (Tableau 12). Il est donc difficile de définir des tendances sur cet échantillon de personnes. On constate tout de même un public peu enclin aux visites proposées. La consommation de la plage reste en fait l'intérêt premier et pratiquement exclusif dans leurs vacances.

Tableau 12: Les sites préférés des usagers de la plage de Vendres

Sites	Plage de Vendres
Béziers et les sept écluses du Canal du Midi	1
Le barrage des Olivettes et l'Outalet	1
Canal du Midi	1
Cap d'Agde	1
Cassis les calanques et Agde	1
Les Corbières	1
Les écluses	1
Gruissan	1
Les salines à Peyriac	1
l'Oustalet, la grotte des Demoiselles et le barrage des olivettes	1
Les Pyrénées-Orientales	1
La Salvetat	1
Rien	2
Vendres	2
(vide)	37
Total	56

Ch. AUDOUIT, ART-Dev CNRS 3027, LIFE LAG Nature, 2010

Les argumentaires de la question précédente ne montrent aussi aucune tendance particulière, le nombre de réponses étant insuffisant.

A la question « *Quels sont les lieux en plein air que vous fréquentez le plus pour vous détendre ?* », seulement neuf personnes ont répondu sur vingt six. Parmi ces réponses, les communes littorales et leurs plages sont les plus citées (Tableau 13). On peut tout de même s'interroger sur le nombre de non réponse à cette question. Est-ce par parce que peu de monde font des activités de plein air en dehors de la saison estivale ?

Tableau 13: Les lieux les plus fréquentés par la population locale et de proximité (Vendres et Cabanes de Fleury)

Lieux d'enquête	Types de population	Arrière-pays	Caroux	Etang de Pissevaches	Plages	Valras	Vendres	Sérignan	Cap d'Agde	Total
Les cabanes de Fleury	Locaux			2						2
	Population de proximité					1	1			2
	Nombre de personnes qui n'ont pas répondu									6
Plage de Vendres	Locaux	1	1		1	1	1		1	5
	Population de proximité				1	1	1	1		4
	Nombre de personnes qui n'ont pas répondu									11
Total des personnes enquêtées										26

Ch. AUDOUIT, ART-Dev CNRS 3027, LIFE LAG Nature, 2010

La question, « *Avez-vous connaissance de l'existence des espaces naturels aux alentours du site ?* », a été posée aux locaux et aux personnes faisant partie de la population de proximité. Sur les neuf enquêtés de la plage des Cabanes de Fleury, trois personnes ont répondu positivement et deux négativement. Les deux personnes qui ont affirmé connaître des espaces naturels aux alentours du site étaient des habitants des Cabanes de Fleury. Ils ont cité l'étang de Pissevaches et le site de l'Oustalet. Sur les 17 personnes enquêtées de la plage de Vendres, sept locaux ont affirmé connaître des espaces naturels aux alentours et trois autres ont avoué ne pas connaître. Sept autres n'ont pas voulu répondre. Parmi les réponses faites, l'étang de Pissevaches et celui de Vendres reviennent le plus souvent (Tableau 14).

Certes, le nombre de personnes enquêtées est peu important, il n'empêche que sur une vingtaine de personnes, le nombre de refus de répondre est tout de même chargé de sens (plus de 50%). Cela montre tout de même une méconnaissance des sites de la population qui vient consommer la plage pendant la période estivale.

Tableau 14 : Sites connus par les usagers locaux de Vendres, et des Cabanes de Fleury

	Les cabanes de Fleury	Plage de Vendres
Lespignan		1
Etang de Pissevaches	3	6
Cap d'Agde		1
Les Cabanes de Fleury		1
Le Port de Vendres		1
L'Oustalet	2	2
Etang de Vendres		5
Les plages		1
PNR du Haut-Languedoc		2
Nombre de personnes qui n'ont pas répondu	6	3
Total des locaux enquêtés	9	10

Ch. AUDOUIT, ART-Dev CNRS 3027, LIFE LAG²Nature, 2010

3.2.5. Bilan et discussion

Globalement, on constate que les usagers de la plage de Vendres et de Fleury sont satisfaits de l'accessibilité à la plage en voiture, et de la signalétique sur le site. Ils sont plus de 60% à être satisfaits de la distance à parcourir pour accéder à la plage du parking.

Il s'avère que l'attachement au lieu est plus fort pour les locaux et pour la population de proximité que pour les touristes. Vendres est fréquentée essentiellement par des touristes pendant la saison estivale, les résultats de l'enquête montrent donc un attachement peu important.

Les plagistes des deux plages communales viennent en ces lieux pour trouver le calme, le bien-être dans un lieu qu'ils considèrent « naturel ». Trois perceptions se dégagent sur Vendres :

- une nature domestiquée, préservée et donc rassurante,
- une nature plus sauvage qui renforce un sentiment de liberté,
- une pression humaine dans un espace préservé.

Aucun usager de Vendres ne trouve la fréquentation estivale dérangeante. Sur Fleury, ils ne sont que 10% à considérer la concentration humaine estivale dérangeante.

Les enquêtes révèlent que les usagers du site ne connaissent pas la réglementation du site en vigueur, ni les gestionnaires.

Les usagers de Vendres sont essentiellement des personnes qui logent au camping de la commune. Les touristes consomment des produits locaux : fruits, légumes et vins achetés principalement au marché local.

Au vu, d'un échantillon un peu faible (celui de Fleury : 26 enquêtes), les résultats sur cette plage sont à prendre avec beaucoup de précaution. Afin d'améliorer la démarche et les résultats prochains, il sera prévu plus de journées d'enquêtes sur Fleury et autant sur Vendres en 2011 afin d'avoir des échantillons supérieur à 30.

4 Conclusion

4.1 Des plages touristiques

Sur les huit journées observées, 31 000 arrivées ont été enregistrées sur les plages de Vendres et de Fleury, ce qui représentent 4 000 personnes par jour. La fréquentation est moins importante au printemps (2 000 personnes par jour en moyenne) qu'en période estivale (5 920 personnes par jour).

Les sites de Fleury et de Vendres possèdent des caractéristiques similaires :

- Des plages qui n'ont pas de front de mer ;
- Les chemins d'accès à la plage sont développés soit sur des marges lagunaires ou soit dans l'arrière-dune,
- une fréquentation essentiellement estivale et touristique (plus de 60 % de touristes stationnés sur les parkings),
- une fréquentation qui dépasse les 1 000 arrivées par jour en été (3 800 arrivées par jour en moyenne sur Vendres-Plage dans la partie étudiée, et 1 200 arrivées sur les trois secteurs étudiés des plages de Fleury).
- Des pics de fréquentation qui dépassent les 3 000 arrivées en été (3 700 arrivées sur Fleury et 5 700 sur Vendres),
- Une fréquentation beaucoup plus faible en mai et juin qu'en juillet et août : elle est divisé par 2.2 sur Fleury et 3.1 sur Vendres.
- Un public qui pratique essentiellement des activités hédonistes (se faire bronzer, se baigner, ...),
- Un public qui se déplace peu sur d'autres lieux,
- Une fréquentation qui se concentre pratiquement sur les plages, les étangs sont peu visités.

Toutefois, certains éléments distinguent ces deux sites :

- le public de Vendres est plutôt familial et celui de Fleury est caractérisé par une majorité de couples,
- Les usagers de Vendres se déplacent beaucoup à pied puisque le nombre de campings situés au bord de la mer est supérieur à celui de Fleury,
- Les usagers de Fleury se déplacent plus en vélo que ceux de Vendres (environ 580 vélos sur 19 800 arrivées au total pendant les huit journées d'observation pour Vendres et 1 550 vélos sur 11 300 arrivées).
- Des chemins d'accès à la plage, situés dans l'arrière-dune sont en nombre supérieur sur Vendres par rapport à Fleury. Un nombre important de chemins pourrait être réduit.
- Les stationnements sont canalisés sur Fleury, alors que sur Vendres se n'est pas le cas. Les usagers empiètent sur le milieu dunaire au parking des Montilles, et à celui du Port.
- Une offre d'hébergement de plein air importante sur Vendres (plus de 80% des enquêtés de Vendres sont en camping), et sur Fleury, une forte capacité hébergement en résidence secondaire.

En général les usagers sont satisfaits des sites, en termes de circulation, d'accessibilité et de signalétique. Si un effort devrait être porté sur ce dernier point, ce serait plus particulièrement sur Vendres où certains usagers considèrent que la multitude des chemins perde un peu le promeneur.

Trois perceptions ressortent des enquêtes menées à Vendres. Elles montrent que pour 22 personnes sur 57, le site est entretenu, naturel, sécurisant et correspond à une nature domestiquée. Pour 22 autres personnes sur 57, il est marqué par une nature plus sauvage soulignée par le fait qu'il existe peu de réglementation et qu'il est entre l'abandon et l'entretien, d'où un sentiment de liberté exacerbé. Pour 13 personnes, elles ressentent plus fortement la pression humaine ; l'espace est moins reposant, moins calme, plus sale que pour la majorité des enquêtés.

4.2 Pratiques et pressions potentielles sur les habitats naturels et les espèces

Les chemins qui relient directement les campings à la mer sont les plus fréquentés : 300 à 500 passages en moyenne par jour au printemps et entre 700 à 1 000 passages par jour en été. Le chemin qui relie le camping naturiste à la mer est celui qui est le plus fréquenté : 1 600 passages par jour en entre juillet et août.

La plupart des chemins qui sont parallèles et obliques au rivage peuvent comptabiliser jusqu'à 67 passages. Multiplier par 90 jours pour évaluer la fréquentation sur deux mois de l'été, le nombre de passages passe à plus de 6 300. Ceci génère donc un élargissement des chemins, un tassement du sol et donc un recul de la végétation.

Il a été constaté que des personnes se promenaient et jouaient sur le sommet des dunes bordières. Dans la plupart des cas, les ganivelles sont fortement ensablées et ne jouent plus leurs rôles de protection. Sur le secteur de Fleury, au niveau du camping Naturiste, plus de 100 promenades ont été observées sur le sommet de la dune bordière, au cours de quatre journées (Figure 59). De nombreux passages entre la plage et le chemin qui longe la dune côté terre ont été créés par des piétinements répétés. Cette remarque est valable aussi pour la plage de Vendres et notamment sa partie occidentale où les ganivelles sont fortement ensablées. D'ailleurs sur la Figure n°21, les deux entrées situées à l'Ouest des Montilles ont été créées par un fort piétinement sur la dune.

Le stationnement pose aussi des problèmes de dégradation du milieu. Afin d'être le plus proche de la plage du port de Vendres, les personnes garent leur véhicule dans le milieu dunaire et aggravent ainsi la dépression dunaire au fil des années. Du fait que le parking des Montilles a été démantelé en décembre 2009, le stationnement sur ce secteur sera repoussé plus en amont vers l'intérieur des terres. Actuellement, les personnes à motricité réduite peuvent avoir des difficultés à rejoindre la plage.

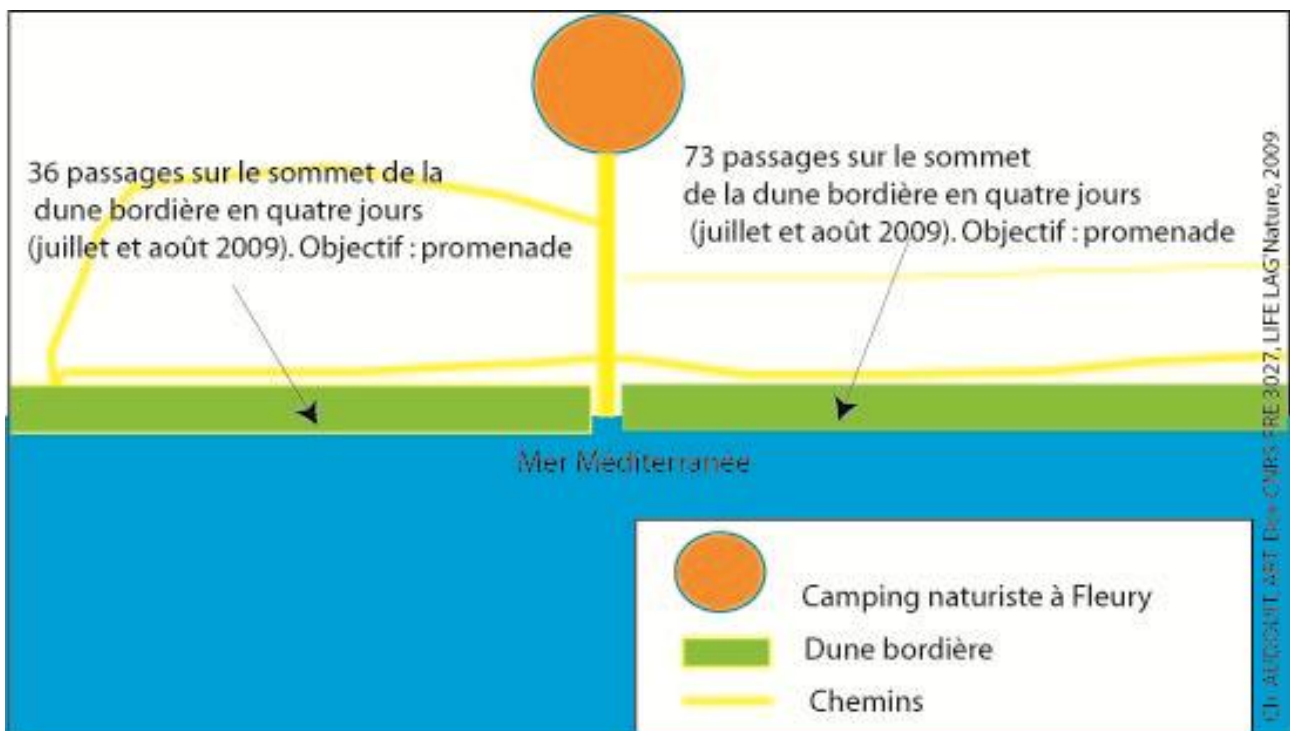


Figure 59 : Passages sur la dune bordière à Fleury en face du camping naturiste

5 Perspectives

L'objectif du LIFE LAG'Nature est de caractériser la fréquentation et d'évaluer les impacts de celle-ci. Les résultats de l'état « zéro » permettent de dégager des tendances concernant la fréquentation qui peuvent être une aide à la prise de décision sur les aménagements et la gestion à réaliser. Ces résultats serviront de références pour comparer l'état de la fréquentation et de ses impacts en 2011.

- Le SMBVA a souhaité cette étude pour aider à la décision concernant le réseau de cheminement :

MOGOMA a en charge de réaliser un réseau de cheminements sur plusieurs communes afin qu'il y ait des connections entre elles. Ce réseau doit passer par Vendres-plage. Une réflexion a été menée pour réduire certains cheminements et ne garder que ceux qui relient le plus directement les campings à la mer. L'idéal serait de ne garder que les chemins qui sont les plus fréquentés et de fermer les autres afin que la végétation reprenne ses droits. Au cours d'une réunion fin novembre 2009, MOGOMA a présenté le projet du réseau de cheminements aux élus, au CEN-Lr, au CEL, au SMBVA et à ART-Dev : les chemins les plus fréquentés (ceux qui relient directement les campings et les parkings à la mer) sont gardés. Dès lors, le SMBVA a planté des tamaris afin que ces passages ne soient plus empruntés dès la prochaine saison sur certains cheminements transversaux.

- Valoriser les espaces : plages de Vendres, plages de Fleury, Pissevaches et autres sites à proximité

La valorisation peut être réalisée par des aménagements sur des secteurs dégradés et/ou qui ne présentent aucun intérêt paysager. C'est le cas du parking des Cabanes de Fleury qui empiète sur la dune bordière et qui représente une verrue dans le paysage littoral.

La valorisation des sites passe nécessairement par une communication adaptée et efficace. Elle peut se faire in situ ou bien dans des endroits intermédiaires (les Offices du Tourisme, les campings...). Des panneaux ludiques permettraient d'informer les choses suivantes aux usagers du site : les propriétaires (beaucoup croient que la Nature appartient à tout le monde et donc que beaucoup d'espace n'ont pas de propriétaires), les gestionnaires, la réglementation en vigueur (chien interdit...). Aujourd'hui, certains panneaux sont peu visibles.

Les résultats des enquêtes auprès des plagistes montrent que les touristes se déplacent pour faire quelques visites hors de la commune où ils habitent le temps des vacances. Ces visites concernent presque en totalité des sites urbains ou des objets architecturaux. Peu de personnes connaissent les espaces naturels à proximité et ont été les voir. Si les communes de Vendres et de Fleury veulent développer leur image « verte », un travail avec les Offices du Tourisme, les campings pourraient permettre une meilleure diffusion de l'information.

Table des Figures

Figure 1 : Réflexion menée en 2005 sur le site de Vendres.....	p.5
Figure 2 : Aménagements réalisée en 2005 sur le site de Pissevaches à Fleury.....	p.6
Figure 3 : Territoire d'étude de la Basse Vallée de l'Aude.....	p.8
Figure 4 : Protocole commun –LIFE LAG'Nature.....	p.9
Figure 5 : Secteurs d'arrière-dune et zones humides étudiés sur le territoire du SMBVA.....	p.11
Figure 6 : Secteurs observés en 2009.....	p.12
Figure 7 : Parkings observés.....	p.14
Figure 8 : Nombre d'arrivées sur la plage de Vendres sur les 8 journées observées (2009).....	p.17
Figure 9 : Nombre d'arrivées sur la plage de Fleury (des Cabanes de Fleury à celle de Pissevaches) sur les 7 journées observées (2009).....	p.17
Figure 10: Nombre d'arrivées sur la plage de Vendres sur chacun des secteurs observés (2009).....	p.18
Figure 11: Nombre d'arrivées sur la plage de Fleury sur chacun des points d'observations (2009).....	p.18
Figure 12 : Fréquentation journalière en fonction des horaires des plages de Vendres et de Fleury (2009).....	p.19
Figure 13 : Répartition des différents types de public sur les plages de Vendres et de Fleury en 2009.....	p.20
Figure 14 : Types de public sur les plages de Vendres et de Fleury (2009).....	p.21
Figure 15 : Type de publics à différentes entrées de la plage de Vendres, 2009 (en fonction des arrivées).....	p.22
Figure 16 : Type de publics à différentes entrées des plages de Fleury, 2009 (en fonction des arrivées).....	p.23
Figure 17 : Activités sur la plage de Vendres (nombre de personnes arrivées sur les 8 journées observées en 2009).....	p.24
Figure 18: Activités sur les plages de Fleury (nombre de personnes arrivées sur les 8 journées observées en 2009).....	p.24
Figure 19 : Moyenne des passages de cavaliers par jour pendant les quatre jours d'observation en juillet et août 2009 sur la plage de Vendres.....	p.25
Figure 20 : Modes de déplacements sur les plages de Fleury en 2009.....	p.27
Figure 21 : Moyenne des passages par jour pendant les quatre jours d'observation en mai et juin 2009 sur la plage de Vendres.....	p.29
Figure 22 : Moyenne des passages en mai et juin 2009 sur la plage de Vendres.....	p.30
Figure 23 : Moyenne journalière des passages des cyclistes en juillet et août 2009 sur la plage de Vendres.....	p.32
Figure 24 : Nombre des arrivées des véhicules au parking des Montilles à Vendres et à celui des Cabanes de Fleury et de Pissevaches (2009).....	p.34
Figure 25 : Capacité d'accueil par tranches horaires sur les trois parkings (Montilles, Cabanes de Fleury, Pissevaches) sur huit journées observées en 2009.....	p.34
Figure 26 : Nombre de véhicules en juin 2009 sur 2 journées observées par tranches horaires sur les trois parkings de Vendres-Plage.....	p.35
Figure 27 : Nombre de véhicules entre juillet et août 2009 sur 4 journées observées par tranches horaires sur les trois parkings de Vendres-Plage.....	p.36
Figure 26 : Origine géographique des usagers de l'ensemble des trois parkings (Montilles, Cabanes de Fleury, Pissevaches).....	p.36
Figure 27 : Origine géographique des véhicules stationnés sur les trois parkings (Montilles, Cabanes de Fleury, Pissevaches).....	p.37
Figure 28 : Origine géographique des véhicules stationnés au parking des Montilles à Vendres en 2009.....	p.38
Figure 29 : Origine géographique des véhicules stationnés aux parkings des Cabanes de Fleury et de Pissevaches à Fleury en 2009.....	p.39
Figure 30 : Origine géographique des usagers des parkings Rocca, des Anglais et du Port de Vendres.....	p.40
Figure 31 : Origine géographique des véhicules stationnés sur les trois parkings de Vendres-Plage en juin 2009 (2 journées observées).....	p.41

Figure 32 : Origine géographique des véhicules stationnés sur les trois parkings de Vendres-Plage entre juillet et août 2009 (4 journées observées).....	p.41
Figure 33 : Origine géographique des véhicules stationnés au parking du Port à Vendres-Plage en 2009.....	p.42
Figure 34 : Origine géographique des véhicules stationnés aux parkings Rocca et celui des anglais à Vendres-Plage en 2009.....	p.43
Figure 35 : « Pensez-vous que l'accessibilité en voiture sur ce site soit : Tout à fait satisfaisante, Plutôt satisfaisante, Plutôt pas satisfaisante, Pas du tout satisfaisante, Sans avis ».....	p.46
Figure 36 : « Comment êtes-vous venus ici ? ».....	p.47
Figure 37 : Argumentations des usagers à la question, « Pensez-vous que l'accessibilité en voiture sur ce site soit Tout a fait satisfaisante, Plutôt satisfaisante, Plutôt pas satisfaisante, Pas du tout satisfaisante, Sans avis ».....	p.49
Figure 38 : « La signalétique présente sur le site est-elle adaptée selon vous soit : Tout a fait satisfaisante, Plutôt satisfaisante, Plutôt pas satisfaisante, Pas du tout satisfaisante, Sans avis ».....	p.50
Figure 39: Argumentations des usagers à la question, « La signalétique présente sur le site est-elle adaptée selon vous soit Tout a fait satisfaisante, Plutôt satisfaisante, Plutôt pas satisfaisante, Pas du tout satisfaisante, Sans avis ».....	p.51
Figure 40 : «Selon vous, la distance parcourue pour accéder à la plage, est-elle : Tout a fait satisfaisante, Plutôt satisfaisante, Plutôt pas satisfaisante, Pas du tout satisfaisante, Sans avis ? ».....	p.52
Figure 41: Argumentations des usagers à la question, « Selon vous, la distance parcourue pour accéder à la plage, est-elle « Pensez-vous que la signalisation sur ce site soit Tout a fait satisfaisante, Plutôt satisfaisante, Plutôt pas satisfaisante, Pas du tout satisfaisante, Sans avis ».....	p.53
Figure 42 : Degrés d'attachement des usagers à leur plage, 2009.....	p.55
Figure 43: « Pour vous, la fréquentation de cet espace est-il dérangeant pendant l'été ? ».....	p.57
Figure 44 : « A quel point appréciez-vous le site? ».....	p.58
Figure 45 : Pensez-vous que ce site est dégradé en terme d'environnement ou de paysage ?.....	p.58
Figure 46: « Pouvez-vous, en quelques mots, me décrire ce site, ce que vous y voyez ? ».....	p.60
Figure 47 : Réponses à la question « Selon vous, quelles sont les caractéristiques qui décrivent le mieux cet endroit ? » des usagers des trois plages (Espiguette, Vendres, Cabanes de Fleury)...	p.63
Figure 48 : Réponses à la question « Selon vous, quelles sont les caractéristiques qui décrivent le mieux cet endroit ? » des usagers de Vendres en 2009	p.64
Figure 49 : « Connaissez-vous la réglementation attachée au site ? ».....	p.65
Figure 50 : « Savez-vous à qui appartiennent les parcelles du site ? ».....	p.66
Figure 51 : Lieux d'hébergement des touristes sur la plage de Vendres en 2009.....	p.66
Figure 52 : Lieux d'hébergement des touristes de la plage des Cabanes de Fleury (2009).....	p.67
Figure 54 : Type d'hébergement des enquêtés en fonction des plages.....	p.67
Figure 55 : Types de produits locaux achetés par les usagers de la plage de Vendres.....	p.68
Figure56 : Lieux d'achats des produits locaux des usagers de la plage de Vendres.....	p.68
Figure 57 : Visites des usagers de la plage des Cabanes de Fleury, pendant leurs vacances (2009).....	p.71
Figure 58: Visites des usagers de la plage de Vendres, pendant leurs vacances (2009).....	p.72
Figure 59 : Passages sur la dune bordière à Fleury en face du camping naturiste.....	p.76

Table des tableaux

<i>Tableau 1 : Campagne des journées de comptage sur le territoire du SMBVA en 2009 dans le cadre du LIFE Lag'Nature</i>	<i>p.15</i>
<i>Tableau 2 : Le nombre d'arrivées de véhicules en moyenne par jour</i>	<i>p.33</i>
<i>Tableau 3: Moyenne journalière* des arrivées en 2009 sur le littoral de Vendres et de Fleury</i>	<i>p.44</i>
<i>Tableau 4 : Nombre d'arrivées d'autois à la plage de Vendres et nombre d'héraultais aux plages de Fleury</i>	<i>p.45</i>
<i>Tableau 5 : Réponses à la question : « Pour vous, la fréquentation de cet espace est-elle ? Pourquoi ? » (en nombre)</i>	<i>p.57</i>
<i>Tableau 6: Gênes ressenties par les usagers des Cabanes de Fleury et de Vendres</i>	<i>p.65</i>
<i>Tableau 7 : Nombre de personnes, sur la plage des Cabanes de Fleury, qui ont répondu à la question «Achetez-vous des produits locaux lors de votre séjour ?»</i>	<i>p.67</i>
<i>Tableau 8 : Nombre de personnes, sur la plage de Vendres, qui ont répondu à la question «Achetez-vous des produits locaux lors de votre séjour ? »</i>	<i>p.68</i>
<i>Tableau 9 : Types d'activités pratiquées en fonction du lieu et de la saison sur la plage de Vendres</i> ...	<i>p.69</i>
<i>Tableau 10 : Types d'activités pratiquées en fonction du lieu et de la saison sur la plage de Cabanes de Fleury</i>	<i>p.70</i>
<i>Tableau 11 : Les sites préférés des usagers de la plage des Cabanes de Fleury</i>	<i>p.72</i>
<i>Tableau 12: Les sites préférés des usagers de la plage de Vendres</i>	<i>p.73</i>
<i>Tableau 13: Les lieux les plus fréquentés par la population locale et de proximité (Vendres et Cabanes de Fleury)</i>	<i>p.73</i>
<i>Tableau 14 : Sites connus par les usagers locaux de Vendres, et des Cabanes de Fleury</i>	<i>p.74</i>

ANNEXES

Tableau 1 : Total des arrivées sur la plages de Vendres entre mai et août 2009

	Total des arrivées
27-mai-09	803
30-mai-09	1743
17-juin-09	903
21-juin-09	1596
08-juil-09	3412
22-juil-09	2543
03-août-09	3670
10-août-09	5710
Total	20380

Tableau 2 : Nombre d'arrivées sur les plages de Fleury entre mai et août 2009

	Cabane de Fleury	Plage naturiste	Pissevaches	Total des arrivées sur les plages de Fleury
19-mai	374	219	331	924
30-mai	387	251	209	847
06-juin	160	216	160	536
22-juin	238	186	247	671
06-juil	426	611	217	1254
20-juil	590	712	73	1375
08-août	830	1276		2106
12-août	956	662	1999	3617
Total	3961	4133	3236	11330

Tableau 3 : Nombre d'arrivées sur les cinq secteurs observés de la plage de Vendres entre mai et août 2009

	<i>Secteur 1</i>	<i>Secteur 2</i>	<i>Secteur 3</i>	<i>Secteur 4</i>	<i>Secteur 5</i>
27-mai-09	354	85	148	20	189
30-mai-09	486	407	482	pas d'observation	368
17-juin-09	355	137	855	101	310
21-juin-09	394	240	452	232	278
08-juil-09	598	578	779	579	870
22-juil-09	806	190	648	340	524
03-août-09	459	379	902	821	739
10-août-09	1046	467	1083	998	1453
TOTAL	4498	2483	5349	3091	4731

Tableau 4 : Nombre de personnes sur les plages de Fleury par tranche horaire d'une heure entre mai et août 2009

Moyenne journalière	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H	18H
Arrivées entre mai et juin	11	59	78	45	64	144	162	112	62	9
Départs entre mai et juin	17	78	99	70	57	143	152	179	197	39
Arrivées entre juillet et août	78	357	407	272	305	576	484	421	264	145
Départs entre juillet et août	19	159	234	227	210	281	244	284	470	424

Tableau 5 : Nombre de personnes sur la plage de Vendres par tranche horaire d'une heure entre mai et août 2009

Moyenne journalière	Arrivées entre mai et juin	Départs entre mai et juin	Arrivées entre juillet et août	Départs entre juillet et août
9h	37,5	2,5	52,5	26
10h	111	48	352,75	104,5
11h	189,75	156,5	255	200,75
12h	57	78,25	260,25	302
13h	113,25	69	630,75	180
14h	226,25	58	774,75	225,25
15h	228	86	746,5	213,5
16h	164,75	194,75	453,5	542
17h	152,5	242	334	703,25
Total	1108,75	932,5	3833,75	2471,25

Tableau 6 : Types de public à Fleury en 2009

	Couple	Famille	Groupe	Seul
Total des arrivées	1830	1210	477	622

Tableau 7 : Types de public à Vendres en 2009

	Couple	Famille	Groupe	Seul
Total	2880	9374	6441	1090

Tableau 8 : Types de public à Vendres en 2009

	Couple	Famille	Groupe	Seul	Total
Total des passages sur toutes les entrées (juillet et août 2009)	1588	3403	1951	1491	8433
Total des passages sur toutes les entrées (mai et juin 2009)	1063	827	740	926	3556
Total des arrivées sur toutes les entrées (juillet et août 2009)	925	2043	1059	723	4750
Total des arrivées sur toutes les entrées (mai et juin 2009)	569	440	383	452	1844

Tableau 9 : Nombre des arrivées de l'entrée n°1 de la plage de Vendres

	Couple	Famille	Groupe	Seul	Total
27-mai-09	64	71	21	18	174
30-mai-09	8	35	12	8	63
17-juin-09	14	19	39	2	74
21-juin-09	14	20	28	6	68
08-juil-09	30	172	25	3	230
22-juil-09	30	137	149	9	325
03-août-09	48	229	140	6	423
10-août-09	52	218	101	9	380
Total	260	901	515	61	1737
%	15	52	30	4	100

Tableau 10 : Nombre des arrivées de l'entrée n°2 de la plage de Vendres (nombre de personnes)

<i>Dates</i>	<i>Couple</i>	<i>Famille</i>	<i>Groupe</i>	<i>Seul</i>	<i>Total</i>
27-mai-09	36	64	41	22	163
30-mai-09	64	140	124	58	386
17-juin-09	124	58	44	43	269
21-juin-09	108	102	66	37	313
08-juil-09	46	241	67	13	368
22-juil-09	54	254	142	24	474
03-août-09	8	16	11	1	36
10-août-09	72	385	186	14	657
Total	512	1260	681	212	2666

Tableau 11 : Nombre des arrivées de l'entrée n°3 de la plage de Vendres (nombre de personnes)

<i>Dates</i>	<i>Couple</i>	<i>Famille</i>	<i>Groupe</i>	<i>Seul</i>	<i>Total</i>
27-mai-09	4	4		1	9
30-mai-09	12	10	9	5	36
17-juin-09	2	2	7	1	12
21-juin-09		2	5	1	8
08-juil-09	0	0	0	0	0
22-juil-09	6	10	7	8	31
03-août-09	76	160	98	16	351
10-août-09	58	497	87	20	663

Tableau 12 : Nombre des arrivées de l'entrée n°4 de la plage de Vendres (nombre de personnes)

	<i>Couple</i>	<i>Famille</i>	<i>Groupe</i>	<i>Seul</i>	<i>Total</i>
27-mai-09	0	0	2	0	2
30-mai-09	2	0	2	1	5
17-juin-09	0	2	5	0	7
21-juin-09	4	0	0	0	4
08-juil-09	0	8	0	3	11
22-juil-09	2	13	13	3	31
03-août-09	6	0	0	0	6
10-août-09	2	6	0	0	8
Total	16	29	22	7	74

Tableau 13 : Nombre des arrivées de l'entrée n°5 de la plage de Vendres (nombre de personnes)

	<i>Couple</i>	<i>Famille</i>	<i>Groupe</i>	<i>Seul</i>	<i>Total</i>
27-mai-09	40	21	6	15	83
30-mai-09	26	103	262	11	402
17-juin-09	42	58	22	8	130
21-juin-09	58	107	56	15	236
08-juil-09	52	258	222	35	567
22-juil-09	30	58	55	14	159
03-août-09	60	169	123	21	373
10-août-09	52	296	105	5	459
	360	1070	851	124	2409

Tableau 14 : Nombre des arrivées de l'entrée n°5 de la plage de Vendres (nombre de passages de groupes : une famille de deux personnes compte pour un passage)

	<i>Couple</i>	<i>Famille</i>	<i>Groupe</i>	<i>Seul</i>	<i>Total</i>
27-mai-09	20	6	2	15	43
30-mai-09	13	32	45	11	101
17-juin-09	21	16	9	8	54
21-juin-09	29	30	16	15	90
08-juil-09	26	73	47	35	181
22-juil-09	15	16	14	14	59
03-août-09	30	46	30	21	127
10-août-09	26	78	29	5	138
Total	180	297	192	124	793

Tableau 15 : Nombre des arrivées de l'entrée n°6 de la plage de Vendres (nombre de personnes)

	<i>Couple</i>	<i>Famille</i>	<i>Groupe</i>	<i>Seul</i>	<i>Total</i>
27-mai-09	20	10	76	11	117
30-mai-09	20	51	294	5	370
17-juin-09	36	48	283	12	379
21-juin-09	28	27	99	16	170
08-juil-09	36	143	239	28	446
22-juil-09	60	116	115	27	319
03-août-09	52	88	348	21	509
10-août-09	50	188	289	26	553
Total	266	623	1460	134	2484

Tableau 16 : Nombre des arrivées de l'entrée n°6 de la plage de Vendres (nombre de passages de groupes : une famille de deux personnes compte pour un passage)

	<i>Couple</i>	<i>Famille</i>	<i>Groupe</i>	<i>Seul</i>	<i>Total</i>
27-mai-09	10	3	10	11	34
30-mai-09	10	15	15	5	45
17-juin-09	18	16	20	12	66
21-juin-09	14	8	12	16	50
08-juil-09	18	37	23	28	106
22-juil-09	30	33	31	27	121
03-août-09	25	20	49	21	115
10-août-09	25	47	50	26	148
Total	150	179	210	146	685

Tableau 17 : Nombre des arrivées de l'entrée n°7 de la plage de Vendres (nombre de personnes)

	<i>Couple</i>	<i>Famille</i>	<i>Groupe</i>	<i>Seul</i>	<i>Total</i>
27-mai-09	8	4	7	4	23
30-mai-09	18	39	48	5	110
17-juin-09	34	87	225	25	0
21-juin-09	34	94	133	10	271
08-juil-09	28	229	46	19	322
22-juil-09	36	120	51	21	228
03-août-09	16	279	80	11	386
10-août-09	48	306	129	17	500
Total	188	1071	494	87	1840

Tableau 18 : Nombre des arrivées de l'entrée n°8 de la plage de Vendres (nombre de personnes)

	<i>Couple</i>	<i>Famille</i>	<i>Groupe</i>	<i>Seul</i>	<i>Total</i>
27-mai-09	2	0	3	3	8
17-juin-09	14	0	6	2	22
21-juin-09	6	19	45	8	78
08-juil-09	18	64	29	22	133
22-juil-09	18	48	45	13	124
03-août-09	28	142	50	10	230
10-août-09	22	140	93	17	272
	108	413	271	75	867

Tableau 19 : Nombre des arrivées de l'entrée n°8 de la plage de Vendres (nombre de passages de groupes : une famille de deux personnes compte pour un passage)

	<i>Couple</i>	<i>Famille</i>	<i>Groupe</i>	<i>Seul</i>	<i>Total</i>
27-mai-09	1	0	1	3	5
17-juin-09	7	0	2	2	11
21-juin-09	3	6	5	8	22
08-juil-09	9	19	8	22	58
22-juil-09	9	14	15	13	51
03-août-09	14	34	15	10	73
10-août-09	11	31	27	17	86
Total	54	104	73	75	306

Tableau 20 : Nombre des arrivées de l'entrée n°9 de la plage de Vendres (nombre de personnes)

	<i>Couple</i>	<i>Famille</i>	<i>Groupe</i>	<i>Seul</i>	<i>Total</i>
27-mai-09	0	0	4	4	8
17-juin-09	30	16	4	7	57
21-juin-09	28	22	96	8	154
08-juil-09	80	150	157	37	424
22-juil-09	40	80	74	17	211
03-août-09	82	297	179	28	586
10-août-09	48	399	250	12	709
Total	308	964	764	113	2149

Tableau 21 : Nombre des arrivées de l'entrée n°9 de la plage de Vendres (nombre de passages de groupes : une famille de deux personnes compte pour un passage)

Date	<i>Couple</i>	<i>Famille</i>	<i>Groupe</i>	<i>Seul</i>	<i>Total</i>
27-mai-09			2	4	6
17-juin-09	15	4	2	7	28
21-juin-09	14	5	13	8	40
08-juil-09	40	43	41	37	161
22-juil-09	20	24	21	17	82
03-août-09	41	77	44	28	190
10-août-09	24	83	62	12	181
Total	154	236	185	113	688

Tableau 22 : Nombre des arrivées de l'entrée n°10 de la plage de Vendres (nombre de personnes)

	<i>Couple</i>	<i>Famille</i>	<i>Groupe</i>	<i>Seul</i>	<i>Total</i>
27-mai-09	0	0	0	0	0
30-mai-09	2	7	10	1	20
17-juin-09	6	0	2	3	11
21-juin-09	4	0	0	1	5
08-juil-09	10	13	0	0	23
22-juil-09	2	0	5	1	8
03-août-09	0	0	2	0	2
10-août-09	6	5	12	1	24
Total	30	25	31	7	93

Tableau 23 : Nombre des arrivées de l'entrée n°11 de la plage de Vendres (nombre de personnes)

	<i>Couple</i>	<i>Famille</i>	<i>Groupe</i>	<i>Seul</i>	<i>Total</i>
27-mai-09	28	59	51	15	153
30-mai-09	102	88	91	13	294
17-juin-09	52	138	63	26	279
21-juin-09	54	115	71	23	263
08-juil-09	68	450	203	42	763
22-juil-09	58	280	115	21	475
03-août-09	114	369	169	28	680
10-août-09	178	776	355	43	1352
Total	654	2275	1118	211	4259

Tableau 24 : Nombre des arrivées de l'entrée n°12 de la plage de Vendres (nombre de personnes)

	<i>Couple</i>	<i>Famille</i>	<i>Groupe</i>	<i>Seul</i>	<i>Total</i>
27-mai-09					
30-mai-09	2	4	0	1	7
17-juin-09	6	0	5	1	12
21-juin-09	4	0	0	0	4
08-juil-09	2	8	0	3	13
22-juil-09		12	10	0	22
03-août-09	2	2	0	0	4
10-août-09		32	2	1	35
Total	16	58	17	6	97

Tableau 25 : Nombre des arrivées de l'entrée n°12 de la plage de Vendres (nombre de passages de groupes : une famille de deux personnes compte pour un passage)

Date	<i>Couple</i>	<i>Famille</i>	<i>Groupe</i>	<i>Seul</i>	<i>Total</i>
30-mai-09	2	3		1	6
17-juin-09	5		2	5	12
21-juin-09	3	2			5
08-juil-09	2	4		6	12
22-juil-09	1	6	4	1	12
03-août-09	2	2	1		5
10-août-09	1	14	4	3	22
Total	16	31	11	16	74

Tableau 26 : Nombre des arrivées de l'entrée n°13 des Cabanes de Fleury (nombre de passages de groupes : une famille de deux personnes compte pour un passage)

	Couple	Famille	Groupe	Seul
19-mai	91	11	17	114
30-mai	44	34	33	60
06-juin	28	10	7	44
22-juin	70	16	10	16
06-juil	84	62	3	22
20-juil	82	82	18	40
08-août	100	98	48	73
12-août	119	131	46	28

Tableau 27 : Nombre des arrivées de l'entrée n°14 de la plage Naturiste de Fleury (nombre de personnes)

	<i>Couple</i>	<i>Famille</i>	<i>Groupe</i>	<i>Seul</i>	<i>Total</i>
19/05/2009	144	13	12	50	219
30/05/2009	132	38	35	46	251
06/06/2009	122	29	33	32	216
22/06/2009	142	16	4	24	186
05/07/2009	306	153	61	91	611
20/07/2009	302	287	38	92	720
08/08/2009	448	451	198	179	1276
12/08/2009	234	223	96	108	662
Total	1830	1210	477	622	4141

Tableau 28 : Nombre des arrivées de l'entrée n°14 de la plage Naturiste de Fleury (nombre de personnes)

	<i>Couple</i>	<i>Famille</i>	<i>Groupe</i>	<i>Seul</i>
19/05/2009	72	5	4	50
30/05/2009	66	12	13	46
06/06/2009	61	9	11	32
22/06/2009	71	5	2	24
05/07/2009	153	47	23	91
20/07/2009	151	76	14	92
08/08/2009	224	139	61	179
12/08/2009	117	72	30	108

Tableau 29 : Nombre des arrivées de l'entrée n°16 de Pissevaches (nombre de personnes)

	<i>Couple</i>	<i>Famille</i>	<i>Groupe</i>	<i>Seul</i>
19/05/2009	74	1	22	95
30/05/2009	42	15	11	29
06/06/09	36	2	17	29
22/06/2009	77	14	4	33
06/07/2009	43	23	10	39
20/07/2009	27	5	1	4
12/08/2009	114	63	62	117

Tableau 30 : Les activités récréatives de plein air sur les plages de Fleury (en fonction du nombre des arrivées)

<i>Activités</i>	<i>Sommes des arrivées sur 8 journées d'observation</i>
Classe voile	28
Course à pied	20
Découverte de la nature	189
Pêche	6
Plage	8433
Vélo	1548

Tableau 31 : Les activités récréatives de plein air sur la plage de Vendres (en fonction du nombre des arrivées)

<i>Activités</i>	<i>Sommes des arrivées sur 8 journées d'observation</i>
Randonnée équestre	210
Course à pied	65
Moto	3
Moto cross	4
Plage	19452
Quad	5
Vélo	584

Tableau 32 : Mode de déplacement pour accéder aux plages de Fleury (en fonction du nombre des arrivées)

<i>Cabanes de Fleury</i>	<i>19/05/09</i>	<i>30/05/09</i>	<i>06/06/09</i>	<i>22/06/09</i>	<i>06/07/09</i>	<i>20/07/09</i>	<i>08/08/09</i>	<i>12/08/09</i>	<i>Total</i>
Piétons	52	120	33	46	45	225	305	463	1289
Cyclistes	11	5	8	7	3	10	33	63	140
Arrivés en voiture	311	262	119	186	378	473	494	430	2634
Total	374	387	160	239	426	708	832	956	4082

<i>Pissevaches</i>	<i>19/05/09</i>	<i>30/05/09</i>	<i>06/06/09</i>	<i>22/06/09</i>	<i>06/07/09</i>	<i>20/07/09</i>	<i>08/08/09</i>	<i>12/08/09</i>	<i>Total</i>
Piétons	126	58	92	51	77	49	488	14	955
Cyclistes	36	27	11	11	19	6	216	1157	1483
Arrivés en voiture	160	119	61	186	133	20	58	2	739
Quad		2						110	112
Moto	9	3			3			737	752
Total	331	209	164	248	232	75	762	2021	4042

<i>Plage naturiste</i>	<i>19/05/09</i>	<i>30/05/09</i>	<i>06/06/09</i>	<i>22/06/09</i>	<i>06/07/09</i>	<i>20/07/09</i>	<i>08/08/09</i>	<i>12/08/09</i>	<i>Total</i>
Piétons	179	209	194	149	425	522	836	405	2900
Cyclistes	40	42	22	37	186	198	440	257	1222
Total	219	251	216	186	611	720	1276	662	4141

Tableau 33 : Nombre de passages aux entrées des plages

ID	Commune	Département	TYPES	Pont d'observation	FPMJADP	FEMJADP	FPTPADP	FETPADP
1	Vendres	Hérault	Entrée	Zone 1	164	527	655	2109
2	Vendres	Hérault	Entrée	Zone 1	521	712	2084	2849
3	Vendres	Hérault	Entrée	Zone 2	8	25	30	101
4	Vendres	Hérault	Entrée	Zone 2	368	637	1473	2547
5	Vendres	Hérault	Entrée	Zone 2	0	388	0	1552
6	Vendres	Hérault	Entrée	Zone 3	405	978	1618	3910
7	Vendres	Hérault	Entrée	Zone 3	252	584	1007	2336
8	Vendres	Hérault	Entrée	Zone 4	142	812	425	2435
9	Vendres	Hérault	Entrée	Zone 4	67	318	269	1270
10	Vendres	Hérault	Entrée	Zone 5	15	23	61	91
11	Vendres	Hérault	Entrée	Zone 5	405	1337	1619	5348
12	Vendres	Hérault	Entrée	Zone 5	0	9	0	36
13	Vendres	Hérault	Entrée	Zone 5	13	36	50	143
14	Fleury	Aude	Entrée	Zone Cabanes	536	1202	2145	4809
15	Fleury	Aude	Entrée	Zone Naturiste	404	1525	1614	6098
16	Fleury	Aude	Entrée	Zone pissevaches (camping)	355	379	1420	1138
17	Fleury	Aude	Entrée	Zone pissevaches (étang)	94	266	377	798

FPMJADP = Fréquentation de mai à juin en moyenne par jour (passages de personnes)

FEMJADP = Fréquentation de juillet à août en moyenne par jour (passages de personnes)

FPTPADP = Fréquentation de mai à juin, total des passages de personnes sur les huit jours d'observation

FETPADP = Fréquentation de juillet à août, total des passages de personnes sur les huit jours d'observation

Tableau 34 : Nombre de passages sur les chemins pour accéder aux plages de Vendres et de Fleury

ID	TYPES	Point d'observation	Commune	Département	FpMJadp	FeMJadp	FpTPadp	FeTPadp
0	chemin	Zone 1	Vendres	Hérault	163	532	652	2127
1	chemin	Zone 1	Vendres	Hérault	7	59	28	236
2	chemin	Zone 1	Vendres	Hérault	518	657	2073	2627
3	chemin	Zone 1	Vendres	Hérault	5	0	18	0
4	chemin	Zone1	Vendres	Hérault	23	0	92	0
5	chemin	Zone 2	Vendres	Hérault	8	15	30	60
6	chemin	Zone 2	Vendres	Hérault	187	267	746	1066
7	chemin	Zone 2	Vendres	Hérault	123	154	492	615
8	chemin	Zone 2	Vendres	Hérault	14	1	57	3
9	chemin	Zone 2	Vendres	Hérault	3	1	10	5
10	chemin	Zone 2	Vendres	Hérault	36	17	142	67
11	chemin	Zone 2	Vendres	Hérault	0	1	0	5
12	chemin	Zone 2	Vendres	Hérault	0	4	0	14
13	chemin	Zone 3	Vendres	Hérault	1	0	4	0
14	chemin	Zone 3	Vendres	Hérault	413	789	1650	3157
15	chemin	Zone 3	Vendres	Hérault	258	593	1033	2370
16	chemin	Zone 3	Vendres	Hérault	14	67	57	268
17	chemin	Zone 3	Vendres	Hérault	7	3	29	12
18	chemin	Zone 3	Vendres	Hérault	20	83	78	330
19	chemin	Zone 3	Vendres	Hérault	23	130	90	519
20	chemin	Zone 3	Vendres	Hérault	14	67	57	268
21	chemin	Zone 4	Vendres	Hérault	26	9	77	36
22	chemin	Zone 4	Vendres	Hérault	16	5	48	21
23	chemin	Zone 4	Vendres	Hérault	156	687	468	2748
24	chemin	Zone 4	Vendres	Hérault	17	134	50	535
25	chemin	Zone 4	Vendres	Hérault	57	320	170	1279
26	chemin	Zone 4	Vendres	Hérault	3	2	10	8
27	chemin	Zone 4	Vendres	Hérault	14	52	42	206
28	chemin	Zone 4	Vendres	Hérault	3	39	9	156
29	chemin	Zone 4	Vendres	Hérault	0	6	0	22
30	chemin	Zone 4	Vendres	Hérault	0	3	0	11
31	chemin	Zone 4	Vendres	Hérault	0	6	0	23
32	chemin	Zone 5	Vendres	Hérault	12	15	46	61
33	chemin	Zone 4	Vendres	Hérault	79	218	316	872
34	chemin	Zone 4	Vendres	Hérault	342	1121	1367	4484
35	chemin	Zone 4	Vendres	Hérault	17	23	66	91
36	chemin	Zone 4	Vendres	Hérault	16	14	65	54
37	chemin	Zone 5	Vendres	Hérault	4	37	16	146
38	chemin	Zone 5	Vendres	Hérault	3	10	12	38
39	chemin	Zone 5	Vendres	Hérault	0	19	0	75
40	chemin	Zone 5	Vendres	Hérault	11	32	44	129
41	chemin	Zone 5	Vendres	Hérault	0	18	0	72
42	chemin	Zone 5	Vendres	Hérault	2	3	9	13
43	chemin	Zone 3	Vendres	Hérault	0	32	0	126
52	chemin	Zone naturistes	Fleury	Aude	459	1610	1836	6441
53	chemin	Zone naturistes	Fleury	Aude	459	1610	1836	6441
54	chemin	Zone naturistes	Fleury	Aude	412	1619	1648	6474
55	chemin	Zone naturistes	Fleury	Aude	393	1596	1573	6384
56	chemin	Zone naturistes	Fleury	Aude	404	1620	1614	6481
57	chemin	Zone naturistes	Fleury	Aude	21	58	85	231
58	chemin	Zone naturistes	Fleury	Aude	15	66	61	265
59	chemin	Zone naturistes	Fleury	Aude	23	57	91	227
60	chemin	Zone naturistes	Fleury	Aude	459	0	1836	0
61	chemin	Zone naturistes	Fleury	Aude	23	55	92	218
62	chemin	Zone naturistes	Fleury	Aude	3	13	10	50
63	chemin	Zone naturistes	Fleury	Aude	14	11	54	44
64	chemin	Zone naturistes	Fleury	Aude	1	3	2	10
65	chemin	Zone naturistes	Fleury	Aude	1		3	
66	chemin	Zone Cabanes de Fleury	Fleury	Aude	85	322	340	1287
67	chemin	Zone Cabanes de Fleury	Fleury	Aude	29	133	115	530
70	chemin	Zone Pissevaches	Fleury	Aude	313	379	1250	1138
71	chemin	Zone Pissevaches	Fleury	Aude	136	266	542	798

Tableau 36 : Véhicules stationnés à Fleury (Arrivées de véhicules)

Somme des véhicules	<i>P. Cabannes de Fleury</i>		<i>P. Pissevaches</i>	
	<i>Arrivée</i>	<i>Départ</i>	<i>Arrivée</i>	<i>Départ</i>
19-mai	233	235	114	108
30-mai	178	141	68	40
06-juin	89	64	40	38
22-juin	113	98	93	81
06-juil	159	129	75	48
20-juil	350	194	13	9
08-août	333	189		
12-août	365	255	333	21
Total	1820	1305	736	345

Tableau 36: Véhicules stationnés à Montilles

	<i>Arrivée</i>	<i>Départ</i>	<i>Passage</i>
27-mai-09	44	35	
30-mai-09	112	66	
17-juin-09	123	59	
21-juin-09	124	89	12
08-juil-09	184	110	
22-juil-09	91	57	
03-août-09	161	41	
10-août-09	441	326	
Total	1280	783	12

Tableau 37: Véhicules stationnés à Montilles

<i>Moyenne par jour</i>	<i>P. Cabannes de Fleury</i>	<i>P. Pissevaches</i>	<i>P. Montilles</i>
Fréquentation en mai et en juin	153,25	78,75	100,75
Fréquentation en juillet et août	301,75	140,333333	219,25
Total	1820	736	1280

Tableau 38: Véhicules stationnés à Vendres (Parking Rocca, parking des Anglais et du port)

<i>Fréquentation de mai à juin 2009</i>	<i>9h</i>	<i>10h</i>	<i>11h</i>	<i>12h</i>	<i>13h</i>	<i>14h</i>	<i>15h</i>	<i>16h</i>	<i>17h</i>	<i>18h</i>
Parking des Anglais	1	13	10	12	10	12	9	16	10	7
Parking Rocca		24	14	27	54	67	55	36	28	11
Parking Port Maritime		33	18	20	30	51	60	57	73	15

<i>Fréquentation de juillet à août 2009</i>	<i>9h</i>	<i>10h</i>	<i>11h</i>	<i>12h</i>	<i>13h</i>	<i>14h</i>	<i>15h</i>	<i>16h</i>	<i>17h</i>
Parking des Anglais	34	43	52	43	46	66	141	106	133
Parking Rocca	115	142	161	173	218	305	269	189	265
Parking Port Maritime	92	164	167	99	197	278	377	446	362

Tableau 39: Plaques d'immatriculation des véhicules stationnés

<i>Fréquentation de mai à juin 2009</i>	<i>Département</i>	<i>Région</i>	<i>Hors région</i>	<i>Etranger</i>
P.Pissevaches	106	29	97	26

P. Montilles	256	11	92	44
P. Cabannes de Fleury	144	117	168	42

<i>Fréquentation de juillet à août 2009</i>	<i>Département</i>	<i>Région</i>	<i>Hors région</i>	<i>Etranger</i>
P.Pissevaches	70	46	225	42
P. Montilles	330	35	413	99
P. Cabannes de Fleury	201	142	387	71

Tableau 40: Capacité d'accueil des parkings de Montilles et de Fleury

<i>Pissevaches</i>	<i>9h00</i>	<i>10h00</i>	<i>11h00</i>	<i>12h00</i>	<i>13h00</i>	<i>14h00</i>	<i>15h00</i>	<i>16h00</i>	<i>17h00</i>	<i>18h00</i>	<i>19h00</i>
19/05/2009	4	9	6	4	16	24	35	29	16	6	6
30/05/2009		3	8	9	13	14	17	20	28	28	28
06/06/2009				1	2	3	7	11	2	2	2
22/06/2009		11	12	14	17	34	38	41	13	12	12
06/07/2009		14	11	6	12	28	33	34	35	27	27
20/07/2009		6	8	7	7	7	10	8	5	4	4

<i>Cabanes de Fleury</i>	<i>9h00</i>	<i>10h00</i>	<i>11h00</i>	<i>12h00</i>	<i>13h00</i>	<i>14h00</i>	<i>15h00</i>	<i>16h00</i>	<i>17h00</i>	<i>18h00</i>
19-mai	12	12	21	29	54	74	96	54	18	-2
30-mai		10	14	14	24	59	70	64	37	37
06-juin	4	2	9	5	17	5	20	5	11	11
22-juin	0	11	13	15	20	36	48	51	16	15
06-juil	10	14	14	30	32	42	70	79	51	30
20-juil	22	42	52	48	93	159	193	200	191	156
08-août	7	52	84	84	87	118	129	152	144	144
12-août	27	51	71	77	82	111	137	147	137	116

<i>Fréquentation de mai à juin 2009 (Moyenne journalière)</i>	<i>9h</i>	<i>10h</i>	<i>11h</i>	<i>12h</i>	<i>13h</i>	<i>14h</i>	<i>15h</i>	<i>16h</i>	<i>17h</i>	<i>18h</i>	<i>19h</i>
Parking Pissevaches	1	6	7	7	12	19	24	25	15	12	12
Parking des Montilles	4	10	13	16	22	33	47	46	39		
Parking des Cabanes de Fleury	4	9	14	16	29	44	59	44	21	15	0

<i>Fréquentation de juillet à août 2009 (Moyenne journalière)</i>	<i>9h</i>	<i>10h</i>	<i>11h</i>	<i>12h</i>	<i>13h</i>	<i>14h</i>	<i>15h</i>	<i>16h</i>	<i>17h</i>	<i>18h</i>	<i>19h</i>
Pissevaches	0	10	10	7	10	18	22	21	20	16	16
Montilles	1	20	27	30	42	58	82	101	86		
Cabanes de Fleury	17	38	55	60	74	108	132	145	131	112	0

Tableau 41: Départements d'origine des usagers des parkings de Montilles et de Fleury

ID	NOM	FP Pissevaches	Fe Pissevaches	FP Cabanes de Fleury	Fe Cabanes de Fleury	FP Montilles	Fe Montilles
D01	Ain	0	3	2	5	0	1
D02	Aisne	0	0	1	2	0	7
D03	Allier	1	3	4	1	0	0
D04	alpes de Haute-Provence	0	0	0	0	0	1
D05	Hautes-Alpes	1	0	2	0	0	1
D06	Alpes Maritimes	0	1	0	3	0	2
D07	Ardèche	1	2	1	6	0	5
D08	Ardennes	1	1	2	1	0	1
D09	Ariège	2	4	5	3	5	3
D10	Aube	0	0	0	0	0	1
D11	Aude	106	70	145	198	8	15
D12	Aveyron	3	3	7	4	0	3
D13	Bouches-du-Rhône	1	0	5	12	2	6
D14	Calvados	0	3	0	7	0	6
D15	Cantal	1	1	1	3	1	3
D16	Charente	0	1	1	0	0	
D17	Charente-Maritime	0	2	0	0	1	1
D18	Cher	0	0	1	3	0	
D19	Corrèze	0	0	0	1	0	2
D21	Côte d'Or	0	1	1	2	0	4
D22	Côtes-d'Armor	0	1	0	2	0	
D23	Creuse	0	0	0	0	1	1
D24	dordogne	0	1	0	2	0	
D25	Doubs	3	1	1	3	2	7
D26	Drôme	1	0	0	9	0	4
D27	Eure	1	2	2	2	1	7
D28	Eure-et-Loir	1	0	0	1	0	2
D29	Finistère	1	2	0	1	0	1
D30	Gard	5	2	3	7	0	17
D31	Garonne	19	34	37	42	4	27
D32	Gers	0	0	1	3	0	1
D33	Gironde	1	3	2	8	1	3
D34	Hérault	23	47	111	137	256	330
D35	ile-et-Vilaine	0	1	0	3	0	2
D36	Indre	0	3	1	1	0	7
D37	indre-et-Loire	1	2	3	2	0	
D38	Isère	0	8	3	19	1	12
D39	Jura	0	1	0	0	0	2
D40	landes	0	0	0	2	0	
D41	loir-et-Cher	0		1	1	0	1
D42	Loire	3	4	3	15	0	18
D43	Haute-Loire	0	0	0	2	0	6
D44	Loire-Atlantique	1	2	1	4	0	6
D45	Loiret	3	1	2	2	0	1
D46	Lot	0	2	0	5	0	
D47	Lot-et-Garonne	0	3	2	2	1	1
D48	Lozère	0	1	1	0	0	
D49	Maine-et-Loire	1	0	1	2	0	1
D50	Manche	0	1	0	2	0	1
ID	NOM	FP Pissevaches	Fe Pissevaches	FP Cabanes de Fleury	Fe Cabanes de Fleury	FP Montilles	Fe Montilles
D51	Marne	0	2	0	3	0	8
D52	Haute-Marne	0	0	1	0	0	3

D53	Mayenne	0	2	0	2	0	1
D54	Meurthe-et-Moselle	0	2	0	7	0	10
D55	Meuse	0	0	0	1	0	2
D56	Morbihan	0	4	0	1	0	3
D57	Moselle	0	0	0	6	0	4
D58	Nièvre	0	1	0	0	1	5
D59	Nord	2	12	3	7		10
D60	Oise	1	5	3	9	2	12
D61	Orne	0	0	0	0	1	3
D62	Pas-de-Calais	1	1	2	6	0	6
D63	Puy-de-Dôme	0	6	2	8	0	2
D64	pyrénées-Atlantique	1	2	0	4	2	2
D65	Hautes-Pyrénées	3	3	2	6	0	0
D66	Pyrénées Orientales	1	1	4	5	1	3
D67	Bas-Rhin	2	4	3	4	0	6
D68	Haut-Rhin	0	1	0	6	0	1
D69	Rhône	4	14	6	16	3	29
D70	Saône	0	0	0	0	0	0
D71	Saône et Loire	2	1	1	1	0	9
D72	Sarthe	0	0	0	1	0	4
D73	Savoie	1	1	0	2	0	3
D74	Haute Savoie	2	2	3	10	1	9
D75	Paris	4	1	2	3	0	17
D76	Seine-Maritime	0	1	3	7	1	8
D77	Seine-et-Marne	0	3	1	8	2	16
D78	Yvelines	1	5	5	10	0	16
D79	Deux-sèvres	0	0	0	0	0	1
D80	Somme	1	0	0	2	0	0
D81	Tarn	14	22	13	27	5	24
D82	Tarn-et-Garonne	4	7	6	7	1	7
D83	Var	1	0	3	1	0	2
D84	Vaucluse	1	1	0	6	0	5
D85	Vendée	0	0	0	0	1	1
D86	Vienne	0	0	0	0	0	0
D87	Haute-Vienne	0	1	0	1	0	1
D88	Vosge	0	1	0	1	0	1
D89	Yonne	0	1	1	4	0	1
D90	territoire de Belfort	0	0	0	0	0	1
D91	Essonne	0	4	1	8	1	3
D92	Hauts-de-Seine	1	3	2	1	3	3
D93	Seine-Saint-Denis	1	5	1	0	0	4
D94	Val-de-Marne	2	3	0	1	0	3
D95	Val-d'Oise	1	1	2	6	1	7

Fe = Fréquentation de juillet à août 2009

FP= Fréquentation de mai à juin 2009

Tableau 42: Départements d'origines des usagers des parkings des anglais, de Rocca et du port à Vendres

ID	NOM	FpParking des Anglais	FpParking Roccas	FpParking Port Maritime	FeParking des Anglais	FeParking Roccas	Fe Parking Port Maritime
D01	Ain	0	2	0	5	38	11
D02	Aisne	0	0	0	2	23	4
D03	Allier	0	4	1	6	18	15
D04	Alpes de Haute-Provence	0	0	0	2	3	3
D05	Hautes-Alpes	0	0	0	0	1	0
D06	Alpes Maritimes	0	3	0	1	5	3
D07	Ardèche	1	3	0		2	10
D08	Ardennes	0	0	0	3	0	5
D09	Ariège	0	4	1	0	7	4
D10	Aube	0	0	2	0	0	17
D11	Aude	3	16	18	17	79	53
D12	Aveyron	2	5	2	1	8	35
D13	Bouches-du-Rhône	0	9	6	0	41	20
D14	Calvados	0	0	1	1	10	10
D15	Cantal	0	2	0	4	0	3
D16	Charente	0	0	0	0	0	0
D17	Charente-Maritime	0	0	2	0	0	7
D18	Cher	0	0	0	1	17	1
D19	Corrèze	0	1	0	0	3	0
D21	Côte d'Or	0	3	0	4	4	10
D22	Côtes-d'Armor	0	0	0	0	2	2
D23	Creuse	0	0	0	0	12	
D24	Dordogne	0	0	0	0	30	2
D25	Doubs	0	0	1	2	2	5
D26	Drôme	0	0	0	0	1	14
D27	Eure	0	0	0	10	4	5
D28	Eure-et-Loir	0	0	0	0	10	11
D29	Finistère	0	0	2	0	7	14
D30	Gard	0	0	0	3	18	16
D31	Garonne	6	7	22	57	36	120
D32	Gers	0	0	0	4	21	5
D33	Gironde	0	0	0	0	3	8
D34	Hérault	35	165	219	165	471	690
D35	Ile-et-Vilaine	0	3	0	0	2	4
D36	Indre	0	3	0	2	0	2
D37	Indre-et-Loire	0	2	0	0	0	6
D38	Isère	1	10	3	22	48	57
D39	Jura	0	0	0	6	8	3
D40	Landes	0	0	0	0	10	5
D41	Loir-et-Cher	0	0	0	1	1	3
D42	Loire	0	6	3	6	49	22
D43	Haute-Loire	0	1	0	8	6	3
D44	Loire-Atlantique	2	0	0	2	1	7
D45	Loiret	2	0	2	0	8	0
D46	Lot	0	0	0	0	0	9
D47	Lot-et-Garonne	0	0	0	3	4	4
D48	Lozère	0	0	0	0	10	3
D49	Maine-et-Loire	0	1	2	3	7	3

<i>ID</i>	<i>NOM</i>	<i>FpParking des Anglais</i>	<i>FpParking Roccas</i>	<i>FpParking Port Maritime</i>	<i>FeParking des Anglais</i>	<i>FeParking Roccas</i>	<i>Fe Parking Port Maritime</i>
D50	Manche	0	0	0	0	0	0
D51	Marne	4	0	0	2	10	15
D52	Haute-Marne	0	0	0	0	0	5
D53	Mayenne	0	0	0	0	16	2
D54	Meurthe-et-Moselle	0	0	0	7	33	36
D55	Meuse	0	0	0	0	1	10
D56	Morbihan	0	0	0	5	0	0
D57	Moselle	0	3	0	9	41	27
D58	Nièvre	0	0	0	4	8	7
D59	Nord	6	5	0	15	14	35
D60	Oise	2	2	2	15	5	26
D61	Orne	0	0	1	0	0	3
D62	Pas-de-Calais	0	4	1	6	15	9
D63	Puy-de-Dôme	0	7	4	8	74	27
D64	Pyrénées-Atlantique	0	2	0	0	0	3
D65	Hautes- Pyrénées	0	0	0	0	22	4
D66	Pyrénées Orientales	0	1	8	6	12	3
D67	Bas-Rhin	0	1	3	3	8	37
D68	Haut-Rhin	0	0	0	0	7	8
D69	Rhône	0	0	7	8	110	45
D70	Saône	0	0	0	0	0	6
D71	Saône et Loire	0	0	1	4	20	4
D72	Sarthe	0	0	0	1	17	6
D73	Savoie	0	1	5	2	7	28
D74	Haute Savoie	0	2	0	3	11	16
D75	Paris	0	0	0	2	13	33
D76	Seine-Maritime	0	0	0	6	31	26
D77	Seine-et-Marne	0	5	0	23	28	25
D78	Yvelines	0	0	2	13	15	19
D79	Deux-sèvres	0	0	0	0	3	0
D80	Somme	0	0	0	0	9	17
D81	Tarn	2	12	19	4	61	56
D82	Tarn-et-Garonne	2	0	2	0	67	9
D83	Var	0	1	0	0	43	3
D84	Vaucluse	2	1	2	2	17	14
D85	Vendée	0	0	1	0	3	5
D86	Vienne	0	0	0	0	1	0
D87	Haute-Vienne	0	0	0	3	0	0
D88	Vosge	0	0	2	0	4	14
D89	Yonne	1	0	0	3	15	8
D90	Territoire de Belfort	0	0	0	2	0	2
D91	Essonne	0	1	1	5	7	40
D92	Hauts-de-Seine	0	3	0	8	26	33
D93	Seine-Saint-Denis	0	0	0	9	37	19
D94	Val-de-Marne	0	0	0	4	5	23
D95	Val-d'Oise	0	0	0	17	2	7

Tableau 43: Plaques d'immatriculation des véhicules stationnés au parking des Montilles (somme des arrivées)

	Hérault	Région	Hors région	Etranger
Fréquentation de mai à juin 2009 (somme des quatre jours)	256	11	92	44
Fréquentation de juillet à août 2009 (somme des quatre jours)	330	35	413	99

Tableau 44: La population enquêtée en 2009 sur les plages de l'Espiguette, de Vendres et de Fleury

Q6 : Statut	Espiguette partie gratuite	Espiguette partie payante	Les Cabanes de Fleury	Plage de Vendres	Total
Résidence secondaire	0	1	4	0	5
Résident local /communes littorales	1		3	6	10
Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers	6	5	6	11	28
Touriste	12	8	13	39	72
Total	19	14	26	56	115

% de la population interrogée	Espiguette partie gratuite	Espiguette partie payante	Les Cabanes de Fleury	Plage de Vendres
Résident local /communes littorales	5,26%	0,00%	11,54%	10,71%
Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers	31,58%	35,71%	23,08%	19,64%
Touriste	63,16%	64,29%	65,38%	69,64%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Tableau 45: Attachements des usagers au site

Q15 attachement-1 : Ce lieu est comme une partie de moi-même	Espiguette partie gratuite	Espiguette partie payante	Les cabanes de Fleury	Plage de Vendres	Total
D'accord	5	4	9	14	32
En désaccord	3	2		3	8
Ni en désaccord, ni en accord	8	7	14	29	58
Tout à fait d'accord	1		1	8	10
Tout à fait en désaccord	1		1		2
(vide)	1	1	1	3	6
Total	19	14	26	57	116

Population touristique					
Q15 attachement-1 : Ce lieu est comme une partie de moi-même	Espiguette partie gratuite	Espiguette partie payante	Les cabanes de Fleury	Plage de Vendres	Total
D'accord	3	2	3	9	17
En désaccord	3	1		2	6
Ni en désaccord, ni en accord	5	5	8	24	42
Tout à fait d'accord			1	2	3
Tout à fait en désaccord			1		1
(vide)	1			2	3
Total	12	8	13	39	72

Toute population					
Q15 attachement-2 : Ce lieu est un endroit très spécial pour moi	Espiguette partie gratuite	Espiguette partie payante	Les cabanes de Fleury	Plage de Vendres	Total
Tout à fait d'accord			1	6	51
En désaccord	2	2		7	11
Ni en désaccord, ni en accord	9	4	11	21	45
D'accord	7	8	13	23	7
Vide					2
Total	19	14	26	57	116

Population touristique					
Q15 attachement-2 : Ce lieu est un endroit très spécial pour moi	Espiguette partie gratuite	Espiguette partie payante	Les cabanes de Fleury	Plage de Vendres	Total
D'accord	3	5	5	14	27
En désaccord	1	1		7	9
Ni en désaccord, ni en accord	7	2	7	15	31
Tout à fait d'accord			1	3	4
(vide)	1				1
Total	12	8	13	39	72

Population touristique					
Q15 attachement-2 : Ce lieu est un endroit très spécial pour moi	Espiguette partie gratuite	Espiguette partie payante	Les cabanes de Fleury	Plage de Vendres	Total
D'accord	0,428571429	0,625	0,38461538	0,60869565	
Ni en désaccord, ni en accord	0,777777778	0,5	0,63636364	0,71428571	

Toute population					
Q15 attachement-3 : Je m'identifie très fortement à ce lieu	Espiguette partie gratuite	Espiguette partie payante	Les cabanes de Fleury	Plage de Vendres	Total
D'accord	4	4	8	18	34
En désaccord	1	3	1	9	14
Ni en désaccord, ni en accord	10	6	15	23	54
Tout à fait d'accord			1	5	6
Tout à fait en désaccord	3	1			4
(vide)	1		1	2	4
Total	19	14	26	57	116

Population touristique					
Q15 attachement-3 : Je m'identifie très fortement à ce lieu	Espiguette partie gratuite	Espiguette partie payante	Les cabanes de Fleury	Plage de Vendres	Total
D'accord		2	2	12	16
En désaccord	1	2		8	11
Ni en désaccord, ni en accord	8	3	10	17	38
Tout à fait d'accord			1	1	2
Tout à fait en désaccord	2	1			3
(vide)	1			1	2
Total	12	8	13	39	72

Q15 attachement-4 : Je suis très attaché à ce lieu	Espiguettes partie gratuite	Espiguettes partie payante	Les cabanes de Fleury	Plage de Vendres	Total
D'accord	7	8	12	28	55
En désaccord	1	3		5	9
Ni en désaccord, ni en accord	8	3	12	18	41
Tout à fait d'accord	1			6	7
Tout à fait en désaccord	1				1
Total	19	14	26	57	116

Q15 attachement-4 : Je suis très attaché à ce lieu	Réponse : D'accord				
Q6 : Statut	Espiguettes partie gratuite	Espiguettes partie payante	Les cabanes de Fleury	Plage de Vendres	Total
Résidence secondaire	0	0	1	0	1
Résident local communes littorales	0	0	1	3	4
Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers	2	3	5	9	19
Touriste	5	5	5	16	31
Total	7	8	12	28	55

Q15 attachement-5 : Ce lieu signifie beaucoup de choses pour moi	Espiguettes partie gratuite	Espiguettes partie payante	Les cabanes de Fleury	Plage de Vendres	Total
D'accord	5	4	12	20	41
En désaccord	3	2		5	10
Ni en désaccord, ni en accord	7	8	13	25	53
Tout à fait d'accord	1			3	4
Tout à fait en désaccord	2				2
Total	19	14	26	57	116

Q15 attachement-5 : Ce lieu signifie beaucoup de choses pour moi	Réponse : D'accord				
Q6 : Statut	Espiguettes partie gratuite	Espiguettes partie payante	Les cabanes de Fleury	Plage de Vendres	Total
Résidence secondaire			1		1
Résident local communes littorales			1	2	3
Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers	3	2	4	8	17
Touriste	2	2	6	10	20
Total des des réponses " d'accord"	5	4	12	20	41

Q15 attachement-5 : Ce lieu signifie beaucoup de choses pour moi	Réponse : Ni en désaccord, ni en accord

Q6 : Statut	Espiguettes partie gratuite	Espiguettes partie payante	Les cabanes de Fleury	Plage de Vendres	Total
Résidence secondaire			3		3
Résident local communes littorales			1	2	3
Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers	1	3	2	3	9
Touriste	6	5	7	19	37
Total Ni en désaccord, ni en accord	7	8	13	24	52
Total	12	12	25	44	93

Q15 attachement-6 : Je prends plus de plaisir à visiter ce lieu	Espiguettes partie gratuite	Espiguettes partie payante	Les cabanes de Fleury	Plage de Vendres	Total
D'accord	5	2	9	7	23
En désaccord	2	2	1	12	17
Ni en désaccord, ni en accord	10	8	14	27	59
Tout à fait d'accord				4	4
Tout à fait en désaccord	1	1		1	3
(vide)	1	1	2	6	10
Total	19	14	26	57	116

Q15 attachement-7 : Il y a peu d'endroit comparable à ce lieu	Espiguettes partie gratuite	Espiguettes partie payante	Les cabanes de Fleury	Plage de Vendres	Total
D'accord	4	5	11	11	31
En désaccord		4	2	11	17
Ni en désaccord, ni en accord	10	3	12	25	50
Tout à fait d'accord	1	1		3	5
Tout à fait en désaccord	2	1		1	4
(vide)	2		1	6	9
Total	19	14	26	57	116

Q15 attachement-7 : Il y a peu d'endroit comparable à ce lieu	Réponse : D'accord				
Q6 : Statut	Espiguettes partie gratuite	Espiguettes partie payante	Les cabanes de Fleury	Plage de Vendres	Total
Résidence secondaire			2		2
Résident local communes littorales			1	1	2
Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers	2	2	4	3	11
Touriste	2	3	4	7	16
Total D'accord	4	5	11	11	31

Q15 attachement-7 : Il y a peu d'endroit comparable à ce lieu	Réponse : Ni en désaccord, ni en accord

Q6 : Statut	Espiguettes partie gratuite	Espiguettes partie payante	Les cabanes de Fleury	Plage de Vendres	Total
Résidence secondaire			2		2
Résident local communes littorales			1	4	5
Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers	4	1	1	2	8
Touriste	6	2	8	18	34
Total Ni en désaccord, ni en accord	10	3	12	24	49
Total	14	8	23	35	80

Q15 attachement-8 : Ce que je viens faire dans ce lieu est pour moi	Espiguettes partie gratuite	Espiguettes partie payante	Les cabanes de Fleury	Plage de Vendres	Total
D'accord	3	2	7	5	17
En désaccord	4	3	1	12	20
Ni en désaccord, ni en accord	9	8	17	29	63
Tout à fait d'accord				4	4
Tout à fait en désaccord	1	1			2
(vide)					
Total	17	14	25	50	106

Q15 attachement-8 : Ce que je viens faire dans ce lieu est pour moi	Réponse : D'accord				
Q6 : Statut	Espiguettes partie gratuite	Espiguettes partie payante	Les cabanes de Fleury	Plage de Vendres	Total
Résidence secondaire			1		1
Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers	1	1	3	2	7
Touriste	2	1	3	3	9
Total D'accord	3	2	7	5	17

Q15 attachement-8 : Ce que je viens faire dans ce lieu est pour moi	Réponse : D'accord				
Q6 : Statut	Espiguettes partie gratuite	Espiguettes partie payante	Les cabanes de Fleury	Plage de Vendres	Total
Résidence secondaire		1			1
Résident local communes littorales	1				1
Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers	1		1	2	4
Touriste	2	2		10	14
Total En désaccord	4	3	1	12	20

Q15 attachement-8 : Ce que je viens faire dans ce lieu est pour moi	Réponse : Ni en désaccord, ni en accord				
Q6 : Statut	Espiguette partie gratuite	Espiguette partie payante	Les cabanes de Fleury	Plage de Vendres	Total
Résidence secondaire			3		3
Résident local /communes littorales			2	4	6
Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers	4	3	2	4	13
Touriste	5	5	10	20	40
Total Ni en désaccord, ni en accord	9	8	17	28	62
Total	16	13	25	45	99

Tableau 46: Réponse à la question : A quel point appréciez-vous le site?

Notes	Espiguette partie gratuite	Espiguette partie payante	Les cabanes de Fleury	Plage de Vendres	total	%
1	3	9	17	29	58	50,00%
2	14	5	7	17	43	37,07%
3	0	0	0	5	5	4,31%
4	0	0	0	0	0	0,00%
5	0	0	0	0	0	100,00%
Total	19	14	26	57	116	100%

Notes	Espiguette partie gratuite	Espiguette partie payante	Les cabanes de Fleury	Plage de Vendres	Total
1	15,79%	64,29%	65,38%	50,88%	50,00%
2	73,68%	35,71%	26,92%	29,82%	37,07%
3	0,00%	0,00%	0,00%	8,77%	4,31%
4	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
5	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Tableau 47 : Le ressenti par rapport à la fréquentation

Q19 : Pour vous, la fréquentation de cet espace, est-il ?	Espiguette partie gratuite	Espiguette partie payante	Les cabanes de Fleury	Plage de Vendres	Total
Dérangeant	3	2		9	14
Pas d'avis			5	1	6
Pas d'avis	1	2		5	8
Peu Dérangeant	14	10	20	40	84
Très Dérangeant				1	1
Total	19	14	26	57	116

Q19 : Pour vous, la fréquentation de cet espace	Plage de Vendres	Espiguette partie gratuite	Espiguette partie payante	Les cabanes de Fleury
Peu Dérangeant	70,18%	73,68%	71,43%	76,92%
Dérangeant	15,79%	15,79%	14,29%	0,00%
Pas d'avis	10,53%	5,26%	14,29%	19,23%
Très Dérangeant	1,75%	0,00%	0,00%	0,00%

Tableau 48: Réponses à la question : Sur quel site a été faite l'enquête?

	Statut	non	oui	Total
Espiguette partie gratuite	Résident local communes littorales	1		1
	Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers	3	3	6
	Touriste	10	1	11
Total Espiguette partie gratuite		14	4	18
Espiguette partie payante	Résidence secondaire	1		1
	Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers	5		5
	Touriste	8		8
Total Espiguette partie payante		14		14
Les cabanes de Fleury	Résidence secondaire	4		4
	Résident local communes littorales	3		3
	Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers	5	1	6
	Touriste	12	1	13
Total des cabanes de Fleury		24	2	26
Plage de Vendres	Résident local communes littorales	4	2	6
	Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers	10	1	11
	Touriste	33	4	37
	(vide)	1		1
Total Plage de Vendres		48	7	55
Total		100	13	113

Tableau 49 : Réponse à la question : « Connaissez-vous la réglementation attachée au site ? »

		<i>Espiguettes partie gratuite</i>	<i>Espiguettes partie payante</i>	<i>Les cabanes de Fleury</i>	<i>Plage de Vendres</i>	<i>Total</i>
<i>Non</i>	<i>Résidence secondaire</i>		1	4		5
	<i>Résident local / communes littorales</i>	1		3	4	8
	<i>Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers</i>	3	5	5	10	23
	<i>Touriste</i>	10	8	12	33	63
	<i>(vide)</i>				1	1
<i>Total non</i>		14	14	24	48	100
<i>Oui</i>	<i>Résident local communes littorales</i>				2	2
	<i>Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers</i>	3		1	1	5
	<i>Touriste</i>	1		1	4	6
<i>Total oui</i>		4		2	7	13
<i>Total</i>		18	14	26	55	113

Tableau 50: Pourcentage des personnes qui connaissent la réglementation en fonction des lieux

	<i>Espiguettes partie gratuite</i>	<i>Espiguettes partie payante</i>	<i>Les cabanes de Fleury</i>	<i>Plage de Vendres</i>
<i>Non</i>	77,78%	100,00%	92,31%	87,27%
<i>Oui</i>	22,22%	0,00%	7,69%	12,73%

Tableau 51: Réponses à la question : « Savez-vous à qui appartiennent les parcelles ? »

	<i>Espiguettes partie gratuite</i>	<i>Espiguettes partie payante</i>	<i>Les Cabanes de Fleury</i>	<i>Plage de Vendres</i>
<i>Non</i>	18	14	25	50
<i>Oui</i>			1	5
<i>Total</i>	18	14	26	55

	<i>Espiguettes partie gratuite</i>	<i>Espiguettes partie payante</i>	<i>Les Cabanes de Fleury</i>	<i>Plage de Vendres</i>
<i>Non</i>	100,00%	100,00%	99,00%	90,91%
<i>Oui</i>	0,00%	0,00%	1,00%	10,00%

Tableau 52 : Réponses à la question : « Comment êtes-vous venus ici ? »

	<i>Espiguette partie gratuite</i>	<i>Espiguette partie payante</i>	<i>Les cabanes de Fleury</i>	<i>Plage de Vendres</i>	<i>Total</i>
A pied			3	24	17
Camping-car	1	1	1		1
Car de Béziers à Valras				1	1
Navette du camping	2				1
Vélo	3	2			3
Voiture	12	11	22	29	71
Total	18	14	26	54	112

Tableau 53 : Réponses à la question : « La signalétique présente sur le site est-elle... ? »(en pourcentage)

		<i>Espiguette partie gratuite</i>	<i>Espiguette partie payante</i>	<i>Les Cabanes de Fleury</i>	<i>Plage de Vendres</i>
Pas du tout satisfaisante	Résident local communes littorales	5,56%	0,00%	0,00%	1,79%
	Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers	0,00%	0,00%	0,00%	5,36%
	Touriste	5,56%	0,00%	7,69%	7,14%
Plutôt pas satisfaisante	Résident local/ communes littorales	0,00%	0,00%	3,85%	1,79%
	Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers	0,00%	0,00%	0,00%	5,36%
	Touriste	11,11%	15,38%	3,85%	14,29%
Plutôt satisfaisante	Résident local / communes littorales	0,00%	0,00%	7,69%	1,79%
	Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers	33,33%	23,08%	19,23%	7,14%
	Touriste	27,78%	30,77%	34,62%	25,00%
Tout a fait satisfaisante	Résident local /communes littorales	0,00%	0,00%	0,00%	5,36%
	Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers	0,00%	7,69%	3,85%	0,00%
	Touriste	16,67%	15,38%	7,69%	21,43%
Sans avis	Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers	0,00%	7,69%	0,00%	1,79%
	Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Tableau 54 : Réponses à la question : La signalétique présente sur le site est-elle... ? (en nombre)

		<i>Espiguette partie gratuite</i>	<i>Espiguette partie payante</i>	<i>Les cabanes de Fleury</i>	<i>Plage de Vendres</i>
Pas du tout satisfaisante	Résident local /communes littorales	1			1
	Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers				3
	Touriste	1		2	4

Plutôt pas satisfaisante	Résident local /communes littorales			1	1
	Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers				3
	Touriste	2	2	1	8
	(vide)				1
Plutôt satisfaisante	Résidence secondaire			4	
	Résident local communes littorales			2	1
	Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers	6	3	5	4
	Touriste	5	4	8	14
Sans avis	Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers		1		1
Tout a fait satisfaisante	Résident local communes littorales				3
	Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers		1	1	
	Touriste	3	2	2	12
Total		18	13	26	56

Tableau 55 : Réponses à la question : « Selon vous, la distance parcourue pour accéder à la plage, est-elle... ? » (en nombre)

		<i>Espiguette partie gratuite</i>	<i>Espiguette partie payante</i>	<i>Les Cabanes de Fleury</i>	<i>Plage de Vendres</i>	<i>Total</i>
Pas du tout satisfaisante	Résident local/ communes littorales				1	1
Plutôt pas satisfaisante	Résident local /communes littorales	1				1
	Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers	1				1
	Touriste	4	1	1	6	12
Plutôt satisfaisante	Résident local/ communes littorales			3	2	5
	Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers	2	5	3	5	15
	Touriste	4	2	9	14	25
Tout a fait satisfaisante	Résident local/ communes littorales				3	3
	Résident local communes non littorales / Visiteurs journaliers	3		2	5	10
	Touriste	2	6	6	18	32
Total		17	14	24	55	110

Tableau 56 : Réponses à la question : « Selon vous, la distance parcourue pour accéder à la plage, est-elle... ? » (en pourcentage)

		<i>Espiguette partie gratuite</i>	<i>Espiguette partie payante</i>	<i>Les cabanes de Fleury</i>	<i>Plage de Vendres</i>
Pas du tout satisfaisante	Résident local / communes littorales	0,00%	0,00%	0,00%	1,82%
Plutôt pas satisfaisante	Résident local /communes littorales	5,88%	0,00%	0,00%	0,00%

	Résident local/ communes non littorales / Visiteurs journaliers	5,88%	7,14%	0,00%	0,00%
	Touriste	23,53%	0,00%	4,17%	10,91%
Plutôt satisfaisante	Résident local /communes littorales	0,00%	35,71%	12,50%	3,64%
	Résident local /communes non littorales / Visiteurs journaliers	11,76%	14,29%	12,50%	9,09%
	Touriste	23,53%	0,00%	37,50%	25,45%
Tout à fait satisfaisante	Résident local/ communes littorales	0,00%	0,00%	0,00%	5,45%
	Résident local/ communes non littorales / Visiteurs journaliers	17,65%	42,86%	8,33%	9,09%
	Touriste	11,76%	100,00%	25,00%	32,73%
Total		100,00%	0,00%	100,00%	100,00%

Tableau 57 : Réponses à la question : « Où êtes- vous garés? » (en nombre)

	Espiguettes partie gratuite	Espiguettes partie payante	Les Cabanes de Fleury	Plage de Vendres	Total
Aire de camping-cars			1		1
Camping			1	24	25
Parking (pas de précision notée)				4	4
Parking Roccca				2	2
Parking des anglais				6	6
Parking des Montilles				12	12
Parking gratuit (Espiguettes)	10				10
Parking non payant l'été parking payant l'hiver (Espiguettes)	1				1
Parking payant (Espiguettes)	1	14			15
Parking port Vendres			1	2	3
Parking Fleury			20		20
Plage	1				1
(vide)	6		3	7	16
Total	19	14	26	57	116

Tableau 58 : Réponses à la question : « Où êtes- vous garés? » (en pourcentage)

	Les cabanes de Fleury			Total Les cabanes de Fleury	Plage de Vendres			Total Plage de Vendres
	Non	Oui	Non réponse		Non	Oui	Non réponse	
Des concessions installées				0		1		1
Beaucoup de déchets		7		7				0
Préservation du milieu dunaire				0	5			5
Bien entretenu	1			1	2			2
De mieux en mieux				0	1			1
Moins urbanisé qu'ailleurs reste sauvage				0	1			1
Par rapport à avant		1		1				0
Pas de détritus sur la plage l'été				0	1			1
Pas plus qu'ailleurs	1			1				0
Cheminement à améliorer				0	1			1
Toujours moins dégradé que dans une station balnéaire comme Valras	1			1				0
Propre				0	1			1
Souillère				0		1		1
(vide)	5	1	9	15	28	2	13	43
Total	8	9	9	26	40	4	13	57

Tableau 59: Caractérisation par les questions de la partition coupure en 5 classes. Traitements de la question : « Avez-vous des propositions à faire pour améliorer le site ? »

Libellé de la variable	Khi-2	Nb. de degrés de liberté	Effectifs théoriques inférieur à 5	Valeur-Test	Probabilité
Aménager des points d'ombre	116,00	4	8	10,07	0,000
Installer des douches et des toilettes	116,00	4	8	10,07	0,000
Facilité l'accès	116,00	4	8	10,07	0,000
Il faut laisser comme c'est	116,00	4	7	10,07	0,000
Grand parking	37,99	4	8	5,18	0,000
Restauration des dunes	18,24	4	8	3,06	0,001
Mettre une buvette	18,24	4	8	3,06	0,001
Avez vous des propositions à faire pour améliorer le site ?	13,16	8	12	1,25	0,107
Meilleur revêtement du parking	6,81	4	8	1,05	0,146
Limiter l'accès aux gens	5,12	4	8	0,60	0,275
Sur quel site a été faite l'enquête?	8,79	12	16	-0,59	0,721
Mettre à disposition le nécessaire pour éviter les déchets par terre	2,01	4	7	-0,62	0,734
Types de population	6,82	12	17	-1,12	0,869
Virer les concessions	0,37	4	8	-2,16	0,985
Aire de jeux pour les enfants	0,37	4	8	-2,16	0,985
Interdire vélos en arrière dune	0,19	4	8	-2,65	0,996
Interdire engin motorisé	0,19	4	8	-2,65	0,996
Espace pour animaux	0,19	4	8	-2,65	0,996
Plus de sécurité le soir	0,19	4	8	-2,65	0,996
sensibilisation	0,19	4	8	-2,65	0,996
Nettoyer la souillère	0,19	4	8	-2,65	0,996
Vacanciers donne un euros	0,19	4	8	-2,65	0,996
Venir à pied	0,19	4	8	-2,65	0,996
Activités sportives	0,19	4	8	-2,65	0,996
Sièges avec dossiers	0,19	4	8	-2,65	0,996
Améliorer les cheminements	0,19	4	8	-2,65	0,996
Parking gratuit à garder	0,19	4	8	-2,65	0,996
Distance plage camping	0,19	4	8	-2,65	0,996
Plus de zone de baignade	0,19	4	8	-2,65	0,996

Le tableau ci-dessus montre que les réponses faites par les usagers sont les mêmes quelque soit le lieu enquêté. La corrélation entre lieu et réponses n'est pas bonne (0.721).

Tableau 60: Caractérisation par les questions de la partition coupure en 4 classes. Traitements de la question : « Selon vous, quelles sont les caractéristiques qui décrivent le mieux cet endroit ? »

Libellé de la variable	Fisher	Nb. de degrés de liberté	Valeur-Test	Probabilité
Q18-3 : Dégradé	48,88	103	9,02	0,000
Q18-8 : Pollué	29,07	100	7,32	0,000
Q18-6 : Naturel	26,96	106	7,14	0,000
Q18-4 : Entretenu	26,59	108	7,11	0,000
Q18-13 : Sale	26,78	99	7,05	0,000
Q18-2 : Calme	21,77	109	6,51	0,000
Q18-5 : Interdit	12,66	101	4,93	0,000
Q18-1 : Beau	12,29	108	4,88	0,000
Q18-10 : Reposant	12,24	104	4,85	0,000
Q18-7 : Odeur bonne	9,48	107	4,21	0,000

Q18-9 : Réglementé	8,26	101	3,86	0,000
Q18-11 : Riche en espèces végétales	7,02	105	3,50	0,000
Q18-12 : Riche en espèces animales	5,62	98	3,01	0,001
Q18-14 : Vaste	4,88	94	2,71	0,003

Tableau 61 : Descriptif de la perception très positive des usagers des plages (Espiguette, Vendres, Cabanes de Fleury)

CLASSE 1 / 4 (Poids = 41.00 Effectif = 41)

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Ecart-type dans la classe	Ecart-type général	Valeur-Test	Probabilité
Q18-3 : Dégradé	4,925	4,280	0,263	0,915	5,60	0,000
Q18-8 : Pollué	4,833	4,125	0,373	0,968	5,41	0,000
Q18-5 : Interdit	4,829	4,238	0,446	0,931	4,57	0,000
Q18-13 : Sale	4,641	4,097	0,620	1,000	4,29	0,000
Q18-14 : Vaste	1,447	1,735	0,965	1,026	-2,20	0,014
Q18-12 : Riche en espèces animales	2,286	2,686	0,848	0,950	-3,06	0,001
Q18-11 : Riche en espèces végétales	2,289	2,706	0,758	0,941	-3,37	0,000
Q18-4 : Entretenu	1,475	1,964	1,072	1,125	-3,41	0,000
Q18-10 : Reposant	1,175	1,491	0,380	0,700	-3,58	0,000
Q18-9 : Réglementé	1,949	2,448	0,749	1,087	-3,60	0,000
Q18-2 : Calme	1,146	1,451	0,353	0,638	-3,82	0,000
Q18-7 : Odeur bonne	1,200	1,721	0,678	1,006	-4,07	0,000
Q18-1 : Beau	1,098	1,366	0,297	0,517	-4,15	0,000
Q18-6 : Naturel	1,000	1,482	0,000	0,684	-5,67	0,000

Tableau 62 : Descriptif de la perception positive (sensibilité environnementaliste) des usagers des plages (Espiguette, Vendres, Cabanes de Fleury)

CLASSE 2 / 4 (Poids = 33.00 Effectif = 33)

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Ecart-type dans la classe	Ecart-type général	Valeur-Test	Probabilité
Q18-11 : Riche en espèces végétales	3,267	2,706	0,854	0,941	3,81	0,000
Q18-14 : Vaste	2,333	1,735	1,186	1,026	3,54	0,000
Q18-12 : Riche en espèces animales	3,207	2,686	0,846	0,950	3,47	0,000
Q18-3 : Dégradé	4,429	4,280	0,562	0,915	0,99	0,160
Q18-8 : Pollué	4,269	4,125	0,762	0,968	0,87	0,191
Q18-13 : Sale	4,214	4,097	0,674	1,000	0,72	0,235
Q18-6 : Naturel	1,556	1,482	0,497	0,684	0,64	0,260
Q18-7 : Odeur bonne	1,793	1,721	0,886	1,006	0,45	0,327
Q18-1 : Beau	1,310	1,366	0,463	0,517	-0,67	0,251
Q18-9 : Réglementé	2,308	2,448	0,991	1,087	-0,75	0,226
Q18-10 : Reposant	1,370	1,491	0,554	0,700	-1,03	0,152
Q18-2 : Calme	1,267	1,451	0,442	0,638	-1,84	0,033
Q18-5 : Interdit	3,931	4,238	0,868	0,931	-2,08	0,019
Q18-4 : Entretenu	1,433	1,964	0,667	1,125	-3,01	0,001

Tableau 62 : Descriptif de la perception positive (sensibilité lié au bien-être) des usagers des plages (Espiguette, Vendres, Cabanes de Fleury)

CLASSE 3 / 4 (Poids = 29.00 Effectif = 29)

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Ecart-type dans la classe	Ecart-type général	Valeur-Test	Probabilité
Q18-2 : Calme	2,103	1,451	0,712	0,638	6,36	0,000
Q18-6 : Naturel	2,138	1,482	0,819	0,684	5,99	0,000
Q18-10 : Reposant	2,071	1,491	0,884	0,700	5,07	0,000
Q18-1 : Beau	1,759	1,366	0,502	0,517	4,72	0,000
Q18-7 : Odeur bonne	2,379	1,721	0,997	1,006	4,08	0,000
Q18-9 : Réglementé	2,929	2,448	1,132	1,087	2,72	0,003
Q18-4 : Entretenu	2,448	1,964	0,674	1,125	2,68	0,004
Q18-11 : Riche en espèces végétales	2,714	2,706	0,881	0,941	0,05	0,480
Q18-12 : Riche en espèces animales	2,654	2,686	0,958	0,950	-0,20	0,420
Q18-14 : Vaste	1,636	1,735	0,771	1,026	-0,51	0,306
Q18-13 : Sale	3,880	4,097	0,952	1,000	-1,24	0,107
Q18-3 : Dégradé	3,889	4,280	0,629	0,915	-2,56	0,005
Q18-8 : Pollué	3,690	4,125	0,748	0,968	-2,84	0,002
Q18-5 : Interdit	3,679	4,238	1,071	0,931	-3,70	0,000

Tableau 63 : Descriptif de la perception la moins positive des usagers des trois plages (l’Espiguette, Vendres, Cabanes de Fleury)

CLASSE 4 / 4 (Poids = 13.00 Effectif = 13)

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Ecart-type dans la classe	Ecart-type général	Valeur-Test	Probabilité
Q18-4 : Entretenu	3,615	1,964	0,836	1,125	5,60	0,000
Q18-9 : Réglementé	3,250	2,448	1,164	1,087	2,71	0,003
Q18-5 : Interdit	4,538	4,238	0,634	0,931	1,24	0,108
Q18-1 : Beau	1,462	1,366	0,634	0,517	0,70	0,241
Q18-12 : Riche en espèces animales	2,667	2,686	0,850	0,950	-0,08	0,470
Q18-7 : Odeur bonne	1,692	1,721	1,202	1,006	-0,11	0,457
Q18-10 : Reposant	1,462	1,491	0,499	0,700	-0,16	0,437
Q18-11 : Riche en espèces végétales	2,615	2,706	1,077	0,941	-0,37	0,356
Q18-2 : Calme	1,385	1,451	0,487	0,638	-0,40	0,345
Q18-6 : Naturel	1,385	1,482	0,487	0,684	-0,54	0,294
Q18-14 : Vaste	1,455	1,735	0,498	1,026	-0,96	0,169
Q18-8 : Pollué	2,846	4,125	1,099	0,968	-5,07	0,000
Q18-13 : Sale	2,364	4,097	0,771	1,000	-6,05	0,000
Q18-3 : Dégradé	2,667	4,280	1,106	0,915	-6,45	0,000

Tableau 64: Les quatre perceptions issues de la questions « Selon vous, quelles sont les caractéristiques qui décrivent le mieux cet endroit ? »

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe 1	Moyenne dans la classe 2	Moyenne dans la classe 3	Moyenne dans la classe 4	Moyenne générale
Q18-1 : Beau	1,1	1,3	1,8	1,5	1,4
Q18-10 : Reposant	1,2	1,4	2,1	1,5	1,5
Q18-11 : Riche en espèces végétales	2,3	3,3	2,7	2,6	2,7
Q18-12 : Riche en espèces animales	2,3	3,2	2,7	2,7	2,7
Q18-13 : Sale	4,6	4,2	3,9	2,4	4,1
Q18-14 : Vaste	1,4	2,3	1,6	1,5	1,7
Q18-2 : Calme	1,1	1,3	2,1	1,4	1,5
Q18-3 : Dégradé	4,9	4,4	3,9	2,7	4,3
Q18-4 : Entretenu	1,5	1,4	2,4	3,6	2,0
Q18-5 : Interdit	4,8	3,9	3,7	4,5	4,2
Q18-6 : Naturel	1,0	1,6	2,1	1,4	1,5
Q18-7 : Odeur bonne	1,2	1,8	2,4	1,7	1,7
Q18-8 : Pollué	4,8	4,3	3,7	2,8	4,1
Q18-9 : Réglementé	1,9	2,3	2,9	3,3	2,4

Tableau. Description de la perception très positive des usagers de la plage de Vendres en 2009
(Poids = 22.00 Effectif = 22)

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Ecart-type dans la classe	Ecart-type général	Valeur-Test	Probabilité
Q18-8 : Pollué	4,900	4,037	0,300	1,018	4,73	0,000
Q18-3 : Dégradé	4,857	4,192	0,350	0,941	4,15	0,000
Q18-5 : Interdit	4,700	4,094	0,557	0,976	3,48	0,000
Q18-13 : Sale	4,600	3,980	0,663	1,059	3,37	0,000
Q18-12 : Riche en espèces animales	3,000	2,813	1,247	1,014	0,98	0,163
Q18-11 : Riche en espèces végétales	3,000	2,868	1,140	1,029	0,72	0,236
Q18-14 : Vaste	1,250	1,457	0,536	0,579	-2,10	0,018
Q18-2 : Calme	1,182	1,482	0,386	0,707	-2,53	0,006
Q18-1 : Beau	1,182	1,446	0,386	0,564	-2,80	0,003
Q18-9 : Réglementé	2,000	2,633	0,973	1,190	-2,93	0,002
Q18-10 : Reposant	1,150	1,577	0,357	0,768	-3,14	0,001
Q18-4 : Entretenu	1,286	2,091	0,700	1,133	-4,11	0,000
Q18-7 : Odeur bonne	1,095	1,909	0,294	1,100	-4,27	0,000
Q18-6 : Naturel	1,000	1,537	0,000	0,659	-4,92	0,000

Tableau : Description de la perception positive des usagers de la plage de Vendres en 2009
(Poids = 22.00 Effectif = 22)

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Ecart-type dans la classe	Ecart-type général	Valeur-Test	Probabilité
Q18-4 : Entretenu	2,667	2,091	1,208	1,133	2,94	0,002
Q18-9 : Réglementé	3,278	2,633	1,145	1,190	2,86	0,002
Q18-6 : Naturel	1,750	1,537	0,536	0,659	1,81	0,036
Q18-10 : Reposant	1,579	1,577	0,591	0,768	0,01	0,494
Q18-13 : Sale	3,941	3,980	0,725	1,059	-0,18	0,427
Q18-2 : Calme	1,429	1,482	0,583	0,707	-0,44	0,332
Q18-14 : Vaste	1,400	1,457	0,490	0,579	-0,46	0,324
Q18-1 : Beau	1,381	1,446	0,575	0,564	-0,67	0,253
Q18-7 : Odeur bonne	1,714	1,909	0,547	1,100	-1,02	0,153
Q18-11 : Riche en espèces végétales	2,667	2,868	0,891	1,029	-1,14	0,127
Q18-12 : Riche en espèces animales	2,556	2,813	0,685	1,014	-1,35	0,089
Q18-8 : Pollué	3,714	4,037	0,933	1,018	-1,84	0,033
Q18-3 : Dégradé	3,842	4,192	1,039	0,941	-2,02	0,022
Q18-5 : Interdit	3,714	4,094	0,983	0,976	-2,27	0,011

Tableau. Description de la perception négative des usagers de la plage de Vendres en 2009
(Poids = 13.00 Effectif = 13)

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Ecart-type dans la classe	Ecart-type général	Valeur-Test	Probabilité
Q18-7 : Odeur bonne	3,538	1,909	0,843	1,100	6,06	0,000

Q18-1 : Beau	2,000	1,446	0,392	0,564	4,00	0,000
Q18-6 : Naturel	2,167	1,537	0,687	0,659	3,72	0,000
Q18-10 : Reposant	2,231	1,577	0,973	0,768	3,51	0,000
Q18-2 : Calme	2,077	1,482	0,917	0,707	3,43	0,000
Q18-14 : Vaste	1,909	1,457	0,514	0,579	2,94	0,002
Q18-4 : Entretenu	2,462	2,091	0,746	1,133	1,34	0,090
Q18-11 : Riche en espèces végétales	3,000	2,868	1,000	1,029	0,50	0,308
Q18-12 : Riche en espèces animales	2,917	2,813	0,954	1,014	0,41	0,342
Q18-9 : Réglementé	2,667	2,633	1,027	1,190	0,11	0,455
Q18-5 : Interdit	3,750	4,094	1,010	0,976	-1,38	0,084
Q18-3 : Dégradé	3,583	4,192	0,759	0,941	-2,53	0,006
Q18-8 : Pollué	3,231	4,037	0,890	1,018	-3,25	0,001
Q18-13 : Sale	3,000	3,980	1,225	1,059	-3,65	0,000

Tableau : Perception de la plage de Vendres par les usagers en 2009

Variables caractéristiques	Perception très positive	Perception positive	Perception la moins positive	Perception moyenne
Beau	1,182	1,381	2,000	1,5
Reposant	1,150	1,579	2,231	1,7
Riche en espèces végétales	3,000	2,667	3,000	2,9
Riche en espèces animales	3,000	2,556	2,917	2,8
Sale	4,600	3,941	3,000	3,8
Vaste	1,250	1,400	1,909	1,5
Calme	1,182	1,429	2,077	1,6
Dégradé	4,857	3,842	3,583	4,1
Entretenu	1,286	2,667	2,462	2,1
Interdit	4,700	3,714	3,750	4,1
Naturel	1,000	1,750	2,167	1,6
Odeur bonne	1,095	1,714	3,538	2,1
Pollué	4,900	3,714	3,231	3,9
Réglementé	2,000	3,278	2,667	2,6

Tableau : Réponse à la question « Où êtes-vous allé pendant votre séjour ? »

Q30 : O êtes-vous allé pendant votre séjour?	Plage de Vendres (Nombre de personnes)
Valras	15
Béziers	10
Agde	6
Narbonne	5
N'ont rien visité	5
Carcassonne	4
Gruissan	4
Saint-Pierre	4
Montpellier	3
Sète	3
Vendres	2
Pissevaches	2
Marseillan	2
Canal du Midi	2
L'oustalet à Fleury	2
Ecluse à Béziers	2
La Nautique	2
Réals	2
PNR Haut Languedoc Salvetat	2
Corneilhon	2
Murviels	2
Sérignan	1
Saint-Guilhem	1
Minerve	1
Abbaye de fondfroide	1
Marseille	1
Ensérunes	1
Montady	1
Les pyrénées-orientales	1
PNR de la Narbonaise	1
Armissan	1
Vias	1
Chapelle Saint-Nectaire	1
Pézénas	1
Pertiragnes	1
Espagne	1
Route des châteaux Cathares	1